BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXLV ANNÉE 2018 3° LIVRAISON





SOMMAIRE DE LA 3º LIVRAISON 2018

 L'étonnante histoire de la chapelle des Milandes (Anne Bécheau)
d'Archéologie du Périgord (Francine et Michel Roy)
incertitudes (Guy Mandon)
Antoine Desmon-Fonboisse, un officier de santé à Quinsac (Dordogne) Antoine Desmon-Fonboisse, un officier de santé à Quinsac (Dordogne) Antoine Desmon-Fonboisse, un officier de santé à Quinsac (Dordogne)
de 1814 à 1838 (Jean-Marie Cazauran et François Reix)
le 30 mars 1944 au château de Rastignac (Guy Penaud)
● Les grands zoologistes du Périgord, 4e partie. Un géologue
professionnel devenu zoologiste amateur, François Grandjean (1882-1975) (Jean-Loup d'Hondt)
Dans notre iconothèque : Des mystérieux Gavaches en Périgord
au XV ^e siècle (Brigitte et Gilles Delluc)
Petit patrimoine rural : Le lavoir de Lespinasse à Veyrines-de-Vergt
(La Pierre angulaire)
Vie de la Société
Programme de nos réunions. 4º trimestre 2018
• Le mot du président (Dominique Audrerie)
• Compte rendu de la séance du 2 mai 2018
du 2 mai 2010
du 4 juillet 2018
• Admissions nouveaux membres
Société historique et archéologique du Périgord. Colloque.
24 novembre 2018. L'église de Saint-Méard-de-Drône et son
décor peint
Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)
Notes de lecture : Les noms de lieux et de lieux-dits du Périgord Notes de lecture : Les noms de lieux et de lieux-dits du Périgord
(C. Tanet et T. Hordé) ; Le boulanger de Plaisance (A. Herguido) ;
Figures connues & inconnues de Cénac et Domme (A. Bécheau) ;
Qu'est-ce que l'art préhistorique ? L'Homme et l'Image au Paléolithique
(P. Paillet); Les silicifications des bassins versants de la Dordogne et
de la Vézère : évaluation des ressources lithologiques et
implications archéologiques (A. Morala) ; Rendez-vous à Lascaux (B. et G. Delluc) ; Moi, le prince des faussaires en Périgord
(G. Penaud)

Le présent bulletin a été tiré à 1 000 exemplaires.

Photo 1^{re} de couverture : Attribué à Peter Huys (1519-1584), « Excision de la pierre de folie », huile sur bois, coll. Ville de Périgueux-Musée d'art et d'archéologie du Périgord (avec son aimable autorisation).

Photos 4º de couverture : Portail sud de la chapelle des Milandes (p. 268) ; Jean-François de La Roque de Mons (p. 312) ; lavoir de Lespinasse à Veyrines-de-Vergt (p. 368) ; livre de comptes d'Antoine Desmon-Fonboisse (p. 325)









L'étonnante histoire de la chapelle des Milandes*

par Anne BÉCHEAU

La recherche historique réserve souvent bien des surprises. L'incroyable histoire de la chapelle des Milandes à Castelnaud-la-Chapelle en est un bel exemple. Bâtie au début du XVI^e siècle par François de Caumont, seigneur de Caumont, Tonneins, Castelnaud et Berbiguières, quelques années après la construction du château des Milandes, la chapelle des Milandes n'a pas fini de nous livrer ses secrets. Tour à tour chapelle castrale, temple protestant, grange et écuries, à nouveau consacrée dans la seconde moitié du XIX^e siècle puis laissée à l'abandon, elle est en passe de retrouver sa fonction première. Retour sur une histoire très mouvementée.

L'édification d'une chapelle castrale

La chapelle des Milandes (fig. 1 et 2) fut édifiée sur la paroisse de Fayrac ¹ par François de Caumont, seigneur et baron de Caumont, Tonneins en



^{*} Avec l'aimable autorisation de M^{me} Claude de Labarre, propriétaire du château des Milandes depuis 2001, et de sa fille Angélique de Saint-Exupéry, gestionnaire du site.

^{1.} La paroisse de Fayrac sera réunie à celle de Castelnaud en 1827 lors de la fusion des communes de Fayrac et Castelnaud.





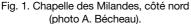




Fig. 2. Chapelle des Milandes, portail sud (photo A. Bécheau).

Lot-et-Garonne, Castelnaud et Berbiguières en Dordogne, au sud du château dont la construction avait débuté en 1489. François de Caumont était alors l'un des plus riches vassaux de France et l'époux de Claude de Cardaillac. Malade, il teste aux Milandes le 9 mars 1514 ² et demande à être enterré dans la chapelle « nouvellement bâtie en l'honneur de la Sainte Vierge » ou bien dans le couvent des Carmes du bourg de Saint-Pierre de Tonneins-Dessus, au tombeau de ses prédécesseurs au cas où il mourrait en Agenais ou en Gascogne. Il fait des legs pieux à la chapelle des Milandes et à d'autres églises et couvents, dont la cathédrale de Sarlat dans laquelle la chapelle Saint-Martin était le tombeau de ses prédécesseurs. Il s'éteint en décembre de cette année 1514.

Il est probable que la construction de la chapelle des Milandes était achevée en 1503 lorsque Charles de Caumont, fils de François, épouse aux Milandes Jeanne de Pérusse Des Cars. Quatre ans plus tard, un autre mariage y fut sans doute célébré : celui de Charles de Caumont, frère de François, avec Jeanne de Beynac³.

La chapelle devient un temple protestant

La conversion des Caumont au protestantisme vers 1540 va contribuer à transformer la chapelle des Milandes en temple protestant, théâtre de plusieurs mariages durant le XVI^e siècle. Le 13 mai 1563, le mariage du célèbre capitaine huguenot natif de Castelnaud, Geoffroy de Vivans, avec Jeanne de Cladech

^{3.} Bibliothèque nationale, fonds Périgord 15, f°95 v°.







^{2.} Bibliothèque nationale, fonds Chérin, vol. 47, dossier 993, f°4 et 5.



de Péchaut, héritière du château de Péchaut situé à quelques kilomètres de Castelnaud, y est célébré. Geoffroy de Vivans était un proche des Caumont, son parrain étant Geoffroy de Caumont, l'un des fils de François de Caumont. Quelque 25 ans plus tard, en 1588, le mariage d'Anne de Caumont, fille de Geoffroy et de Marguerite de Lustrac, avec François III (IV) d'Orléans-Saint-Pol (1570-1631), futur duc de Fronsac, comte de Saint-Pol et duc de Château-Thierry, est célébré dans la chapelle des Milandes.

Il faut attendre 1699, date probable de conversion au catholicisme des Caumont, devenus Caumont La Force par mariage, pour que la chapelle soit rendue au culte catholique. Mais à partir du XVII^e siècle, les Caumont ne résidaient plus guère aux Milandes, lui préférant le château de La Force.

La chapelle abrite en son sous-sol un vaste caveau, retrouvé récemment lors de fouilles archéologiques. Y auraient été enterrés, Geoffroy et Jean de Caumont, père et frère d'Anne de Caumont, épouse Orléans-Saint-Pol, puis Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, en 1652. Sa sépulture y était encore en 1699, comme l'atteste une lettre adressée de Versailles le 11 août à l'archevêque de Paris

« J'ai rendu compte au Roi de ce que vous avez pris la peine de m'écrire concernant la mémoire de M. le duc de La Force, sur lequel sa Majesté avait demandé votre avis. Elle entre dans votre sentiment et elle m'ordonne de vous dire d'écrire, de la manière que vous le jugerez à propos, pour l'engager à avoir, dans l'occasion qui se présente, la condescendance que demande Mr le Duc de La Force (élevé dans la religion catholique) pour la réconciliation de sa chapelle, sans en tirer les corps de ses pères hérétiques ⁴ ».

La suite de l'histoire de la chapelle n'est pas connue. Sur les registres paroissiaux de Fayrac, dont dépendaient les Milandes, aucune mention particulière n'est faite de la chapelle entre 1671 et 1792 à l'exception de trois mariages : en 1701, celui de Marguerite Gorsse, habitante des Milandes ; en 1703 et 1705 deux bénédictions nuptiales ⁵. Pour celle du 11 avril 1703, il est question de la chapelle Saint-Jacques des Mirandes.

La chapelle transformée en bâtiment agricole

Le 12 germinal an 2 (1794), le domaine des Milandes est vendu comme bien national à Étienne Fleurat et Pierre Delpeyrat. Le descriptif des biens vendus ne mentionne pas la chapelle mais elle en fait vraisemblablement partie. Quatre ans plus tard, le 16 floréal an 6 (1798), les copropriétaires



^{4.} MIQUEL, S. d.

ADD (Archives départementales de la Dordogne), 2 J 1798, notes de l'architecte Dannery ;
 Semaine religieuse de 1873.



Fleurat et Delpeyrat se partagent le domaine des Milandes. Dans ce partage⁶, il est fait mention d'une grange au midi et de « la ci-devant chapelle ou église ». L'*Annuaire statistique de la Dordogne* de 1814-1820⁷ décrit la chapelle ainsi :

« Il existait naguère encore des tombeaux du XV siècle, et, à l'entrée de la chapelle, un petit travail gothique qui était un véritable chef d'œuvre. Dans la révolution, des sacrilèges ont violé les tombeaux ; plus tard, des barbares ont mutilé le petit monument gothique, au point qu'il est à peine reconnaissable. »

La réhabilitation au XIX^e siècle

Une note datée de 1873, mais non signée ⁸, destinée à une publication dans *La Semaine religieuse*, apporte plusieurs éléments importants sur l'état de la chapelle dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le château des Milandes est à cette époque la propriété de la veuve de Jules Fleurat, petit-fils d'Étienne Fleurat. Le chroniqueur mystérieux qui a visité la chapelle en 1860 indique qu'à cette époque les peintures intérieures étaient encore visibles. Il en donne une description précise ⁹. Toujours d'après lui, la chapelle aurait été convertie en étable jusqu'au 22 février 1863, époque à laquelle elle est restaurée par Amable de Beaumont avec le concours de généreux habitants ¹⁰. Cette dernière assertion laisse songeur si l'on se réfère à l'achat fait du domaine des Milandes en 1893, quelque trente ans plus tard, par le colonel Tournier. Dans l'acte d'achat, le n° 197 du cadastre (qui correspond à la chapelle) est qualifié de bâtiments ruraux :

« Ces bâtiments réunis consistent en une vaste grange bâtie en pierre de taille et moellons et couverte en tuiles creuses cuites. Elle se compose d'un rez-de-chaussée, un grenier à foin par-dessus. La principale façade est exposée au midi donnant sur une grange, cour ou aire. Sur cette façade, quatre portes d'entrée et trois fenêtres aussi au midi. À la façade du nord, on y remarque aussi deux portes d'entrée. Il existe aussi au sud-ouest de la dite grange et y attenant un hangar. À l'est de ladite grange se trouve aussi une écurie avec remise ouverte et deux petites étables » 11.





^{6.} ADD, 3 E 8006, notaire Calès.

^{7.} p. 191.

^{8.} Îl s'agit probablement d'une note rédigée par Adolphe de La Tombelle, mari de Louise Guéraud, propriétaire du château de Fayrac.

Quelques sondages réalisés récemment attestent de la véracité des propos du chroniqueur en attendant qu'ils soient complètement dévoilés aux regards.

Je n'ai trouvé aucune trace des travaux faits à la chapelle dans le fonds de Lavergne (fonds de la famille de Beaumont). Pourtant, des travaux de restauration ont sans doute été faits. L'état actuel de la chapelle permet encore de le voir et notamment l'enduit apposé sur les murs intérieurs.
 ADD, 1005 Q 1 948 et 950.

Le chroniqueur de *La Semaine religieuse* précise également qu'au XIX^e siècle, le 1^{er} mai, on y célébrait chaque année la dédicace « avec un grand concours de peuple » et que :

« Quelques années avant la Révolution, sous prétexte d'un mariage, les jeunes gens de Saint-Vincent [de Cosse] formèrent le projet de venir troubler ce jour-là la pieuse réunion. Ils en furent rudement punis. Le désordre ayant commencé au moment des vêpres dans la chapelle même, deux d'entre eux restèrent sur le carreau et les autres ne purent se sauver qu'en traversant la Dordogne à la nage. Pour punir les habitants, un interdit fut lancé sur la chapelle par M^{gr} d'Albaret. [Il complète en disant qu'] avant la Révolution, la chapelle communiquait avec le château grâce à [une galerie voûtée] qui s'ouvrait visà-vis de la porte latérale ; le pignon ouest très aigu avait une porte surbaissée donnant sur le cimetière ».

Aucune trace de galerie n'a été trouvée à ce jour, pas plus de vestiges d'un cimetière.

Revenons à la restitution du culte dans la chapelle des Milandes. Il semble que la date de 1863 avancée par le chroniqueur de *La Semaine religieuse* est plausible, car un chemin de croix (croix et tableaux) aurait été installé en août 1864 ¹² : « dans la chapelle annexe des Milandes en présence de Mgr Dabert, du curé Jean Bigneau de Castelnaud et d'un nombre important de fidèles. La cérémonie a été terminée par la bénédiction au Saint-Sacrement ». Mgr Dabert vient visiter la chapelle le 21 juin 1873. Quelques informations suite à cette visite paraissent dans *La Semaine religieuse* de cette même année ¹³ :

« Patronne, la Sainte Vierge (21 juin, 10 heures et demie). Annexe de Castelnaud, située sur le bord de la Dordogne. C'est la charmante chapelle des ducs de Caumont-Laforce, au style flamboyant, autrefois desservie par un prêtre doté. Elle a été restaurée depuis quelques années par M. le comte de Beaumont, propriétaire des ruines du vieux château [sic], avec le concours de la population. Le maître autel, en pierre sculptée, est du meilleur goût, et parfaitement assorti au monument. »

Pourtant, pour Pierre Pommarède ¹⁴, cette « chapelle-tombeau » aurait été bénite en 1879 et dédiée à saint Louis alors que pour notre chroniqueur mystérieux elle était dédiée à la Sainte Vierge... D'autre part, l'analyse des registres paroissiaux du XIX^e siècle permet d'établir qu'à partir de 1864, en effet, des célébrations eurent lieu dans la chapelle, comme le 29 décembre 1864 les obsèques d'Hélène Parrat. Ce qui est plus énigmatique, c'est qu'en octobre 1863, on ne sait si le baptême d'Amblard Louis Charles Christophe de





^{12.} Archives diocésaines, CV 1002.

^{13.} La Semaine religieuse, 1873, p. 519.

^{14.} Pommarède, 2002, p. 65.

Beaumont, fils d'Amable Christophe et de Geneviève Marie Jacqueline Irène Coignet, fut célébré dans la chapelle des Milandes, car les registres paroissiaux ne mentionnent pas pour cette époque le lieu des célébrations.

Le père Pommarède précise également qu'« un caveau avait été creusé sous les dalles de pierre et les gisants des fondateurs recouvraient leurs cendres. Pour assurer leur repos éternel, une petite collégiale de chapelains avait été prévue ». Le chroniqueur de *La Semaine religieuse*, quant à lui, évoque également la présence de ce caveau :

« Dans le croisillon du nord, se trouvait un caveau où l'on descendait par un escalier en spirale. C'est là que reposaient plusieurs membres de la famille du duc, et en particulier les corps de deux personnages élégamment sculptés représentant, en grandeur naturelle sur une table de pierre et d'un seul bloc, artistement ciselé, le seigneur fondateur de la chapelle et sa pieuse épouse. Élevé sur la voûte à plein cintre du caveau, en face de l'autel, à un mètre environ au-dessus du pavé, le tombeau portait aux deux extrémités les armoiries des deux familles, et sur le côté latéral une inscription gothique. C'est seulement en 1829 que ce caveau a été comblé et que le monument, à la fois historique et religieux, a été enlevé et brisé. C'est aussi à cette époque que les belles dalles de pierre qui pavaient toute la chapelle furent arrachées pour couvrir le sol d'une des salles basses du château (ces dalles semblent être plutôt sous la terrasse couverte). »

Lors de fouilles archéologiques menées récemment dans la chapelle, le caveau a été retrouvé mais pas sous la chapelle nord. On y accède par un escalier droit en pierre qui démarre dans la nef de l'église. Le caveau a été bâti à la croisée des chapelles et sous une partie du chœur.

Le chroniqueur de *La Semaine religieuse* indique que la rosace qui était située sur la façade ouest de l'édifice religieux ornait de son temps la chapelle de Marqueyssac et qu'une magnifique clef de voûte pendante provenant de la chapelle des Milandes se trouvait au château de Fayrac. C'est toujours le cas aujourd'hui.

En 1887, Gaston de Gérard, dans les annotations des *Chroniques* du chanoine Tarde, écrit :

« L'église collégiale existe encore en son entier, malgré de nombreuses et graves dégradations. Il y a peu d'années encore, les statues tombales du fondateur et de sa femme se voyaient dans la collégiale. Ces précieux monuments, si rares dans notre pays, ont disparu 15 ».

Une autre description de la fin du XIX^e siècle ¹⁶ n'apporte pas d'éléments supplémentaires à l'état de la chapelle, sauf qu'on « y célèbre la messe et les





^{15.} Charrier, 1902, p. 320.

^{16.} Archives diocésaines, CV 1002, document non daté.

vêpres quelquefois depuis environ 15 ans », qu'elle est dédiée à la Vierge, que le pavé est en très bon état et qu'il y a une sacristie au nord.

Les incertitudes du XXe siècle

En 1900, le domaine des Milandes est acheté par l'industriel Auguste Claverie ¹⁷ qui va mener de gros travaux de restauration au château. Sur l'acte notarié, la parcelle concernant la chapelle n'est toujours pas nommée en tant que telle. Le 19 novembre 1902 ¹⁸, une cloche appelée sainte Élisabeth est installée et bénite. C'est l'occasion de lancer une souscription pour réparer les voûtes de l'église.

Quelques années après le décès d'Auguste Claverie en 1914, sa veuve se sépare du domaine des Milandes qui devient la propriété du docteur Henri Malès en 1932. Mais, entre temps, la chapelle a été inscrite à l'inventaire des Monuments historiques le 9 juin 1926 et déclarée propriété de la commune de Castelnaud. Qui en a demandé l'inscription ? Nul ne le sait. Ce qui peut intriguer au prime abord, c'est que, lorsque le docteur Malès achète les Milandes, le n° de parcelle correspondant à la chapelle est bien intégré dans l'acte d'achat. La chapelle n'est donc pas la propriété de la commune de Castelnaud et ce détail va être le point de départ d'une enquête historique de plusieurs mois.

Ignorant sans doute l'inscription de la chapelle, la municipalité de Castelnaud décide au cours du conseil municipal du 27 mai 1934 de la faire classer. En 1947, Joséphine Baker achète les Milandes et la chapelle, même si elle n'est toujours pas nommée en tant que telle. C'est d'ailleurs dans cette chapelle qu'elle épouse Jo Bouillon le 3 juin 1947. C'est toujours dans ce sanctuaire qu'une altercation musclée entre la maîtresse des lieux et le curé de Castelnaud, l'abbé Jean Thobie, éclate en 1964. Une lettre adressée par Joséphine au pape Paul VI expose les faits. L'artiste s'est fait traiter de voleuse, de vaut-rien et a été priée violemment de quitter la chapelle dans laquelle elle était entrée « après y avoir entendu des voix ». Des renseignements précieux sur l'état du sanctuaire nous apprennent que les Beaux-Arts avaient désaffecté la chapelle « par suite de l'effondrement de sa toiture à l'intérieur » et que les offices religieux y avaient été interdits. Mais « il y avait tellement de personnes qui désiraient assister à la messe », explique Joséphine, que les offices religieux continuèrent.

En 1957 Joséphine et Jo Bouillon demandent l'inscription de la chapelle et en 1961 Joséphine, qui se doute d'une anomalie concernant la propriété de l'édifice, entreprend une démarche auprès des impôts. La réponse des impôts



^{17.} ADD, 3 E 21341.

^{18.} Registres paroissiaux.



en janvier 1962 est laconique... On ne sait pas car la révision du cadastre a octroyé de fait la parcelle à la commune d'après l'arrêté d'inscription ¹⁹... En 1969 lors de l'adjudication des biens de Joséphine Baker, la parcelle correspondant à la chapelle (n° AB 195) ne paraît pas.

La chapelle en passe d'être restaurée

Et les choses vont en rester là pendant des années. Jusqu'à ce que l'inextricable situation de la propriété de la chapelle des Milandes soit débloquée et que l'actuelle propriétaire du château des Milandes, M^{me} Claude de Labarre, puisse en faire l'acquisition le 4 octobre 2016 à la commune de Castelnaud grâce à la signature d'un acte de prescription acquisitive trentenaire permettant à la commune de devenir propriétaire du bien qui le rétrocède dans le même temps au château par acte authentique.

Désormais la chapelle des Milandes va pouvoir retrouver sa fonction initiale d'édifice religieux. Mais, pour cela, de très gros travaux de restauration vont être nécessaires afin d'effacer les nombreuses années de délaissement et de non-entretien de l'édifice. Et il n'est pas impossible que cet illustre bâtiment révèle quelques secrets enfouis.

A. B.

Bibliographie

CHARRIER G., 1902. « Domme. Origines de la ville. Privilèges accordés aux habitants. Domme prise cinq fois par les Anglais. Domme prise par les Huguenots », BSHAP, t. XXIX.

MIQUEL Jacques, s. d. « Documents pour servir à l'histoire du château et du village de Castelnaud (Dordogne) », *Bull. de la Société d'histoire du protestantisme français*, album n° 3.

Pommarède, 2002. Le Périgord des églises et des chapelles oubliées, Périgueux, Pilote 24 éditions.

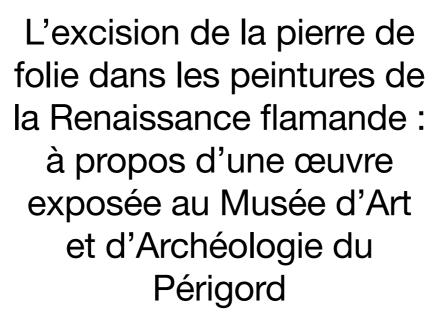
La Semaine religieuse, 1873, p. 519.

Annuaire statistique de la Dordogne, 1814-1820, p. 191.





^{19.} Dossier chapelle des Milandes à la Médiathèque du patrimoine.



par Francine et Michel ROY

L'Excision de la pierre de folie, tel est le titre d'une huile sur bois datant du XVI^e siècle, exposée au MAAP, qui représente une intervention chirurgicale dénommée lithotomie. Nous analyserons cette œuvre d'abord du point de vue médical, à travers une courte histoire des trépanations; puis nous essaierons de la resituer par rapport à d'autres productions de primitifs flamands sur le même thème, mais aussi dans le grand mouvement d'idées qui caractérise la Renaissance. Le thème de la lithotomie et celui de la folie sont fréquents chez les peintres flamands de l'époque, en particulier Jérôme Bosch: ils constituent une critique de la société en pleine mutation dans cette période, et on peut faire un rapprochement avec les idées exposées par Érasme dans son Éloge de la folie. On peut y voir la caricature d'une certaine pratique de la médecine, mais aussi d'une société qui considère encore la folie comme une punition divine.



Le tableau qui se trouve au Musée d'Art et d'Archéologie du Périgord, dans l'aile droite du rez-de-chaussée, salle n° 11, s'intitule *L'Excision de la pierre de folie* et serait une œuvre du peintre flamand Pieter Huys datant de 1561. Ce tableau représente une intervention chirurgicale décrite sous le nom de lithotomie, apparentée à une trépanation, qui est censée traiter une maladie mentale en débarrassant le patient de la « pierre de folie » – encore appelée joliment « pierre de lune » – supposée être responsable de son affection.

Nous aborderons les aspects médicaux et artistiques de cette œuvre, toujours sous le regard de l'histoire.

I. Petite histoire des trépanations

Tout d'abord, il ne peut pas y avoir de lithotomie, ni aucune intervention sur le cerveau ou ses enveloppes (méninges), sans une ouverture préalable de la boîte crânienne : cette dernière porte le nom de trépanation. L'histoire des trépanations remonte à la Préhistoire. En effet, dans de nombreux sites archéologiques de la période néolithique, on a découvert des crânes porteurs d'orifices de trépanation. C'est le Dr Prunières, de Marvejols, qui le premier en 1867 décrit des signes de trépanation sur des crânes retrouvés en Lozère ; Paul Broca, le célèbre neurologue, fit des communications sur le sujet dans des sociétés médicales et anthropologiques 1.

Gilles Delluc, dans sa communication présentée devant notre Société le 7 décembre 2016 ², évoquait le cas « du pauvre enfant de Rochereil » : il s'agit du crâne d'un enfant de 3 ans 1/2, retrouvé dans une grotte sur la commune de Grand-Brassac (Dordogne), porteur lui aussi d'une cicatrice de trépanation. Ce cas est particulier à plusieurs titres : tout d'abord, il remonte à la période du Magdalénien, il est donc beaucoup plus ancien que la plupart des crânes préhistoriques trépanés connus ; d'autre part, il s'agit d'un enfant, vraisemblablement décédé des suites d'une hydrocéphalie, sur lequel la trépanation a été réalisée post-mortem pour prélever une rondelle crânienne ³. Un autre exemple de crâne trépané en Dordogne est celui retrouvé dans la grotte d'Eybral (Coux-et-Bigaroque), qui remonte au Néolithique ⁴.

Les différentes études concernant les trépanations préhistoriques distinguent deux catégories, qui répondent à deux hypothèses différentes concernant le motif de la trépanation⁵: les trépanations réalisées sur des sujets vivants, dont l'orifice porte un bourrelet de cicatrisation, correspondraient à des actes thérapeutiques, et celles réalisées *post-mortem*, dont le rebord est





^{1.} Brunon, 2016; Vallois, 1971.

^{2.} DELLUC, s. d.

^{3.} VALLOIS. 1971.

⁴ BEYNEIX, 2015.

Vallois, 1971; Giraud, 2004.

aigu, correspondent plus au prélèvement d'une rondelle crânienne, destinée à servir d'amulette ou de pendentif à l'exemple des coquillages ou des dents percés retrouvés sur les mêmes sites préhistoriques. Pour le crâne de l'enfant de Rochereil, l'hypothèse avancée par H.-V. Vallois est qu'il aurait pu s'agir du prélèvement d'une rondelle ayant pour fonction de protéger un autre ou d'autres enfants de la même maladie (hydrocéphalie) : en ces temps, le chaman

À l'époque de la Grèce antique, on pratiquait aussi des trépanations thérapeutiques *in vivo* et des trépanations rituelles *post-mortem*⁶.

Le mémoire de Cécile Giraud 7 établit une longue liste des crânes porteurs de traces de trépanation au Moyen Âge. Là encore, nous retrouvons la distinction entre les trépanations thérapeutiques et les actes rituels. Cécile Giraud étudie particulièrement un crâne retrouvé à Brioude (Haute-Loire), dans une nécropole du haut Moyen Âge : il s'agit de celui d'un homme d'une cinquantaine d'années, trépané dans la région frontale droite, vraisemblablement pour traiter un méningiome. Elle rapporte aussi la découverte de nombreux crânes trépanés en Allemagne, remontant à la période VI^e-VIII^e siècles (période des Alamans), crânes qui ont été trépanés pour traiter des lésions traumatiques certainement consécutives à des combats. En Bulgarie, de nombreux crânes trépanés ont été retrouvés, dont certains porteurs de trous multiples, réalisés sur le vivant, de nombreux sujets ayant survécu : il s'agit là, manifestement, d'actes rituels. En 887, Charles III, dit le Gros, aurait été trépané pour traiter une épilepsie, et survécut un an à cette intervention 8. Clément VI, pape d'Avignon originaire de Rosiers d'Egletons (Corrèze), fut opéré par Guy de Chauliac (1300-1368) pour traiter des céphalées en relation avec un hématome sous-dural chronique 9. Charles VI, quant à lui, qui était atteint de troubles psychiatriques sévères, certainement bipolaires 10, subit des incisions du cuir chevelu, ou peut-être une trépanation attribuée au médecin lyonnais Géraud Lacombe 11, en 1393 : c'est incontestablement, parmi tous les cas cités, celui qui se rapproche le plus d'une lithotomie.

À l'époque qui nous intéresse particulièrement, Ambroise Paré – qui pourtant avait inventé plusieurs instruments destinés à réduire les embarrures crâniennes – ne put sauver le roi Henri II d'une blessure crânio-orbitaire droite infligée par le duc de Montgomery lors d'un tournoi ¹². Il avait pourtant fait appel aux conseils de Vésale, chirurgien du roi Philippe II d'Espagne (et de Flandre).

était à la fois sorcier et médecin.

^{12.} Brunon, 2016





GIRAUD, 2004.

GIRAUD, 2004.

Brunon, 2016.
 GIRAUD, 2004; BRUNON, 2016.

^{10.} Roy, 2016.

^{11.} GIRAUD, 2004.

La pratique des trépanations, en France, semble bien être alors tombée en désuétude, malgré les progrès de la médecine, jusqu'au XIX^e siècle. Durant cette période, les chirurgiens considèrent le crâne et le thorax comme des « sanctuaires » à ne pas ouvrir, le risque de mortalité post-opératoire étant trop

C'est vers les années 1880 aux USA, puis au début du XX^e siècle en France, que naît la neurochirurgie crânio-cérébrale : en décembre 1909, à la clinique Vercingétorix à Paris, Thierry de Martel réalise la première ablation d'une tumeur cérébrale ¹³. Le traitement des plaies crânio-cérébrales durant la première guerre mondiale va faire progresser les techniques et, de nos jours, les hôpitaux des grandes agglomérations françaises sont tous équipés d'un service de neurochirurgie où la trépanation est un acte pluriquotidien.

Cela n'empêche pas certains « illuminés » de revendiquer le droit de pratiquer des trépanations rituelles *in vivo*, encore de nos jours, pour accéder au « troisième œil » qui serait situé dans la glande pinéale, ou épiphyse, localisée au sommet du crâne, entre les deux hémisphères cérébraux ¹⁴. De même, on trouve dans des ouvrages au demeurant plus sérieux ¹⁵ un philosophe qui n'hésite pas à dire que la lobotomie préfrontale, qui eut son heure de gloire entre 1940 et 1970, est la forme moderne de l'ablation de la pierre de folie!

II. Pour bien appréhender le tableau de Pieter Huys, il convient de le situer dans son époque

Il faut savoir que cette œuvre n'est pas unique, mais que plusieurs peintres flamands se sont intéressés à ce thème, entre la fin du XV^e siècle et la deuxième moitié du XVI^e siècle.

Cette période, communément dénommée la Renaissance, est une époque charnière entre le Moyen Âge et les Temps Modernes, une époque de mutation qui se manifeste, entre autres, dans les domaines culturel, scientifique et religieux, où les certitudes antérieures sont remises en cause.

L'invention de l'imprimerie par Johannes Gutenberg (vers 1450) a contribué à la diffusion des nouvelles formes de pensée. Plusieurs auteurs ¹⁶ considèrent cependant que la renaissance des idées a précédé l'invention de l'imprimerie, laquelle a accéléré la diffusion des idées des humanistes, mais tout autant celle du dogme religieux.





élevé.

^{13.} Brunon, 2016.

^{14.} http://neouniversel.blogspot.fr/2008/11/lillusion-du-monde-2-la-trpanation-ou.html

^{15.} CYRULNIK et LEMOINE, 2017.

Boussel, 1979; Vanden Branden, 1997.

1. À cette époque apparaît le mouvement humaniste

Il se caractérise « par un retour aux textes antiques et par la modification des modèles de vie, d'écriture et de pensée ¹⁷ ». On voit apparaître une nouvelle image du monde et de l'homme. Alors que durant des siècles, l'élite était constituée par des guerriers, voilà que les intellectuels cultivés, qui connaissaient plusieurs langues (outre le latin et le grec qui étaient l'apanage des hommes d'Église) et qui voyageaient dans toute l'Europe, étaient reconnus et célébrés. Il en était de même pour ces savants qui découvraient les secrets de la nature et approfondissaient les connaissances en géographie et en astronomie.

Pour Charles Lichtenthaeler ¹⁸, la conséquence des « grandes misères » du XIVe siècle (guerres incessantes, épidémie de peste qui décime un quart de la population européenne, grand schisme d'Occident de 1378 à 1417) va être l'extinction de ce qu'il nomme la *christianitas* du Moyen Âge, avec ses deux piliers, l'Empereur et le Pape, et l'apparition du mouvement humaniste qui caractérise la Renaissance. Ce mouvement n'est pas un rejet du christianisme (Erasme lui-même a failli être nommé cardinal !), il n'est pas seulement une renaissance artistique avec un retour aux anciens. C'est avant tout un renouveau de la pensée : Dieu n'est plus le centre des préoccupations, mais c'est l'homme, lui-même, qui s'observe sous ses différentes facettes et observe le monde autour de lui.

L'humanisme débute avec Pétrarque (1304-1374), qui remet au goût du jour les philosophes grecs et latins. Cicéron devient un modèle, la rhétorique (*eloquentissimus*) prend le pas sur la scolastique (*doctissimus*). Puis, le mouvement né en Italie se propage à toute l'Europe, à un rythme variable selon les pays et selon les disciplines ¹⁹.

Ce qui caractérise l'humanisme, en particulier dans le domaine des sciences, c'est que la connaissance doit être au service de la vie concrète ; comme le dit Rabelais : « science sans conscience n'est que ruine de l'âme ! »

Parallèlement au pouvoir des clercs et de l'Université – système vertical de transmission du savoir – on voit apparaître des sociétés savantes, qui représentent une diffusion plus horizontale de la connaissance, et ouvrent la porte à la discussion.

L'humanisme médical de la Renaissance

Il est à l'œuvre dans le développement des différentes sciences médicales de l'époque ²⁰ : à travers la description des localisations et des causes des affections, la notion de maladie change de sens. Ce n'est plus l'expression



^{17.} http://www.histoire-france.net/temps/renaissance

^{18.} LICHTENTHAELER, 1978.

^{19.} LICHTENTHAELER, 1978.

^{20.} Boussel, 1979.

d'une punition divine, elle trouve son origine dans un dysfonctionnement du corps humain.

Léonard de Vinci, Fallope et Vésale vont préciser l'anatomie, et ce dernier va même ébaucher l'anatomie fonctionnelle du cerveau.

Ambroise Paré, chirurgien des guerres d'Italie, invente la cautérisation des plaies, mais insiste beaucoup aussi sur l'importance du dialogue entre médecin et patient, ce qui ne l'empêche pas cependant de recourir à des remèdes « moyenâgeux », tels son « baume de petits chiens » ou son traitement de l'hystérie par les odeurs – qui consiste à faire respirer aux femmes des odeurs nauséabondes, et à leur introduire dans le vagin des plantes aromatiques à odeur agréable : tout ceci est bien sûr censé aider l'utérus « à se remettre en bonne place ²¹ »!

Le Suisse Paracelse décrit la notion d'épidémie, revient à la conception ancienne (Hippocrate et Galien) des maladies et s'oppose farouchement aux conceptions d'Avicenne, dont il fera brûler les livres en place publique. Il faut dire que le personnage de Paracelse est haut en couleur, célèbre pour ses colères, ses beuveries et sa débauche : il aurait sans doute été qualifié de bipolaire par certains psychiatres modernes !

Quant au Hollandais Erasme de Rotterdam (1467-1536), éminente figure de l'humanisme, célèbre pour son Éloge de la Folie, il s'intéresse aussi à la médecine et publiera en 1518 un Éloge de la Médecine 22 : il s'agit au départ d'une œuvre de commande, à vrai dire un discours de rentrée pour un professeur à l'Académie de Paris, rédigé en 1499, et que le véritable auteur va reprendre à son compte en 1518. Il ne s'agit point d'un traité de médecine, mais d'un discours à l'usage des futurs étudiants « pour susciter chez eux le goût, l'admiration, l'amour de cette science supérieure ». Dans des lettres commentées par J.-P. Vanden Branden 23, Erasme qui, par ailleurs, souffrait de nombreuses maladies, et en particulier d'une lithiase urinaire comme Montaigne, exprime sa très vive admiration à l'égard des médecins, mais se montre méfiant envers leurs traitements, et encore plus envers les chirurgiens. Il distingue très nettement « le vrai médecin, savant, dévoué et compétent, de celui qui cache son ignorance derrière un vocabulaire pédant et pseudoscientifique ». La vieille distinction entre vraie médecine et charlatanisme est une question qui transcende l'histoire!

En 1567, Jean Fernel, alors doyen de l'Université de médecine de Paris, publie son *Universa Medicina* ²⁴, traité médical divisé en quatre parties : physiologie, pathologie, traitements et « causes cachées » des maladies. On pressent déjà la manière actuelle d'étudier les maladies, mais en termes de





^{21.} CYBULNIK et LEMOINE 2017.

^{22.} Erasme, 1997.

^{23.} VANDEN BRANDEN, 1997.

Boussel, 1979.



causalité, la vieille théorie des « humeurs » d'Hippocrate et de Galien reste l'explication.

L'humanisme se caractérise donc par un retour aux textes de la Grèce et de la Rome antiques, qui furent revisités par une nouvelle génération d'étudiants (futurs médecins, savants, poètes et artistes) qui se les sont appropriés. C'est grâce à eux que les sciences et les techniques progressèrent à cette époque-là à pas de géant.

2. Dans le domaine du spirituel, les certitudes chavirent également avec l'apparition de la Réforme protestante

Comme nous l'avons vu, l'humanisme des XVe et XVIe siècles a renouvelé les savoirs après avoir redécouvert les textes anciens. Il a également encouragé une lecture directe de la Bible, c'est-à-dire dans les langues de l'époque et non en latin, et là encore l'imprimerie en a permis une large diffusion. Dans son Histoire du Protestantisme, Jean Baubérot explique :

« La prolifération des opuscules en langue vulgaire, l'afflux de traductions de la Bible incitent au développement intellectuel, à l'esprit d'examen. Dans plusieurs contrées d'Europe, on assiste à une diffusion massive de petites brochures : petits traités, recueils de prières, etc. Colporteurs, imprimeurs, ex-prêtres, maîtres d'école les répandent. Il est difficile d'arrêter leur diffusion. Et l'on veut surtout faire connaître la Bible 25 ».

Ce terrain a été favorable à la Réforme protestante. Au Moyen Âge et jusqu'au début du XVIe siècle, le contexte social et politique est incertain, les chrétiens craignent la mort et le jugement de Dieu; l'Église propose aux fidèles qui en ont les moyens l'achat d'indulgences (fig. 1). Dans son Éloge de la Folie ²⁶, Erasme se moque, par la bouche de la Folie, de cette pratique :

« Voyez donc ce marchand, ce soldat, ce juge, qui, sur tant de rapine, prélèvent un peu de monnaie et s'imaginent, en l'offrant, purifier d'un seul coup le marais de Lerne qu'est leur vie, racheter par un simple pacte tant de parjures, de débauches, d'ivrogneries, de rixes, de meurtres, d'impostures, de perfidies et de trahisons, rachat si parfait, croient-ils, qu'ils pourront librement recommencer ensuite la série de leurs scélératesses ».

Les critiques du dogme catholique et des pratiques de l'Église se multiplient et de plus en plus de gens demandent une réforme de l'Église : ce sera la naissance du protestantisme, avec Martin Luther et Jean Calvin, qui va arracher à l'influence de l'Église et du Pape tout le nord de l'Europe ²⁷.



^{25.} BAUBEROT, 2013.

^{26.}

http://www.museeprotestant.org/notice/bilan-naissance-et-affirmation-du-protestantisme/





Fig. 1. Le Pape vendant des indulgences. Gravure satirique luthérienne du XVIe siècle.

3. Quels sont à l'époque les traitements proposés pour soigner les troubles mentaux ?

Nous avons déjà souligné que l'humanisme ne s'était pas propagé de manière uniforme et harmonieuse dans tous les domaines artistiques et scientifiques : il semble bien que l'humanisme ne se soit manifesté en médecine qu'un siècle après les écrits de Pétrarque. Il n'est donc pas illogique de voir coexister à la Renaissance une évolution des théories sur la maladie et des méthodes de « traitement » plus archaïques.

Nous avons évoqué la théorie des humeurs, introduite dans l'Antiquité par Hippocrate, et reprise par Galien ; la cause des maladies, et en particulier



des maladies de l'esprit, est due dans cette théorie à des perturbations de la circulation des « humeurs », à savoir les fluides de l'organisme : sang, lymphe, bile et « bile noire ». Cette dernière est tout particulièrement en cause dans la mélancolie (notre actuelle dépression), une des quatre maladies mentales individualisées par Hippocrate : c'est l'excès de bile noire qui rend le malade sombre et le rend si pessimiste. Quant à la c(h)olère, elle traduit un excès, voire un débordement, de bile jaune.

Il faut remarquer que, si cette théorie des humeurs a disparu de notre vocabulaire médical, il en reste encore des avatars pour désigner des caractères ou des tempéraments : bilieux, lymphatique, sanguin, atrabilaire...

En arrière-plan de cette explication « mécanique » des maladies mentales, on retrouve aussi une cause qui leur est commune à toutes : la colère divine. Grecs et Romains demandaient la guérison au dieu de la médecine (Asclepios ou Esculape), mais le christianisme a largement répandu la notion de punition divine, de malédiction et, même ensuite au Moyen Âge, de possession diabolique pour expliquer la maladie (et il y a moins d'un siècle encore les épileptiques étaient considérés comme des possédés, et les femmes hystériques, voire neurasthéniques, devaient bien avoir quelque chose à se reprocher!).

La « thérapeutique » du Moyen Âge, à côté de pratiques à explication « scientifique », fourmille de traitements qui ont à voir avec la sorcellerie, mais a recours sans modération à la religion pour guérir, ou tout du moins atténuer la souffrance liée aux maladies mentales. La construction des églises et des monastères va de pair avec les pèlerinages, les neuvaines, l'adoration des reliques et le système des indulgences tant critiquées par la Réforme.

Tout près de nous, l'abbaye de Cadouin abrite un Saint Suaire qui restera objet de pèlerinages jusqu'aux années 1930, et que sont allés « consulter » des patients aussi célèbres que Charles VI « le Fol » ou le Bien Aimé, et son petit-fils Louis XI ²⁸. D'autres églises exposent leurs reliques dans des châsses spécialement prévues pour le traitement des malades mentaux : c'est le cas de la « débredinoire » de Saint-Menoux, dans l'Allier.

À la Renaissance, les maladies mentales sont considérées comme « des maladies de l'esprit » selon Pierre Pigray (1531-1613), cité dans l'ouvrage de J. Postel et P. Quetel ²⁹. Mais, il s'agit d'un « esprit animal » qui n'a rien à voir avec l'âme, et dont le siège est dans le cerveau : ce sont les « maladies du chef ». L'ouvrage de Nicolas Abraham (1560-1636), cité par les mêmes auteurs, les distingue même en fonction de la partie du cerveau qui est atteinte :

- Maladies atteignant la substance cérébrale : phrénésie (nous dirions maintenant confusion mentale ou délire), mélancolie et léthargie (coma).



^{28.} Roy, 2016.

Postel et Quétel, 1983.

- Maladies atteignant les ventricules et les conduits : vertige, incube (?), convulsion, épilepsie, apoplexie, paralysie et catarrhe (?).
- Maladies des membranes (méninges) : céphalalgie, céphalées et migraine.

La cause de ces maladies est toujours liée à une perturbation des humeurs : ainsi, pour Jean Fernel, « il y a phrénésie quand une humeur ou une vapeur extrêmement chaude se répand dans la substance du cerveau ou dans ses ventricules ³⁰ ».

Mais, à côté de ces explications qui combinent une anatomie déjà très avancée et une théorie des humeurs plus archaïque, la notion de punition reste très vivace, et beaucoup des textes consacrés à la mélancolie, en particulier, ne manquent pas de pointer les similitudes entre l'aspect du mélancolique (noir, grimaçant et caustique) avec le diable lui-même! Cette période de l'histoire est celle où les bûchers vont être les plus « ardents » : selon l'auteur belge H. Brabant ³¹, entre 1 et 1,5 millions de personnes vont périr sur les bûchers en Europe aux XVIe et XVIIe siècles dans les pays catholiques comme dans les pays protestants.

Bien des lettrés illustres adhèrent à cette notion de possession démoniaque : Ronsard, Pic de la Mirandole, Paracelse... ³² Rappelons aussi qu'en France les plus célèbres affaires de possession (ursulines de Loudun et celles de Louviers) sont intervenues dans les années 1630-1640 et qu'il faudra attendre un édit de Colbert, en 1672, pour que la sorcellerie ne soit plus un motif d'inculpation.

De là à dire que la lithotomie par trépanation, à côté, fait figure de traitement homéopathique, il est un pas que nous ne saurions franchir!

4. Dans ce contexte, qu'en est-il des peintres flamands du XVI^c siècle ?

La Réforme protestante a banni de ses temples les peintures et les sculptures. Cependant, les peintres flamands, qui bénéficiaient d'une longue tradition picturale et du soutien des commanditaires bourgeois et des collectionneurs, « ont pu traverser cette époque sans trop de dommage, en exploitant tous les genres auxquels le protestantisme ne trouvait rien à redire ³³ » : ils ont ainsi développé la « peinture de genre » qui privilégie la scène quotidienne et populaire, le portrait et le paysage. Des peintres comme Jan Sanders Van Hemessen (1500-1566) et Pieter Brueghel l'Ancien (1525-





^{30.} Postel et Quétel, 1983.

^{31.} Brabant, 1996.

^{32.} Boussel, 1979.

^{33.} https://histoiresdeloeil.wordpress.com/2012/10/15/primitifs-flamands-manierisme-du-



1569) ont exploité la scène de genre et pratiqué la caricature. Ces tableaux naturalistes, bien que symboliques, dénonçaient l'immoralité et exaltaient le moralisme en peinture. Notre Pieter Huys est un de leurs héritiers.

III. Présentation de L'Excision de la pierre de folie, tableau attribué à Pieter Huys

Selon Véronique Merlin-Anglade, conservateur en chef au Musée d'art et d'archéologie du Périgord 34, il existe trois versions de ce tableau, reproduisant la même scène : l'une est au musée de Quimper, l'autre à l'école de Médecine de Londres ; la troisième version, présentée au MAAP, est la plus aboutie (fig. 2).

Il s'agit d'une huile sur bois de 104 x 139 cm, inventoriée sous la cote B 1692. Le tableau est entré dans les collections du musée en 1917 ; c'est une donation de la famille du Dr Charles Cotinaud, décédé en janvier 1917, qui était l'oncle du peintre Jacques-Émile Lafon à qui l'on doit le chemin de croix de la cathédrale Saint-Front.



Attribué à Peter Huys (1519-1584), « Excision de la pierre de folie », huile sur bois, coll. Ville de Périgueux-Musée d'art et d'archéologie du Périgord (avec son aimable autorisation).



^{34.} MERLIN-ANGLADE, 2000.

Comme nous l'avons suggéré en introduction, il serait l'œuvre de Pieter Huys, peintre et graveur flamand né à Anvers en 1519 et mort en 1584. Véronique Merlin-Anglade explique qu'une radiographie du tableau a été effectuée en 1959 et qu'elle a révélé que la signature de Quentin Metsys (1525) qui apparaissait sur le dossier de la chaise du patient était fausse et que la signature sous-jacente de Pieter Huys (1548 ou 1561) était très difficilement lisible 35. C'est pourquoi le conditionnel s'impose quant à l'auteur de ce tableau que le MAAP est fier de posséder dans ses collections. Michel Caire, dans son *Histoire de la psychiatrie* 36, souligne lui aussi qu'une fausse signature lui donna Quentin Metsys comme auteur, puis Jan Sanders Van Hemessen, avant qu'il ne soit attribué à Pieter Huys.

Il s'agit donc d'une huile sur bois. Un siècle plus tôt, le peintre primitif flamand Jan Van Eyck ³⁷ a inventé un liant qu'il utilise avec la peinture à l'huile ce qui lui permet de créer un aspect brillant et de travailler les transparences.

Le tableau est composé de six personnages :

- À droite se trouve le chirurgien, richement vêtu, coiffé d'une toque rouge (comme les scolastiques que critique Paracelse). À l'aide d'un stylet à long manche ouvragé, il procède à une incision dans le front du patient. La manière dont ce chirurgien est vêtu et la finesse du décor du stylet qu'il utilise posent question. Par ces détails, Pieter Huys ferait-il référence à l'éthique puritaine protestante qui désapprouve toute ostentation de richesse ? Ne rappellerait-il pas, comme le dit Jean Baubérot, que « le luxe, les excès vestimentaires, l'ostentation sont considérés comme inconvenants ³⁸ » ? Et Erasme d'ajouter : « Le singe est toujours singe, dit l'adage grec, même sous un habit de pourpre ». La tonalité est donc donnée. Il s'agit bien d'un tableau satirique.
- Le fou est tenu fermement attaché par un tissu noué autour de sa taille, les bras étant également immobilisés. On voit bien qu'il s'agit d'un fou par le regard hébété et le sourire niais qu'il arbore. Peut-être lui a-t-on administré aussi une bonne dose d'eau de vie comme anesthésiant.
- À la gauche du fou, une femme lève le doigt vers le ciel, ce qui, dans un contexte religieux, rappelle aux fidèles et aux spectateurs la toute-puissance divine. Cette femme n'incite-t-elle pas le fou à s'en remettre à Dieu plutôt qu'au chirurgien qui est en train de l'opérer ?
- À gauche du tableau, une femme compatissante tient la main du fou, comme pour lui apporter en peu de réconfort. Elle tient aussi une coupelle vide où sera déposée la pierre de folie, à l'issue de l'opération.
- Au second plan, une autre femme portant une coiffe blanche tient une aiguière. Ce détail symbolise le lien qui existe entre l'eau et la folie car la





^{35.} Merlin-Anglade, 2000.

psychiatrie.histoire.free.fr

^{37.} http://www.histoiredelart.net/artistes/van-eyck-jan-451.html

^{38.} BAUBEROT, 2013, chapitre « puritanisme et capitalisme », p. 59.

folie est aussi mouvante que l'eau ; elle peut être stagnante, comme la folie est inerte aux moments de mélancolie, ou bien tumultueuse comme la folie lors des crises de démence. Michel Foucault, dans son article « L'eau et la folie », explique :

« La déraison a été aquatique depuis le fond des temps et jusqu'à une date assez rapprochée. Et plus précisément océanique : espace infini, incertain ; figures mouvantes, aussitôt effacées, ne laissant derrière elles qu'un mince sillage et une écume ; tempêtes ou temps monotone ; route sans chemin ³⁹ ».

Dans son *Histoire de la folie à l'âge classique*, il analyse l'enfermement et la mise à l'écart de la société à travers le symbole de la Nef des Fous, bien connue dans les vallées du Rhin et de la Moselle : « le fou, enfermé dans le navire d'où on n'échappe pas, est confié à la rivière aux mille bras... à cette grande incertitude extérieure à tout ⁴⁰ ».

- À l'arrière-plan de notre tableau, un homme chauve se tient juste à côté du chirurgien ; il fait une moue signifiant les doutes qu'il émet quant au succès de l'intervention. Il a les mains croisées, comme s'il invoquait par ce geste l'aide de Dieu. C'est bien ce personnage qui nous semble porter le message que veut transmettre Pieter Huys. C'est lui qui dénonce la supercherie du chirurgien qui n'est en fait qu'un charlatan.

L'incision pratiquée sur le front du patient est en fait superficielle ; elle n'a rien d'une trépanation. Elle a la taille d'une petite pierre, effectivement, dont la présence dans le cerveau était supposée, à l'époque, être la cause de la folie.

Dans ce tableau, Pieter Huys dénonce l'exploitation frauduleuse que fait le chirurgien de la crédulité du bas peuple, mais rappelle également le lien indestructible qui unit l'homme à Dieu. Le doigt levé de la femme qui est à la gauche du fou rappelle que ce lien est direct et qu'il ne nécessite pas la médiation de l'Église.

Une dernière remarque enfin, sur les pots et flacons qui se trouvent sur l'étagère située à l'arrière-plan. Véronique Merlin-Anglade nous dit :

« [une copie] du tableau de Périgueux conservée à Londres, au Welcome Historial Medical Museum, permet de préciser le caractère satirique de cette scène à travers les inscriptions figurant sur les livres et les pots. Les livres s'intitulent LECTOR BRODRONKEN, qu'on peut traduire par traité de l'ivresse ou de luxure, DOTER MALLART, le docteur fou ; les flacons MUELEN POEDER, poudre de mules (ou d'ânes) et CONSERVA VAN WESPEN, conserve de guêpes. »



^{39.} FOUCAULT, 1994.

^{40.} FOUCAULT, 1961.



Ces détails nous confortent dans l'interprétation satirique que nous devons attribuer à ce tableau.

IV. L'excision de la pierre de folie, un thème à la mode en Hollande et en Europe, aux XV^e et XVI^e siècles

En effet, en ces temps de nouvelles découvertes scientifiques, et de troubles politiques et religieux où la société du Moyen Âge va disparaître, de nombreux artistes se sont intéressés au thème de l'excision de la pierre de folie pour dénoncer le charlatanisme de cette pratique. Mais ils ne l'ont pas tous abordé de la même manière. Nous nous intéresserons successivement aux œuvres de Serafeddin Sabuncuoglu, Jan Sanders Van Hemessen, Pieter Brueghel l'Ancien, Pieter Van der Heyden et Jérôme Bosch.

1. Serafeddin Sabuncuoglu

Ce Turc a vécu de 1385 à 1468 dans l'Empire ottoman ; il a écrit le premier atlas chirurgical illustré, intitulé *La Chirurgie impériale*, en 1465, à l'âge de 80 ans. Cet ouvrage est divisé en trois chapitres traitant 191 sujets, dont la lithotomie ⁴¹, illustrée par deux planches. Sur la première planche (fig. 3a), les pierres (qui forment une sorte de couronne) sont en voie d'extraction. Sur le deuxième dessin (fig. 3b), on voit une escarcelle sous la main droite du chirurgien tenant un couteau et les pierres y seront déposées. Dans le premier tableau, le patient se tient seul immobile, ce qui est extraordinaire, alors que la deuxième scène montre un malade fermement maintenu par un homme coiffé

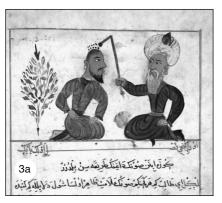




Fig. 3a et 3b. Dessins extraits de *La chirurgie impériale*, de Serafeddin Sabuncuoglu, 1465.



^{41.} https://en.wikipedia.org/wiki/Şerafeddin_Sabuncuoğlu



d'un turban. Le patient semble petit, jeune peut-être. Ces représentations de la lithotomie me semblent relever plutôt d'une démarche scientifique. Cet atlas doit être destiné à des médecins ou à des étudiants en médecine, car il ne faut pas oublier que Serafeddin a tracé 191 autres croquis représentant d'autres interventions chirurgicales. Je n'y vois donc personnellement aucune intention de critique envers la pratique de l'excision de la pierre de folie.

2. Jan Sanders Van Hemessen

Jan Sanders dit Jan Van Hemessen est né à Hemiksem vers 1500 et mort à Haarlem vers 1566. Il est classé comme peintre flamand maniériste de la Renaissance du Nord, représentant de scènes de genre et de portraits ⁴².

Le tableau que nous découvrons ici se trouve au Musée du Prado à Madrid (fig. 4). Il date de 1555 et s'intitule *El cirujano* (le chirurgien). La



Fig. 4. El cirujano, par Jan Sanders van Hemessen, 1555, Musée du Prado, Madrid.

scène se passe sur un marché populaire, dans une ville qui apparaît à l'arrièreplan du tableau. Au-devant, le patient est assis, ligoté et paraissant néanmoins battre des bras. Son visage exprime la douleur, il grimace. Une femme se tenant à sa gauche, légèrement penchée, lui soutient la tête, dans une attitude compatissante. Elle tient de la main droite un onguent, qu'elle appliquera sur la cicatrice une fois l'opération terminée. À l'extrême gauche et en haut du



^{42.} https://fr.wikipedia.org/wiki/Jan_Sanders_van_Hemessen

tableau, une jeune femme tient une boîte en verre contenant une pierre ronde. À la droite et légèrement retiré à l'arrière, un autre personnage a une attitude implorante, il lève les bras au ciel, tenant les mains jointes. Il exprime la panique à l'idée d'être le prochain patient. Mais le personnage le plus intéressant est le chirurgien : il officie à l'aide d'un coutelas recourbé dont on comprend qu'il puisse effrayer les fous qui tombent sous sa coupe. Sa physionomie et, surtout, son visage sont vraiment sataniques. On pourrait penser qu'il arbore un large sourire satisfait devant le résultat de l'opération qu'il est en train de pratiquer. En fait, Jan Sanders Van Hemessen, par ce sourire exagéré, transforme ce faux chirurgien en une espèce de bouffon. En réalité, le médecin charlatan vient, par un tour de passe-passe, de placer dans la petite incision qu'il a pratiquée le caillou qu'il prétend avoir extrait de la tête de son malheureux patient. Comme une publicité pour ses compétences, il y a derrière lui une ligne sur laquelle pendent des pierres, qu'il a supposément retirées d'autres patients plus tôt. On remarquera aussi que le chirurgien porte des lunettes : celles-ci sont considérées comme étant l'un des attributs de la folie chez les peintres flamands de l'époque, au même titre que l'entonnoir inversé dont nous parlerons plus loin. Pour Jean-Claude Margolin 43, elles sont emblèmes de ruse et de dissimulation; dans différents tableaux traitant de la folie, « elles passent du nez du fou qui n'y voit goutte, à celui de son prétendu guérisseur ». On remarque dans ce tableau une recherche de plasticité et de réalisme dans les personnages, à la limite de la caricature. En fait, plus qu'une scène de genre, il s'agit d'une peinture moralisatrice 44. La composition est une dénonciation de la cupidité du chirurgien qui abuse de la crédulité de ses patients 45.

3. Pieter Brueghel l'Ancien

Pieter Brueghel l'Ancien naquit à Bruegel (ou Brogel) vers 1525 et mourut le 9 septembre 1569 à Bruxelles, « dans la fleur de l'âge ». Le tableau (fig. 5) que nous allons étudier à présent date d'environ 1557 et se situe donc à la première partie de sa brève carrière.

Ce panneau emblématique des collections du Musée de l'hôtel Sandelin à Saint-Omer est une copie d'un original disparu de Pieter Bruegel l'Ancien. On se trouve vraiment dans la cour des miracles! Le tableau, fourmillant de détails, met en scène une échoppe spécialisée dans le traitement de la folie.

« Au centre de la composition, le chirurgien principal, d'un imperturbable sérieux, tout de noir vêtu, enlève la pierre du crâne d'un malade à l'aide de tenailles. À ses pieds sont éparpillés d'autres instruments, pinces,







^{43.} MARGOLIN, 1975.

^{44.} Guratzsch, 1980.

^{45.} https://www.museodelprado.es/aprende/enciclopedia/voz/hemessen-jan-sanders-van/de2d1fd4-0216-4d6e-8849-d45ada3db20b





Fig. 5. Excision de la pierre de folie, par Pieter Brueghel l'Ancien, copie exposée au Musée de l'Hôtel Sandelin à Saint-Omer (France).

lancettes, crochets de fer... Le patient se débat et plante ses doigts dans l'œil d'un assistant qui s'efforce de le maîtriser. Près d'eux, un petit personnage au regard morne, coiffé d'un gobelet, et vautré dans une corbeille d'osier, active les braises d'un feu à l'aide d'un soufflet. À gauche, un autre patient sanglé à sa chaise, qu'il a retournée, se retrouve chevauché par un chirurgien qui lui enfonce dans le crâne la lame de son couteau. À l'arrière-plan, vers la gauche, un militaire, la tête bandée, a le pied posé sur son casque, cependant qu'une religieuse s'active à panser la cicatrice d'un autre malade, allongé de tout son long sur sa chaise, et sanglé lui aussi. À droite, un malade amené par un homme vêtu de rouge et qui veut l'ausculter, porte la main au poignard qu'il porte à sa ceinture et commence à dégainer. À l'arrière, ce sont d'autres malades qui s'agglutinent à la porte, le front marqué d'une bosse. Ils ont tous l'air hagard et le regard fuyant.

Le tableau fourmille de détails truculents, voire graveleux. On peut apercevoir quantité de pinces, de molettes dentées, et autres instruments de torture. Un curieux petit personnage à l'arrière, nu et accroupi, est même en train de déféquer... C'est un vent de folie qui passe dans cette œuvre et qui dénonce ces traitements barbares et d'un autre temps 46 ».







^{46.} http://www.patrimoines-saint-omer.fr/Les-musees-et-oeuvres/Musee-de-l-hotel-Sandelin/Parcours-Arts-du-16e-au-19e-siecle/Ecoles-du-Nord/L-Excision-de-la-Pierre-de-folie-copie-dapres-Pieter-Bruegel-l-ancien



Il y a dans ce tableau la truculence propre aux autres scènes villageoises peintes par Pieter Brueghel l'Ancien. On y retrouve le même souci de la précision. Mais ici, la profusion de détails a pour but d'impressionner le spectateur et de l'amener à réfléchir sur ces pratiques charlatanesques qu'il dénonce sans ambigüité. Par contre, il ne me semble pas y avoir ici de message religieux, mais une simple critique de la société de son temps. En cela Pieter Brueghel l'Ancien préfigure la peinture flamande et hollandaise du siècle suivant qui privilégiera les sujets profanes (paysages, scènes de genre, natures mortes) et se libérera lentement de l'orientation religieuse⁴⁷.

4. Pieter Van der Heyden

Pieter van der Heyden est né vers 1530 à Anvers et décède en 1569. Il est le graveur qui a travaillé le plus pour Jérôme Cock (1510-1570), éditeur d'estampes à Anvers et fondateur de l'enseigne « Les Quatre Vents ». Pieter van der Heyden était l'un des graveurs attitrés de Pieter Brueghel ⁴⁸.



Fig. 6a. La sorcière de Malleghem, gravure de Pieter Van der Heyden (1530-1569), réalisée d'après un croquis de P. Brueghel l'Ancien.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pieter_van_Der_Heyden_(graveur)







^{47.} http://www.ma-chienne-de-vie.com/2015/02/le-tableau-du-samedi-hommage-et-recap. html et http://www.rivagedeboheme.fr/pages/arts/peinture-15-16e-siecles/pieter-brueghel-l-ancien. html#7b2h8PVbjuBe3U7C.99





Fig. 6b. Détail.

Et voici l'une de ses gravures, tirée d'un croquis exécuté par Brueghel l'Ancien (fig. 6a et 6b). En regardant bien la gravure, on retrouve d'ailleurs la signature de Pieter Brueghel sur un petit panneau collé sur l'œuf à l'intérieur duquel est pratiquée une extraction de la pierre de lune, en bas et à droite de la gravure. De cet œuf s'échappe par un trou une vingtaine de petits cailloux. Cette gravure porte le nom de *La sorcière de Malleghem*. En bas de la gravure figure l'inscription suivante :

« Vous habitants de Malleghem, soyez bien d'accord. Moi, femme sorcière, je veux que vous m'aimiez. Pour vous guérir, j'arrive ici A votre service, avec mes aides, fièrement. Entrez librement, les grands et les humbles, venez sans retard. Avez-vous le taon dans la tête, Ou les pierres vous gênent-elles ? »

Dans le village de Malleghem, dont le nom signifie en flamand « le village des fous » ou « des simples d'esprit », les habitants sont réunis sur la place du village pour assister ou participer à une étrange cérémonie : un charlatan s'attelle à retirer une pierre qui se trouverait dans leur cerveau.



Alors qu'il extirpe du crâne d'un villageois un caillou, l'un de ses assistants se penche avec une lanterne au-dessus de la tête du « patient » pour vérifier si elle n'en contiendrait pas d'autres. Simplet, ce dernier n'a pas remarqué qu'à ses pieds traîne une boîte pleine de cailloux similaires à celui qu'on lui a sorti de la tête. Sous la table, un homme en saisit un pour tenter de dénoncer la supercherie, mais il ne pourra pas y parvenir car il a la bouche cadenassée. De sa manche sort une marotte, symbole de la folie. L'intention moralisatrice ne fait ici aucun doute.

5. Jérôme Bosch

Nous allons terminer par le tableau le plus intéressant à notre avis, celui qui a inspiré tous ceux que nous avons admirés précédemment. Il est signé

Fig. 7a. Excision de la pierre de folie, par Jérôme Bosch, 1485, Musée du Prado, Madrid.

par Hieronimus Van Aeken ou Aken dit Jérôme Bosch, né en 1460 et mort en 1516.

Le tableau (fig. 7a) se trouve au Musée du Prado, à Madrid, et Bosch l'a peint en 1485. Découvrons l'œuvre en partant de sa périphérie pour nous intéresser ensuite au thème central (fig. 7b).

Dans un cadre rectangulaire décoré de rubans dorés sur fond noir, il glisse une inscription en lettres gothiques dorées qui signifie : « Maître ôte la pierre, mon nom est Lubbert Das ». Ce nom signifierait « blaireau castré », mais en même temps en Flandres, il signifiait « personne simple ». Notons à présent que la scène centrale est située à l'intérieur d'une forme ronde, destinée à nous rappeler que la terre est en harmonie avec l'être humain et le cosmos. Il pourrait s'agir aussi d'un miroir où se reflèteraient la sottise et la folie humaine. Le cadre est champêtre, il se situe dans le monde rural, deux petits villages apparaissant dans le lointain. Installés sur un

promontoire, quatre personnages sont représentés. Attaché sur une chaise, le fou subit l'opération en nous fixant d'un regard niais. C'est un paysan âgé, ventripotent, il a posé ses sabots. Un sac en cuir est fixé au fauteuil sur lequel il



294





Fig. 7b. Détail.

est installé; une dague transperce le sac. Un moine et une religieuse observent la scène d'opération. Le moine s'adresse au patient, sans doute pour l'inciter à faire confiance au chirurgien. Il porte lui aussi une fiole, comme la femme du tableau de Pieter Huys (voir le thème de l'eau et la folie). Quant à la nonne, elle tient sur la tête un livre, ce qui est une curieuse façon d'utiliser un recueil de la connaissance médicale puisqu'elle ne le consulte même pas ! Venons-en au chirurgien. Il est coiffé d'un entonnoir. Habituellement, c'est le fou qui est affublé de ce couvre-chef. L'entonnoir, la pointe située vers le haut symbolise la fuite des idées vers le ciel, autrement dit la folie. Or, c'est le chirurgien qui porte ici l'entonnoir. En fait, dans ce tableau, l'entonnoir n'est pas synonyme de folie mais de tromperie. Il désigne le chirurgien comme charlatan ⁴⁹. D'ailleurs, J. Bosch inclut dans son paysage champêtre des potences, des bûchers et des roues, pour avertir les charlatans du sort qui les attend.



^{49.} Notons que, dans les caricatures du XXº siècle, le psychiatre est souvent affublé d'un entonnoir : il est bien connu que les psychiatres sont plus fous que leurs malades !

Intéressons-nous plus précisément à l'opération. On remarque que ce n'est pas une pierre que le chirurgien-charlatan extrait de la tête du fou, mais une fleur, une sorte de tulipe. La même fleur est posée sur la table où sont accoudés le moine et la nonne. Certains critiques y ont vu un symbole sexuel. Dans ce cas, ce que ferait le chirurgien consisterait, non pas à guérir le patient de sa folie, mais à le castrer, à annuler son désir sexuel et à le ramener dans le droit chemin de la morale chrétienne. Quant au sac en cuir transpercé d'une dague, n'a-t-il pas lui aussi une signification érotique ? Lubbert Das, le blaireau castré de l'inscription, va bien dans le même sens.

« Dans cette œuvre, Jérôme Bosch nous montre donc qu'en dehors des péchés il y a d'autres menaces comme la crédulité, la stupidité, l'absurdité, la bêtise ou encore la folie qui conduisent les hommes à s'en remettre à des charlatans ou à des médecins peut-être aussi fous qu'eux. Le fait que l'Église participe à une opération aussi grotesque, alors qu'elle devrait détenir le savoir, montre à quel point il est temps pour le peuple de se débarrasser des croyances médiévales au profit de l'esprit nouveau 50 ».

Conclusion

Les œuvres que nous avons découvertes et présentées ici montrent bien tous les questionnements des artistes et des scientifiques du XVI° siècle. Nous y trouvons une critique de la société en mutation à cette époque-là. Jérôme Bosch dénonce les vices qui conduisent inévitablement à l'Enfer, mais aussi les déviations de l'Église.

Erasme le souffreteux encensait-il les médecins (comme dans sa première version de l'Éloge de la Médecine) ou bien leur conseillait-il (comme dans la dernière version qu'il publiera en 1529, à la fin de sa vie) de suivre l'exemple des maîtres de l'Antiquité comme Hippocrate et Galien ? N'oublions pas, par ailleurs, que dans sa correspondance très féconde, il a également critiqué les médecins, mais surtout les chirurgiens auxquels il a souvent fait appel. En fait, Erasme distingue très nettement « le vrai médecin, savant, dévoué et compétent, de celui qui cache son ignorance derrière un vocabulaire pédant et pseudo-scientifique ».

Quant à la folie, à laquelle il donne la parole dans son *Éloge de la Folie*, quelle signification avait-elle pour les artistes du XVI° siècle ? Était-ce une déviance, un dérèglement dû à une pierre qui se serait formée dans le cerveau, sous l'effet d'une punition divine ou d'une intervention diabolique? N'était-ce



^{50.} Publié le 3 décembre 2008 dans http://arcaneslyriques.centerblog.net/6522899-L-EXTRACTION-DE-LA-PIERRE-DE-FOLIE

pas plutôt une manière de vulgariser la prise de conscience par les scientifiques du rôle prépondérant du cerveau dans le corps humain ?

La folie n'est-elle pas aussi un artifice utilisé par les peintres, et par Erasme dans l'*Éloge de la Folie*, pour critiquer les travers de la société dans laquelle ils vivent ?

Tous ces tableaux nous fascinent, nous interrogent, et nous n'avons sans doute plus aujourd'hui toutes les clés pour en décrypter les messages, qui se cachent dans les moindres détails.

F. R. et M. R.

Webographie

psychiatrie.histoire.free.fr (blog de Michel Caire)

http://www.histoire-france.net/temps/renaissance

http://www.museeprotestant.org/notice/bilan-naissance-et-affirmation-du-protestantisme/http://www.histoiredelart.net/artistes/van-eyck-jan-451.html

https://en.wikipedia.org/wiki/Serafeddin_Sabuncuoğlu

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jan_Sanders_van_Hemessen

https://www.museodelprado.es/aprende/enciclopedia/voz/hemessen-jan-sanders-van/de2d1fd4-0216-4d6e-8849-d45ada3db20b

http://www.patrimoines-saint-omer.fr/Les-musees-et-oeuvres/Musee-de-l-hotel-Sandelin/Parcours-Arts-du-16e-au-19e-siecle/Ecoles-du-Nord/L-Excision-de-la-Pierre-de-folie-copie-d-apres-Pieter-Bruegel-l-ancien

http://www.ma-chienne-de-vie.com/2015/02/le-tableau-du-samedi-hommage-et-recap.html

http://www.rivagedeboheme.fr/pages/arts/peinture-15-16e-siecles/pieter-brueghel-l-ancien.html#7b2h8PVbjuBe3U7C.99

https://fr.wikipedia.org/wiki/Pieter_van_Der_Heyden_(graveur)

http://arcaneslyriques.centerblog.net/6522899-L-EXTRACTION-DE-LA-PIERRE-DE-FOLIE

https://histoiresdeloeil.wordpress.com/2012/10/15/primitifs-flamands-manierisme-dunord/

http://neouniversel.blogspot.fr/2008/11/lillusion-du-monde-2-la-trpanation-ou.html

Bibliographie

BAUBEROT Jean, 2013. Histoire du Protestantisme, Paris, éd. PUF, coll. Que sais-je.

Beyneix Alain, 2015. « Une médecine du fonds des âges : trépanations, amputations et tatouages thérapeutiques au Néolithique », *L'Anthropologie*, vol. 119, n° 1, p. 58-71.

Boussel Patrice, 1979. Histoire de la Médecine et de la Chirurgie de la Grande Peste à nos jours, Paris, éd. de la Porte Verte.

Brabant H., 1996. *Médecins, malades et maladies de la Renaissance*, Bruxelles, éd. la Renaissance du Livre.







- Brochard Cécile & Pinon Esther, 2011. Actes du colloque « La folie : création ou destruction ? », Rennes, éd. Presses Universitaires de Rennes.
- Brunon J., 2016. « Aux origines de la neurochirurgie française », *Neurochirurgie*, vol. 62, n° 5, 119-127, juin.
- CAIRE Michel, à paraître. Histoire de la psychiatrie, Paris, Nouveau Monde éditions.
- CYRULNIK Boris & LEMOINE Patrice (sous la direction de), 2017. La folle histoire des idées folles en psychiatrie, Paris, éd. Odile Jacob.
- Delluc Gilles, s. d. : « Paléopathologie paléolithique, Les maladies de l'homme préhistorique », à consulter sur le site hominides.com (http://www.hominides.com/html/references/paleopathologie-paleolithique-0434.php).
- Erasme de Rotterdam, 1964. Éloge de la Folie, traduction par Pierre de Nolhac, suivi de la « Lettre d'Erasme à Dorpius », avec des annotations de Maurice Rat, Paris, éd. Garnier-Flammarion.
- Erasme de Rotterdam, 1997. Éloge de la Médecine, suivi de commentaires, Bruxelles, éd. Maison d'Erasme.
- FOUCAULT Michel, 1994. « L'eau et la folie », dans *Dits et écrits, 1959 1988*, Paris, éd. Gallimard (Defert D. et Ewald F, avec la collaboration de Lagrange J.), p. 268.
- FOUCAULT Michel, 1961. Folie et déraison: Histoire de la folie à l'Âge classique, Paris, éd. Plon.
- GIRAUD Cécile, 2004. « La trépanation : étude de cette pratique chirurgicale au Moyen Âge », PALEOBIOS, 13.
- Guratzsch Herwig, 1980. L'âge d'or de la peinture flamande et hollandaise, VNU Books International.
- LICHTENTHAELER Charles, 1978. Histoire de la Médecine, Paris, éd. Fayard.
- MARGOLIN Jean-Claude, 1975. « Des lunettes et des Hommes, ou la satire des malvoyants au XVI° siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 30, n° 2, p. 375-393.
- Merlin-Anglade Véronique, 2000. « L'excision de la Pierre de Folie », *Journal du Périgord*, n° 63, avril 2000.
- Postel Jacques & Quétel Claude, 1983. *Nouvelle histoire de la Psychiatrie*, éd. Privat. Roy Michel, 2016. « Le suaire de Cadouin, ancêtre des neuroleptiques ? Analyse de son utilisation thérapeutique dans le traitement des troubles mentaux de Charles VI et Louis XI », communication au colloque de Cadouin, août 2016.
- Vallois Henri-V., 1971. « Le crâne trépané magdalénien de Rochereil », *Bulletin de la Société préhistorique de France, Études et travaux*, t. 68, n° 2, p. 485-495.
- Vanden Branden J.-P., 1997. « Erasme et la Médecine », dans Erasme, 1997.







Le deuxième été de la Révolution en Dordogne : le temps des incertitudes

par Guy MANDON

Dans l'histoire de la Révolution française, l'année 1790 semble surtout se caractériser par l'impression d'accalmie qui prédomine à Paris. C'est « l'année heureuse », celle de Lafayette et de la Fédération. C'est aussi celle qui semble clore le temps des incertitudes de l'après-Bastille : avec l'été, la nouvelle administration des quatre-vingt-trois départements voit le jour. Ainsi la Dordogne se dote-t-elle de ses nouvelles structures : Conseil général du département à Périgueux que relaient, auprès des municipalités en place depuis l'hiver, les neuf conseils de districts.

Pourtant, l'été 1790 en Dordogne (et ce n'est pas un cas isolé) se situe moins dans l'apaisement que dans l'accélération du processus révolutionnaire qui se joue au moins sur deux terrains : les campagnes qui s'enflamment à nouveau autour de la question des bancs au nom de l'esprit de 1789 ; les villes où s'installent les clubs alors que la noblesse voit s'accélérer sa marginalisation.

Beaucoup d'événements que nous étudierons ici ont déjà été présentés par Georges Bussières¹: le lyrisme qui préside à leur narration nous conduira à renvoyer à ce travail, d'une force didactique incontestable.



Bussières, 1989.



Notre optique sera pourtant différente, ce qui est logique : là où ils achèvent l'ouvrage chez lui, nous voudrions analyser, pour notre part, les perspectives que ces événements ouvrent sur le futur révolutionnaire de la Dordogne dont les composantes, se réclamant d'un même idéal, peinent pourtant à coexister, entre tentative de stabilisation institutionnelle pour clore le processus révolutionnaire d'une part, radicalisation pour le pousser au bout de sa logique de l'autre.

I. L'heure des nouvelles administrations : communes, département et district

1789 avait fait exploser les institutions d'Ancien Régime ². Le nouveau département, né en février 1790, se dota dès la fin de l'hiver d'autorités municipales. Cette première consultation mit en scène les nouvelles catégories de citoyens taillées sur des bases fiscales : on devenait citoyen actif si l'on payait l'équivalent de trois journées d'impôt soit un peu moins de 2 livres. Dans les campagnes du Périgord, où les rôles de tailles nous montrent la prédominance d'une solide cohorte de petits agriculteurs, le chiffre fut peu discriminant. Des environ 480 000 habitants ³ réunis en une centaine de milliers de foyers fiscaux, plus de 70 000 chefs de « feux » furent appelés aux urnes, soit près des trois-quarts d'entre eux. Il est vrai que, dans les villes, notamment celles auxquelles les privilèges fiscaux épargnaient la taille, ce chiffre est beaucoup plus bas.

70 000 citoyens actifs pour désigner 700 électeurs

À la fin d'un hiver très secoué par les insurrections rurales au sud du département, les citoyens actifs se dotèrent de conseils municipaux qui reproduisaient souvent la hiérarchie traditionnelle de la communauté rurale. Le mode d'élection y contribuait : on votait en assemblée réunie à l'église le plus souvent. On choisissait les élus de la commune, maire d'abord, officiers municipaux puis notables ensuite, parmi la deuxième catégorie de citoyens : les électeurs. Cette seconde barrière était loin d'être infranchissable et beaucoup de métayers qui, notamment en Nontronnais, payaient souvent plusieurs dizaines de livres de taille d'impôt d'exploitation, figuraient dans cette catégorie, au

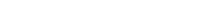






Mandon, 2012.

^{3.} Nous retenons ce chiffre extrait de Lepetit, 1995, qui n'est pas sans poser de question, concluant pour un fort recul de la population entre 1789 et 1799, que le comptage effectué dans plusieurs dizaines de registres paroissiaux, via leur publication par le Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, ne permet pas de confirmer.



grand dam de certaines municipalités ⁴. Aucune candidature n'était légalement possible et la décantation au cours des trois tours de scrutin, pour le maire d'abord, profitait aux plus connus et aux plus... rassurants, d'autant que l'on prêtait serment de voter pour celui qu'en son âme et conscience on considérait comme le plus compétent. Il est vrai que dans les petites communes, il fallait d'abord trouver des candidats sachant lire et écrire.

Les citoyens actifs furent de nouveau convoqués en juin. Ils devaient cette fois désigner ceux qui, parmi les électeurs, siégeraient en juillet au département pour élire les administrateurs départementaux. Réunis au canton, les citoyens actifs devaient désigner leurs représentants à raison d'un électeur pour cent actifs et donc autour de 700 pour le département.

Une participation électorale élevée

Si, pour beaucoup de districts, les procès verbaux de ces élections sont épars ou ont disparu, nous disposons de leur totalité pour celui de Nontron. Ils montrent qu'environ deux tiers des actifs se rendirent aux urnes ⁵. Il faut dire que ces votants avaient un certain mérite : les élections durèrent à chaque fois plusieurs jours et même une semaine à Nontron. Il fallait que tout fût fait pour respecter la souveraineté populaire. Le même processus prévaut donc : vérification du nombre des actifs, désignation du bureau provisoire occupé par les cinq plus anciens, élection du bureau définitif, serment et, finalement, scrutin de liste pour désigner les électeurs. La marche de ces assemblées, qui comptaient souvent plus de 500 personnes, était alourdie par le grand nombre de citoyens actifs ne sachant ni lire ni écrire : un scrutateur écrivait le bulletin tandis qu'un autre devait vérifier que cela correspondait bien au vœu du votant. Le vote était de ce fait quasi-public et il tourna une nouvelle fois au profit des notables.

Le temps des patriotes modérés et de Maleville

Nos sept cents élus se retrouvèrent à la cathédrale pour leur première réunion du 12 juillet ⁶. Beaucoup, déjà présents le 16 mars 1789 pour les états généraux du Périgord, purent évoquer ensemble le chemin parcouru en une année. Heureusement, ces élus se trouvaient-ils déchargés des travaux des champs car ce sont trois semaines qu'ils allaient passer en assemblée. Ce long processus tenait beaucoup à la lourdeur d'une assemblée aussi nombreuse.







^{4.} Archives départementales de la Dordogne (ADD), 7 L 28. Ainsi Saint-Front de Champniers : « Il est remarquable que dans les citoyens éligibles aux municipalités [...] il y en a 26 sans aucune propriété mais qui, exploitant des domaines suffisamment cotisés, sont dans le cas de l'égibilité ».
5. ADD, 7 L 28.

^{6.} ADD, 3 L 12, Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'Assemblée électorale, le 12 juillet 1789 et les jours suivants, dans l'église des PP jacobins de cette ville. En réalité les électeurs se réunirent d'abord à Saint-Front puis, à partir du 14 juillet, se retrouvèrent au couvent des Jacobins qui devait devenir le lieu de réunion de l'assemblée départementale et de son directoire.

Cette fois, a peu d'exceptions près, les électeurs savaient écrire ce qui simplifiait les procédures.

Ce corps électoral avait commencé à identifier ses leaders. On s'en aperçut quand, le bureau des plus anciens formé, on décida, avant d'aller plus loin, de vérifier les pouvoirs : il fallut que chaque district se désignât, cette fois sans vote formel, deux commissaires. Les 18 noms qui apparurent furent ceux de leaders déjà identifiés : les Maleville, Mazerat, Verneilh, Nicolas Beaupuy. Trop identifiés peut-être! Ce fut surtout le cas des deux commissaires périgourdins élus non de la ville mais du canton rural, Pipaud des Granges et Lamarque, tous deux avocats. Lorsqu'on proclama le nom des 700 électeurs, leurs noms furent contestés. Il ne faut pas chercher bien loin par qui : les Périgourdins de la ville détestaient ces hommes du Conseil des communes. Il fallut instruire leurs dossiers et procéder à un nouveau vote pour Pipaud tandis que Lamarque fut reconnu par acclamation. Un troisième élu périgourdin, le futur montagnard Pierre Chrétien, convaincu du sort qui l'attendait, se retira de lui-même.

Nous épargnerons au lecteur les méandres du processus électoral, soulignant seulement que c'est au bout du dixième jour seulement que, de scrutins en serment, on commença à voter sur le nom des futurs administrateurs. Les électeurs se montrèrent plutôt modérés. On notera que seule la moitié des dix-huit commissaires du premier jour firent partie des 36 élus (4 par districts) : la réputation de certains ne les servit point et l'on préféra de plus



Fig. 1. Jacques de Maleville (iconothèque de la SHAP, fonds Saint-Martin, BA 152).

neutres administrateurs. Signalons quand même, parmi les élus, Jacques de Maleville (fig. 1) qui allait apparaître comme l'un des hommes forts du nouveau Conseil d'administration du département où il siégerait jusqu'à son élection au Tribunal de Cassation en 1791. Il serait aussi membre du directoire de huit membres dont il assurerait la vice-présidence. L'homme de la loi, le procureur général syndic, fut Moreau de Saint Martial, ancien président de la Cour des aides et déjà connu comme homme de poigne et d'expérience. Sa verve dévastatrice devait le conduire à dresser un portrait au vitriol des futurs députés périgourdins ! Signalons, par ailleurs, qu'à l'exception de







Beaupuy et de Verneilh-Puyrazeau, les nobles disparurent des fonctions de gouvernement du département. On était déjà loin des municipales !

Le temps de la Fédération : fraternité et clivages politiques

Si les opérations durèrent aussi longtemps, c'est aussi que les élus durent s'intéresser à des questions de l'heure. Ainsi, par deux fois, ils furent interrompus pour fêter la Fédération : d'abord le 14 juillet, où une imposante manifestation se déroula à Saint-Front avec un protocole très étudié. Au même moment, une centaine de Périgourdins assistaient à la cérémonie du Champ de Mars, l'Assemblée nationale ayant décidé le 7 juin que toutes les gardes nationales du royaume y seraient représentées. Ces députés, qu'elles élurent aux chefs-lieux de districts où, travaux des champs obligent, les bataillons des campagnes étaient moins représentés, étaient d'abord des notables : le ratio de 1 pour 400 y contribua mais aussi le fait que se rendre en quinze jours à Paris distante de cent lieues supposait disposer d'un cheval et de faire les avances de frais qu'on estima ensuite, pour les rembourser, selon les districts, de 150 à 300 livres. Le 14 juillet lui-même fut célébré dans chaque commune où l'on prêta le serment fédératif⁷. Lorsqu'à l'extrême fin du mois de juillet, on vit revenir de Paris les délégués, ils portaient les drapeaux de la Fédération qu'on décida d'installer dans la salle de réunion des Jacobins. Mais la fête fut sensiblement moins unanime : les gardes nationaux de Périgueux, qui accueillaient leurs frères d'armes, avaient oublié d'inviter la municipalité à cette réception. On était, depuis mars, dans l'affrontement entre les deux institutions!

D'ailleurs, les fêtes de la Fédération furent quelque peu ternies. À Périgueux, Pipaud des Granges dut y doucher quelques espoirs en annonçant, dans son discours, « que plusieurs personnes qui se croyaient autorisées à refuser le payement des rentes et de la dîme, qu'elles devaient prévenir les mêmes personnes qu'elles étaient dans l'erreur ⁸ » avec les dangers de peine encourus. Périgueux connut aussi l'épisode le plus dramatique de l'équipée de Chantal et de la garde nationale de Cendrieux, qui agitait ce petit bourg depuis l'automne 1789 et avait connu un de ses temps forts en février, au temps de la plantation des mais : il fut arrêté par la garde nationale de Périgueux qui reconnaissait seulement son adversaire, de Sénailhac, comme régulièrement élu. À noter que, lors du jugement de Chantal (et son acquittement), Pipaud se garde bien, dans la présentation qu'il fait du procès dans le *Journal patriotique de la Dordogne*, de rappeler cet épisode ⁹. Le très long développement que G. Bussières consacre à cette affaire nous permet de renvoyer à son ouvrage ¹⁰.



Bussières, 1989, t. II, p. 372.

^{8.} Bussières, 1989, t. II, p. 376.

^{9.} Journal patriotique de la Dordogne, année 1791 (consultable à la médiathèque Pierre-Fanlac, Périgueux).

^{10.} Bussières, 1989, t. II, p. 347.

Ces frictions ne furent pas d'ailleurs les seules. On dispose d'une étude faite sur la réunion des gardes nationaux à Excideuil, qui fut troublée par l'affrontement entre Thibériens et Excideuillais ¹¹. Le torchon brûlait entre les deux villes depuis la désignation d'Excideuil comme chef-lieu de district, titre que Thiviers, plus peuplée, plus centrale et située sur la grande route de Limoges, estimait devoir obtenir.

Les députés, qui se séparèrent le 1^{er} août, se retrouvèrent le 9 au cheflieu de chaque district pour y élire un conseil de 12 membres qui, à son tour, se doterait d'un directoire permanent de quatre membres.

Au total, les opérations électorales à la cathédrale puis aux Jacobins avaient cherché à asseoir la légitimité de leurs nouvelles fonctions en avançant à pas comptés. Mais les troubles venus des campagnes, et qui avaient interrompu le cours de leurs assemblées, devaient leur compliquer singulièrement la tâche.

II. Les bancs de la discorde

Les lendemains de fête furent en effet amers pour les électeurs. Lisons le procès-verbal du jeudi 15 juillet :

« À l'ouverture de la séance le doyen a dit "Que dans diverses paroisses du département, il y avait une espèce d'insurrection et d'insubordination, qu'on brûlait les bancs des églises et que quelques personnes même chargées du maintien de la tranquillité publique ne s'y opposaient pas ; qu'il serait intéressant que l'assemblée voulut bien s'occuper de cet objet" 12 ».

Et Salleton, maire de Périgueux, faisait écho aux craintes particulières de sa ville. On décida donc d'écrire :

« non seulement dans les paroisses où il y a des mouvements mais dans celles où on pourra le croire utile pour rappeler surtout aux municipalités et aux gardes nationales tout le respect qu'ils doivent aux décrets de l'Assemblée nationale et qui est de leur devoir de protéger les citoyens et de veiller au respect des propriétés ¹³ ».

Conclusion : on s'était beaucoup agité dans les campagnes le jour de la Fédération et probablement les précédents. L'objet de la vindicte paysanne était les bancs des églises et le passage montre clairement que ceux qui étaient en charge de l'ordre étaient passifs ou complices.



Aubisse, 1939, p. 185. L'article est très bien documenté. À noter que, de leur côté, les Thibériens se plaignirent auprès de l'Assemblée nationale, présentant ainsi une seconde version des faits

^{12.} ADD, 1 L 352.

^{13.} ADD, 1 L 352.



La question des bancs est, dans la vie des paroisses, un objet de contestation classique bien avant 1789. Longtemps, ils furent l'apanage des seigneurs, qui marquaient ainsi leur place particulière au sein de la communauté rurale en les installant dans le chœur. À leur banc, ils priaient aussi au-dessus des sépultures de leurs ancêtres dont on leur avait concédé les places. Mais s'était développée l'habitude, pour des anoblis, de suivre la coutume et ils furent rejoints par des bourgeois ruraux, moyennant un contrat de cession établi par l'évêché et en échange d'une somme que récupérait la fabrique. Et tous ne pouvaient exhiber ces documents.

Mais surtout, ces bancs étaient la manifestation, au sein du lieu où s'assemblait la communauté villageoise, d'une inégalité qu'à partir de 1789 on ne supporta plus. C'est ce que rappelle le mémoire des gardes nationaux de Léguillac-de-Cercles en septembre 1790 :

« Les seigneurs et notamment les bourgeois se sont approprié les bancs d'église et les autres y apporter des chaises... Comme c'était des places qui nous appartenaient et à la commune et que chacun désirait s'en approprier vu que c'était une usurpation et qu'il n'y a ni ne devait y avoir aucun privilège dans ce lieu sacré où est placée la sainte divinité 14 ».

L'hiver 1790 avait vu se multiplier les brûlements de bancs en Sarladais et l'idée s'imposa, avec vigueur, que, désormais, on devait les supprimer pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles qu'imposait l'égalité au sein de la Nation.

L'information qui parvint à l'assemblée électorale le lendemain prouve que le 14 juillet relança la revendication paysanne. Curieusement, elles parlent moins d'égalité que de liberté comme le souligne le texte ci-dessus : on entendait que la liberté s'était établie en France et qu'aucun individu n'avait aucun privilège « dans ce lieu sacré ».

Le dossier de la prévôté, que nous venons d'ouvrir, contient ainsi mention de plusieurs conflits locaux ¹⁵. De leur nombre limité, il semble qu'il faille surtout conclure à la résistance d'une partie de la communauté qui en appelle aux tribunaux. Ces plaintes nous informent ainsi sur les lignes de fracture au sein des nouvelles communes et leur intérêt, au-delà des faits incriminés, est évidemment décisif. Nous avons, en effet, trois types de cas : ceux où, comme à Négrondes, Saint-Laurent-de-Pradoux (aujourd'hui Saint-Laurent-des-Hommes) ou Léguillac-de-Cercles, la confrontation oppose les officiers municipaux, défenseurs du droit et des bancs, à la garde nationale qui





^{14.} ADD, B 847.

^{15.} ADD, B 847.

conteste l'existence des bancs ; ceux où, comme à la « confédération » de Grun, municipalité et garde nationale s'opposent à un notable propriétaire de bancs ; ceux où, enfin, à Bourdeilles, municipalité et garde nationale s'opposant à la destruction des bancs, ce sont des leaders paysans qui conduisent l'opération.

Négrondes : plus de bancs pour les mauvais payeurs

Les désordres débutèrent à Négrondes le 14 juillet. On avait fêté la Fédération à la messe du matin et prêté serment avant de se rendre chez le commandant de la garde nationale, malade. Au retour, les cadres partis de leur côté, bon nombre de grenadiers, l'élément populaire de la troupe, répondirent aux exhortations d'un nommé Grand-Jean, pour s'en prendre aux bancs. Un seul fut sorti, celui du commandant en second qui avait présidé au serment. C'était une simple mise en train. Le dimanche suivant, 25 juillet, ce fut une autre histoire : tous les bancs furent sortis et brisés menu dans un scénario à la sarladaise 16, où l'on fit contribuer les plus riches pour régaler les artisans de la fête. Il semble aussi qu'on avait, en pleine récolte, proclamé l'interdiction de payer la dîme. La municipalité porta plainte et les trois principaux accusés furent arrêtés et conduits par la maréchaussée dans les prisons de la ville. La principale défense des accusés, menée par Me Vidal de Boisset, avocat périgourdin libéral et ancien membre du conseil des communes, consista à plaider la légitimité d'une action qui visait des propriétaires qui ne payaient pas leur droit et empêchaient ainsi la fabrique de faire les menus travaux d'entretien à l'heure où, selon le principal accusé, il pleuvait dans l'église. L'autre justification des prévenus était de rappeler « que s'ils étaient coupables ce serait à l'exemple de tout le royaume et qu'il faudrait faire périr le tiers de ce vaste empire ». D'ailleurs, ils n'avaient fait que leur devoir et, si la maréchaussée venait, ils sauraient bien trouver du secours. Comme les autres, ils n'accordent aucune foi à la lettre de l'assemblée électorale qu'on leur objectait et affirment que « ce sont les officiers municipaux qui l'ont fait écrire ». Et de s'en prendre à tous ces « bougres de bourgeois ».

Saint Laurent-de-Pradoux: non à la lettre

L'exemple de Saint-Laurent-de-Pradoux, dont la plainte remonte au 25 juillet, prouve que les municipalités étaient inquiètes : celle-là avait décidé, le dimanche après le 14 juillet, de donner trois semaines aux propriétaires pour produire leur titre et régler leur dû à la fabrique. Mais nul ne se pressait. À la date limite du 8 août, un seul propriétaire, bourgeois, s'était présenté tandis que le seigneur, le sieur de Beaufort, invoquait la maladie pour n'avoir pu ni se



^{16.} Mandon, 2012, p. 275.

déplacer ni rechercher ses titres. Mais la patience n'était plus de saison pour les paroissiens. Le curé eut beau faire son devoir, le dimanche 25 juillet, en lisant au prône la lettre que nous avons vu les électeurs rédiger à Périgueux pour rappeler le respect dû aux propriétés qu'étaient les bancs, au moment de vêpres, le cabaretier Boutade proclama, juché sur un tombeau (le cimetière entourait l'église), que « les bancs sortiraient de force » et accusa la municipalité de ne pas faire son devoir. Celle-ci vint, flanquée du curé qui relut la lettre de Périgueux, dont il fit remarquer qu'elle était imprimée. Mais Boutade n'en eut cure : il répéta que c'était un faux que la municipalité avait fait pour se couvrir. On n'alla pas plus loin mais, devant la carence des propriétaires, deux artisans qui travaillaient à Bordeaux firent savoir qu'on y sortait les bancs et qu'il fallait qu'on fît de même à Saint-Laurent. Munis d'une hache, ils tentèrent de passer à l'action. Le curé s'interposa avec succès. Ils furent tout de même arrêtés par la maréchaussée et restèrent en prison à Périgueux jusqu'au 24 août.

Léguillac-de-Cercles : la garde nationale intraitable

L'opposition entre municipalité et gardes nationaux prit un tour plus violent encore à Léguillac-de-Cercles. Ici, en effet, la plainte des édiles et du commandant de la garde nationale donne l'image d'un beau chahut. Ses prémices s'étaient ouvertes le dimanche précédent où le maire, lui-même propriétaire d'un des deux bancs de l'église, l'autre étant celui du seigneur, avait réussi à contenir la partie de la garde nationale qui voulait sortir les bancs. Mais le 22 septembre, jour de la fête patronale, « un attroupement de gens armés de fusils et de bâtons, qui faisait beaucoup de train dans l'église, enlevait bancs et chaises ». Or il s'agissait de gardes nationaux : on les rappela à leur serment. « Bien loin de nous obéir [déplore le maire], ces mutins se seraient révoltés contre nous ». Le maire prétend n'avoir été arraché qu'in extremis à ses adversaires. Bref, « ni prières, ni menaces, ni ordres tout a été inutile ». Et les mutins de poursuivre comme « des fous ou plutôt des bacchantes », chantent dans l'église et poursuivent la fête à l'extérieur où ils vendent les chaises à l'encan. Les désordres se poursuivent le dimanche suivant où les mêmes « font des proclamations dont une de demander à la troupe si elle se repentait grondant ceux qui ne répondait pas et les forçant à dire non ». La suite relevait désormais du district qui saisit la justice. Mais quand on finit par envoyer les cavaliers de Brantôme, Thiviers et Périgueux, soit douze hommes, non seulement ils ne furent pas en mesure d'arrêter le seul prévenu, le major de la garde nationale qui avait fait figure de leader, mais devant la menace des villageois, ils décidèrent de se retirer 17.



^{17.} ADD, 7 L 7.



La maréchaussée de Périgueux avait déjà connu semblable mésaventure. À Grun, le 14 juillet, où ce sont trois paroisses confédérées, Grun, Bourrou et Jaure, qui s'assemblent dans la première, c'est cette fois avec l'accord de la mairie que les bancs devaient être retirés. Si la maréchaussée en garde la trace, c'est du fait de la plainte du commandant déchu de la garde nationale. Celuici pointe du doigt le maire qui avait annoncé, le dimanche précédent 11, la destruction des bancs pour la veille de la fête. Mais on commença à le faire dès le 12, où deux bancs furent détruits. Le jour de la fête, le commandant voulut appliquer à ses hommes assemblés la règle qui imposait que l'on n'entrât pas dans l'église avec les fusils chargés. Ce fut le signal d'un affrontement, qui devait couver avec ce commandant bourgeois, et donc, pourrait-on dire, à l'ancienne mode. On l'exclut et il fut victime de coups. Les bancs qui restaient furent brisés avant vêpres avec l'encouragement du maire. Quant à la victime, elle rapporte des propos selon lesquels ses bourreaux « ne voulaient plus de Messieurs ». La plainte provoqua ainsi la curieuse équipée narrée par le commandant de la maréchaussée lui-même, le très fameux et très honni Bôvier de Bellevaux. Quand, le 25 août, il arriva à Grun pour instruire l'affaire, au lieu de malheureux paysans tremblants qu'il trouvait dans ses descentes peu de temps auparavant, il dut faire face à des habitants assemblés devant l'église qui, dès l'arrivée des cavaliers, ameutèrent le reste de la population du village au son de la caisse. Il en aurait normalement fallu plus pour décontenancer Bôvier. Mais il dut, témoin impuissant, voir grossir l'assemblée, qu'il trouva « fort polie », lui déclarant être là seulement « pour éviter qu'on ne fasse du mal » et donc protéger les accusés. Bôvier ne put même pas obtenir la signature de son rapport tant par le maire que par les deux officiers municipaux. Au moins voulut-il consigner les destructions : il se rendit à l'église constater les dégâts en compagnie du plaignant, manifestement très apeuré. Bôvier demanda si on le reconnaissait comme commandant de la troupe. Il se vit répondre par les habitants qu'ils en avaient changé et l'avaient remplacé par le cabaretier du village. Mieux même : en toute logique, et puisqu'il était, par sa plainte, le fauteur de troubles qui avait conduit là les cavaliers, c'était lui qui devait être arrêté. Il y a des limites à tout et Bôvier souligna qu'il ne pouvait agir sans mandat. La maréchaussée repartit, encadrée des grenadiers qui lui firent, tambour battant, les honneurs de la paroisse. Quelque chose s'était décidément dégradé dans le département de Périgord!

Bourdeilles : l'offensive des métayers

L'affaire de Bourdeilles, qui eut un tout autre retentissement, est importante. Elle fut portée à la connaissance de l'assemblée électorale :



308

« [le 30, le jour de la remise des drapeaux], un électeur est monté à la tribune pour faire la lecture du procès-verbal dressé par les officiers municipaux de Bourdeilles tendant à inculper des habitants d'avoir voulu dimanche dernier [soit le 25 juillet] enlever et brûler les bancs des églises avec menace d'exécuter ce projet dimanche prochain pour la fête patronale ».

Ils consultent l'assemblée, laquelle leur conseille d'appeler d'autres gardes nationales et d'arrêter les coupables avant de passer à ce qui compte ce jour-là : la réception des drapeaux ! En fait, avec ce gros bourg (ou cette petite ville), on a un autre type de comportement qui marque une autre ligne de fracture. D'un côté, on a vu les habitants défiler le jour de la fête de la Fédération et s'assembler pour banqueter 18. Il est clair que cette fois l'autorité locale n'était pas prête à se commettre dans les désordres. L'affaire des bancs tourna donc à l'affrontement entre la paysannerie, où dominent les métayers, et les notables. Plus que la plainte de la mairie, c'est, au cours de l'information, l'état des faits que nous donnent certains témoins qui est éclairant. Il faut ainsi entendre le docteur J.-B. Boisset narrer, de façon circonstanciée, des faits qui se sont déroulés en trois épisodes ¹⁹. Une première fois, le 18 juillet, les métayers, leaders d'un attroupement que le témoin évalue à 150 personnes, s'assemblèrent annonçant leur intention de sortir les bancs. Le témoin, officier municipal, sait qu'ils ont tenté d'entraîner le tambour qui a refusé. Boisset les menace, s'ils s'entêtent, de violences semblables à celles de Montauban, événement qui a eu de forts échos en Périgord qui avait envoyé un détachement de la garde nationale conduit par Chrétien 20 pour soutenir les patriotes face aux contre-révolutionnaires catholiques. Ce à quoi les attroupés répondirent qu'ils trouveraient sans difficulté pour les aider, dans les villages autour, 50 personnes. La deuxième offensive fut la plus destructrice : le 25 juillet, furent détruits tous les bancs, sauf deux, qui connurent le même sort 8 jours plus tard. Ce dimanche-là, la municipalité, témoin impuissant le 1^{er} août, réagit enfin, menaça de la loi martiale ce qui fit fuir les mutins à l'exception de trois d'entre eux, trois métayers, arrêtés, mis en prison au château puis transférés dans les prisons de la prévôté, où ils clamèrent leur innocence, n'ayant fait, dirent-ils, qu'accomplir les lois ce en quoi la municipalité avait failli.







^{18.} LAFON, 1937, p. 208.

^{19.} Jean-Baptiste Boisset est un personnage central des événements révolutionnaires de Bourdeilles, dont il fut maire en 1791. Proclamant sans vergogne des convictions qui n'étaient guère en faveur des jacobins, il fut dénoncé et jugé à Paris par le tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 7 thermidor an II, soit l'avant-veille de la chute de Robespierre. Il était âgé de 36 ans et occupait les fonctions de chirurgien-major du 2° bataillon d'Angoulême (Archives nationales (AN), W 338 et VILLEPELET, 1912, p. 514).

L'équipée tourna d'ailleurs court et le commando rebroussa chemin à quelques lieues de Périqueux.



Le vicaire de Calviac mène ses paroissiens contre la mairie

À un mois de là, une autre affaire de bancs défraya la chronique en Sarladais à Calviac 21. Cette fois, le peuple a trouvé un chef en la personne de son vicaire. Celui-ci s'était déjà illustré en mai, où il avait publiquement arraché un décret affiché sur les rentes, froissé un autre texte officiel qu'il avait mis dans ses poches. Pour ce qui est de l'église, il fit non seulement sortir les bancs mais réaménagea et le chœur et surtout la nef qu'il fit ceindre de banquettes, rivées aux murs, tout cela rendant impossible le retour des bancs. Quand parut, le 4 août, le décret royal ordonnant leur réinstallation dans les églises où ils avaient été enlevés, le maire vint le proclamer à l'église, citant en même temps la lettre de l'assemblée des électeurs du 15 juillet. Se déclencha alors une riposte violente des habitants et la municipalité se trouva menacée et même molestée (un paysan met le poing sur le nez du procureur de la commune), après que le vicaire ait appelé ses paroissiens à la résistance. Il devait être incarcéré à Sarlat. Il s'agit là, d'ailleurs, d'un des nombreux faits où, dans un camp ou dans l'autre, les curés sont impliqués.

III. La noblesse marginalisée et la poussée jacobine

On ne peut pourtant résumer la situation politique de la Dordogne à cette difficile coexistence entre la mise en place de nouvelles institutions et l'imperméabilité que leur oppose le monde rural. On est aussi au moment où se structurent les éléments d'un nouveau climat politique.

Des nobles « protestants » : la fraternité brisée

Celui-ci est d'abord marqué par la marginalisation croissante d'une noblesse dont la place, dans la société du Périgord d'Ancien Régime, était centrale même si son retrait des campagnes s'était accéléré au cours du XVIIIe siècle 22. Elle a pourtant constitué pour les paroisses un recours lorsque, à l'été 1789, l'avenir devenait incertain et la sécurité des campagnes menacée. La lecture des mémoires de Faurichon de La Bardonnie 23 en fournit un exemple:

« Mon grand-père, aussi serviable qu'ouvert à tous, était très estimé et respecté dans la paroisse de Vaunac ; il en fut nommé maire par décision unanime quand Vaunac devint commune du canton de Thiviers et moi commandant de

310



^{21.} ADD, B 1647.

ADD, 3 C 5.

FAURICHON DE LA BARDONNIE, 1983.

la garde nationale. [et d'expliquer comment, malgré sa jeunesse, il avait] très rapidement acquis la confiance et l'amitié des hommes de ma petite troupe [et ceci] par l'étroite discipline que je faisais observer ».

Un nombre élevé de paroisses purent faire ainsi de leurs seigneurs leur bouclier. Il y avait là une sorte de modus vivendi : la protection contre l'apprentissage de la discipline. La question des rentes vint à l'entrée de l'hiver changer le climat : la question, politiquement mal posée à l'Assemblée, des droits seigneuriaux, les mécomptes et les conflits qu'elle provoqua vinrent dégrader la situation, ce qui se lit à l'exaspération que montrent certaines plaintes, comme celle d'un de La Bermondie à Thenon à la prévôté : « Il a le malheur d'être d'une condition noble. Car c'en est dans ce moment où l'aveugle fureur inspirée au peuple par des gens malintentionnés contre tous les individus de cette condition 24 ».

Mais l'événement le plus grave se produisit le 19 juin où 1'Assemblée décida d'abolir les titres de noblesse. Si les nobles libéraux, La Fayette en tête, acceptèrent la sanction (après tout la noblesse n'existait plus comme ordre depuis le 4 août), les « noirs », c'est à dire la noblesse « aristocrate », réagit avec ardeur. Et les deux députés périgourdins, La Roque de Mons (fig. 2) et surtout Foucauld de Lardimalie (fig. 3), s'élevèrent vigoureusement contre l'estocade ainsi portée. Le second, surtout, se manifesta de vive voix selon son habitude (ce fut l'un des orateurs les plus redoutés et les plus prolixes 25 de l'Assemblée au point que Mirabeau, qui ferrailla souvent avec lui, l'avait gratifié du label de « sanglier du Périgord ²⁶ ») puis par une protestation écrite que le président s'abstint de lire mais qui résume bien les valeurs aristocratiques qu'il entendait défendre ²⁷. Elle circula ensuite en Périgord où elle rassembla les signatures d'une centaine de noms titrés, de la fine fleur de la noblesse périgorde et notamment de celle de Périgueux 28.

On imagine bien la publicité qui y fut faite. La protestation des signataires et surtout des députés souleva beaucoup d'émoi en Périgord, y compris dans les campagnes : au moment où devait se célébrer la nouvelle fraternité des citoyens, on qualifia les nobles signataires de « protestants » qui affichaient leur adhésion à la contre-révolution, en sécession avec la Nation. Déstabilisée, la noblesse commença à envisager l'émigration et le nombre de ceux qui firent ce choix, encore limité, était suffisant pour, quelques mois plus tard, susciter la contre-offensive des autorités qui réclamèrent des sanctions





311

²⁴ ADD. B 845.

Таскетт, 1996, р. 294.

Bussières, 1892.

Il évoque les titres de noblesse comme « la propriété la plus sacrée pour tout gentilhomme, la seule partie de succession que nous ayons reçue intacte de nos pères ruinés pour la plupart au service de l'État [...] que nous voulons transmettre à nos héritiers en toute pureté ».

La liste figure dans Carves, 1896, p. 376.







Fig. 2. Jean-François de La Roque de Mons (iconothèque de la SHAP, BA 54).

Fig. 3. Louis Foucauld de Lardimalie (iconothèque de la SHAP, fonds Saint-Martin, BA 99).

sous forme d'une « taxe particulière sur les biens des émigrants, applicable au soulagement de la partie souffrante ²⁹ ».

Le rapide développement des clubs

En même temps, l'été 1790 voit la montée du jacobinisme qui s'impose dans les villes. Le cas de Périgueux est exemplaire à cet égard. Nous avons longuement analysé ³⁰ les conditions dans lesquelles, à l'issue de la journée du 23 juillet 1789, sorte de Quatorze juillet périgourdin, se constitua un nouveau pouvoir, le Conseil permanent des communes du Périgord, qui siégea désormais aux côtés des consuls et leur imposa d'abord son autorité.



^{29.} ADD, 6 L 7, délibération du district de Mussidan, 3 décembre 1790.

^{30.} Mandon, 2012, p. 185.

L'homme fort de la situation, le journaliste charentais 31 récemment installé à Thiviers, Pierre-Eléonor Pipaud des Granges, parvint d'abord à unir autour de lui les trois ordres. Mais sa situation devient vite difficile, notamment face aux problèmes de subsistances, et le consulat des « nobles citoyens » parvient à le marginaliser, au point que celui-ci ne vit même pas reconnu son droit de vote aux élections municipales de mars où la vague conservatrice porta à la mairie de Périgueux les représentants des vieilles familles, à commencer par le noble Salleton-de-Saint-Front, élu premier magistrat. La situation de celui-ci devint pourtant assez vite inconfortable. Il se trouva confronté à l'hostilité de son bras armé, la garde nationale, qui rassemblait les hommes de l'ancien Conseil des communes. Avec l'été 1790, la situation de la mairie devint sensiblement plus difficile. On objectera, certes, que le nouveau pouvoir départemental pouvait être d'une sensibilité proche d'elle, encore que rien ne prouve que les deux conservatismes fussent de nature à se conjuguer. En revanche, deux événements se combinèrent contre le corps municipal. Lorsqu'en août fut élu le Conseil de district, sa situation était telle que le directoire qui en était issu était uniquement composé de leaders issus de l'ancien conseil des communes 32. Ils ne tardèrent pas à user de leur pouvoir contre la municipalité. Mais aussi, dans le même temps, le mouvement révolutionnaire se dotait de ce qui allait devenir sa véritable colonne vertébrale, la Société des amis de la constitution, constituée sur le modèle des Jacobins parisiens. Le nouveau club, réuni une première fois le 30 juin chez Pipaud des Granges 33, rassemblait pour l'essentiel des membres de la garde nationale. Cette première réunion, très étroite puisqu'elle comptait moins de 20 membres 34, parut sans suite jusqu'au 11 août où commencèrent les réunions régulières et où l'on se dota de statuts. Les premiers débats portèrent sans surprise sur la noblesse et le texte que Necker avait fait publier à ce sujet.

À côté du club périgourdin, celui de Bergerac s'était constitué dans des conditions différentes ³⁵. Sa naissance est liée au séisme que provoqua, à Bergerac, l'adhésion de l'ancien maire et député du tiers-état, Gontier de Biran (fig. 4), à la protestation réclamant le maintien du catholicisme comme religion d'État. La réponse vint alors d'un:

« club au nombre de cent individus, citoyens honnêtes et actifs ayant pris connaissance d'une déclaration du 19 avril dernier de certains députés qui ont protesté contre le décret rendu le 13 avril concernant la religion dans





313

^{31.} Il dirigeait le journal Les Affiches de Périgueux puis le Journal patriotique de la Dordogne, dont la médiathèque Pierre-Fanlac à Périgueux conserve les numéros de 1791.

Il est composé de Pipaud, Lamarque, Gintrac, Bourgoin. J.-B. Gilles en est le secrétaire.
 Tous ont été membres du Conseil des Communes de 1789.

^{33.} ADD,13 L12: « Nous soussignés avons arrêté de faire une société publique sous le nom de Club des Amis de la Constitution dont l'objet est de la part des membres qui la composent de faire en public des discours sur les avantages de la constitution... »

^{34.} ADD, 13 L 12, Société populaire de Périgueux.

^{35.} Labroue, 1915.





Fig. 4. Guillaume Gontier de Biran (iconothèque de la SHAP, fonds Saint-Martin, BA 109).

laquelle on trouve celle de M Gontier de Biran député du Périgord, que cette déclaration est une atteinte manifeste à la tranquillité publique [...] et la trahison la plus caractérisée aux vues de ses commettants et de tous les bons patriotes et qu'elle mérite l'indignation publique ³⁶ ».

Dans la ville, où l'influence politique des protestants s'affirmait de plus en plus ³⁷, la décision de Biran était inacceptable. Il répondit par une lettre du 28 mai qui mettait fin à ses échanges avec la ville de Bergerac dont il s'était jusque-là attaché à soutenir tous les combats ³⁸. Jusqu'en novembre cependant, les comptes rendus ne font état que de réunions très espacées du club.

Huit sociétés, sur le modèle des jacobins, se créèrent en Dordogne dès 1790 : six des chefslieux du district s'en dotèrent. Seules Nontron,

Montignac et Ribérac attendirent l'année suivante. Thiviers et Brantôme, en revanche, vinrent s'adjoindre à la liste. Ainsi se constituait un nouveau réseau par le jeu des affiliations locales et nationales ³⁹.

L'événement est d'importance : il allait se structurer, durcir le mouvement patriote et influencer passablement les élections municipales. D'ailleurs, lorsqu'en novembre 1790, on dut, selon les nouvelles règles, remplacer la moitié du conseil municipal à Périgueux, celui-ci avait déjà quasi jeté l'éponge, au point qu'il se vit accusé de se dérober à l'organisation de la consultation 40.

IV. Un État politique dominé par la question paysanne

En quoi donc cet ensemble d'événements peut-il faire de l'été 1790, pour la Dordogne, ce tournant qu'il n'est pas au niveau national ?

Dans la tradition croquante?

En fait, on l'a compris c'est l'évaluation de la question paysanne qui est au centre des débats, sa place et son mode d'insertion dans le processus



^{36.} LABROUE, 1915, p. 51.

^{37.} Сомвет, 2002.

^{38.} Archives municipales de Bergerac, Fonds Faugère, lettres de Gontier de Biran.

BOUTIER et BOUTRY, 1992 : ils qualifient le Sud-Ouest de précoce en matière de création de sociétés.

^{40.} ADD, 1 L 252, 1er novembre 1790.

révolutionnaire. Si depuis les travaux de Georges Lefébvre et les études plus récentes que nous avons citées, on ne doute plus beaucoup de l'autonomie de l'action paysanne, se trouvent posées les questions de sa coexistence avec les actions urbaines.

Pour le Périgord, les travaux de Georges Bussières relèvent très largement d'une approche anthropologisante. La « race paysanne » est souvent présentée de façon archétypale, alliant misère et bravoure, toutes deux combinées dans le type immémorial du Croquant, idée à laquelle Rocal devait donner une dimension particulière ⁴¹! Bussières, comme Le Roy, se sont penchés sur l'histoire de la Révolution comme fondement de la République pour laquelle ils militent à la fin du XIX° siècle. Reconnaissons que le combat des ruraux puisse sembler appartenir à un autre monde, aux marges de l'histoire de la Révolution: là où celle-ci, d'abord parisienne, se fonde sur de grands textes et des lois, l'analphabétisme et leur médiocre pratique du français semblent les condamner à la répétition de gestes anciens, ancrée dans les traditions de jacqueries qui se répètent tout au long du siècle, mêlant, selon l'expression d'Y.-M. Bercé, fête et révolte. Et la coïncidence, trois fois rencontrée ici entre fête patronale et passage à l'action, rappelle cette réalité.

Ou dans une action révolutionnaire intransigeante ?

Mais on ne peut s'en tenir là. Car il y a une actualité politique de leurs révoltes depuis 1789 et une réelle intégration dans le mouvement politique. Leur grand combat contre la rente seigneuriale s'inscrit, c'est vrai, dans la longue durée des procès menés par la communauté rurale et le dialogue entre réaction seigneuriale et refus têtu de payer dont les séries judiciaires du XVIII^e siècle donnent d'évidents témoignages. C'est une source de culture politique sur laquelle il faudrait insister davantage. À partir de là, les doléances sont l'occasion de la formulation de cette revendication, qui s'inscrit aussi dans l'actualité de l'affaire Virideau 42, évoquée à maintes reprises, et qui confirme, pour les paysans, l'idée d'aggravation usurpée du poids des droits. Leurs soulèvements de l'hiver 1789-1790 en Sarladais puis dans le sud du département s'inscrivent à la fois dans le calendrier annuel du versement de la redevance mais aussi dans l'attente du débat qui doit confirmer les décisions du 4 août qui ont proclamé que le système féodal était « irrévocablement aboli », mais dont les paysans et aussi les bénéficiaires de la rente attendent une issue dans la loi, même si leurs attentes sont opposées. Le mouvement s'arrête à l'ouverture des débats à l'Assemblée. La lourde déception qui va en





^{41.} ROCAL, 1933.

^{42.} Mandon, 2012, p. 30.

résulter présente un double aspect : ou bien il faudrait payer encore les rentes et les arrérages pour 1789 au prix où la crise frumentaire les avait portés cette année-là, ou racheter ces redevances à vingt fois la valeur annuelle ce qui les mettait hors de portée des ressources paysannes. D'où le sentiment que l'esprit de 1789 a été trahi et qu'il continue à l'être par les intermédiaires politiques. D'où, désormais, une situation de guerre larvée où pèse, pour le paysan, la

Les paysans sont donc bien dans une actualité politique, que l'on minore parfois en les enfermant dans des rêves millénaristes, que traduisent des témoignages, comme celui de l'avocat Vergnaud citant l'exemple de ces paysans ouvrant le tabernacle « parce qu'ils voulaient que le Bon Dieu fût libre » ou encore la fable du roi en sabot venant soutenir les revendications paysannes ⁴³. La multitude des soulèvements pose la question des réseaux qui perlent ça et là dans la transmission de mots d'ordres de village en village, comme on l'a vu l'hiver précédent. Ils se nourrissent aussi des échos des échanges qui résultent de la lecture des journaux à la ville, au bourg ou même au village, dont tous les témoins nous montrent la pénétration jusque dans les villages ⁴⁴. Et de là, se construit un discours qui repose sur la conviction, qui les conduit à opposer une légitimité de conviction à la légalité des textes, tel ce paysan qui déclare, au docteur Boissard à Bourdeilles, qu'il ne sait pas lire mais qu'il sait très bien qu'il faut détruire les bancs ⁴⁵.

Bougres de bourgeois

menace de la justice.

Ce conflit entre légalité bourgeoise et légitimité paysanne prend un tour nouveau à l'été 1790 et ceci pour deux raisons. L'une tient au rejet, désormais affirmé, non plus seulement des nobles, mais aussi des « Messieurs », plusieurs fois rencontré dans nos textes. Il est même question de « bourgeois ». Et l'on voit bien l'évolution sémantique : le « bourgeois », c'est ici, non plus le citadin, mais le rentier qui vit sur le mode des urbains qu'on a vus, tout au long du XVIII^e siècle, arrondir leur patrimoine foncier rural. De l'appellation géographique ou juridique, on passe à l'épithète polémique : le bourgeois est celui qui vit selon des modes parasitaires. Il est le « gros » face au « petit » et s'exclut du peuple de frères, terme que l'on aime à employer dans les campagnes qu'unit la même langue ⁴⁶, quand désormais les bourgeois « francimandent »,







^{43.} BOUTIER, 1979, p. 760.

^{44.} Verneilh-Puyrazeau, 1836.

^{45.} ADD, B 847: le fils du métayer « nous dit qu'il savait bien qu'il y avait des décrets pour l'enlèvement des bancs que messieurs de Bourdeilles avaient bien soin de les cacher, qu'il n'avait pas le bonheur de savoir lire mais que des gens qui savaient lire lui avaient dit que lesdits écrits existaient »

^{46.} Certeau, Julia et Revel, 1975, p. 220 : « Le patois rapproche les hommes et les unit, c'est une langue de frères et d'amis ».

quand en revanche les nobles restent attachés à leur « patois » ⁴⁷. Certes, à la différence des bourgeois urbains, ceux des campagnes participent de la solidarité fiscale mais un fait nouveau intervient avec la remise en cause de la rente. Après l'hiver 1790, où l'on a surtout vu dans la révolte les petits propriétaires, l'été voit la présence de plus en plus remarquée des métayers. Eux se voient confrontés, au moment de la récolte, au prélèvement de la « rêve » qui représente l'équivalent de ce que le propriétaire paie de rente. Ce dernier l'a incluse dans les charges des métayers, dans les fameuses « baillettes », qui règlent les devoirs des deux partenaires. Ils sont donc à leur tour rangés parmi les percepteurs de droits féodaux. Il fallut attendre l'été 1791 pour voir leur soulèvement prendre une dimension beaucoup plus massive. Mais il est clair que, dès l'été 1790, la question se pose, avec l'acuité que soulève l'affaire Linard, ce secrétaire de mairie poursuivi pour avoir annoncé l'existence du décret dispensant les métayers de la rêve, affaire que les nouvelles autorités administratives prirent très au sérieux ⁴⁸.

Cette rupture de solidarité s'inscrit parfois dans une géographie qui fait des petites villes de véritables interfaces explosives, comme le montre ici le cas de Bourdeilles, dont la situation de trouble se manifeste en permanence dans les registres des tribunaux ou de l'administration des années 1789-1792. On pourrait en dire autant de Saint-Astier. Dans ces petites villes, plus nombreux et organisés, les bourgeois résistent mais sont sur la défensive : il a fallu attendre, nous l'avons vu, quatre offensives paysannes et la quasi disparition des bancs pour voir les édiles de la cité des bords de Dronne réagir.

Le sentiment des paysans est ainsi que tout ce qui leur est extérieur n'est là que pour faire écran entre eux et la bienfaisante Assemblée nationale. On a vu comment était reçue la lettre des électeurs! Mais cet affrontement à un autre aspect: la quasi impossibilité de la nouvelle administration à pouvoir s'organiser. Il y a certes une cause évidente à cela: trop de municipalités sont trop médiocrement pourvues en talents. Lire et écrire restent le fait d'une minorité rare dans les villages. Or, la nouvelle administration ne peut accomplir sa tâche que sur la base d'informations concernant des questions comme celle de l'assistance ou surtout de l'organisation fiscale. Tous les districts couchent sur leurs relevés la médiocrité ou l'absence des réponses des communes ⁴⁹. Et du coup, ils privent le département des moyens d'organisation. Incompétence et mauvais vouloir alimentent la demande pressante des districts d'une réduction







^{47.} Mandon, 2012, p. 217. On a de cela une image particulièrement révélatrice lors de la présentation, en septembre 1789, au bourg de Celles, de l'Acte d'Union, où Foucauld de Pontbriand vient en assurer la traduction en langue d'oc (ADD, B 833).

^{48.} ADD, B 847 et 1 L 155.

^{49.} ADD, 10 L 3, Sarlat, Registre de délibération du district : « il était du devoir d'une bonne administration de prévoir pour l'avenir les abus dont se plaignent presque toutes les communautés, qu'il était à présumer que le peu de réflexion ou l'ignorance qu'on avait mis à choisir les officiers municipaux que le peuple ne croyait pas donner tant de pouvoir dont ils se trouvent maintenant nantis était la cause générale d'erreurs et de fautes qu'ils commettaient journellement ».

du nombre des communes pour confier les pouvoirs à des hommes compétents, mais sans succès tel serait le prix politique à en payer. On le vit dans la tempête que déclencha, sur le plan religieux, la réduction du nombre des paroisses.

Le dilemme des sociétés populaires

Reste, enfin, pour clore ce bilan politique, à s'intéresser au rôle que peuvent jouer les sociétés populaires qui arrivent sur la scène politique. Les voilà prises entre deux devoirs : leur conflit cornélien tient de ce que s'appelant elles-mêmes « sociétés des amis de la constitution », elles se donnent pour rôle de faire appliquer celle-ci aux paysans qui les contestent, tandis que la fraternité les en rapproche. On le voit bien avec la société de Périgueux : tantôt elle se fait le bras armé du district pour ramener l'ordre dans de petites paroisses comme Jaure ou Saint-Laurent-sur-Manoire 50; tantôt elle soutient ces ruraux et demande l'élargissement de ceux qui ont été emprisonnés ⁵¹. L'idée qu'ils soient les proies des pièges contre-révolutionnaires est à plusieurs reprises développée dans les lettres envoyées par Pipaud à l'Assemblée nationale, où il n'hésite pas à aller jusqu'à la caricature 52. On verra en fait assez vite des sensibilités politiques émerger : à Périgueux, qui tente sans cesse de comprendre les ruraux, s'opposent Montignac et surtout Bergerac, pour qui les soulèvements ruraux sont une caricature de l'idée révolutionnaire, une manière infaillible de la trahir. Il est vrai que sont aussi les deux districts les plus attachés à affirmer la nécessité de mettre en place une forme d'instruction civique, sous forme d'explication des décrets et lois, dont ils entendent dessaisir les curés au profit de vrais patriotes, leur confiance dans les premiers se révélant de plus en plus limitée.

Quand on sait que le département de la Dordogne est, selon les statistiques du début du XIX^e siècle, le deuxième département le plus rural de France ⁵³, on voit l'ampleur de la question. Reste qu'il ne faut pas se tromper : on n'a pas ici une situation vendéenne, les paysans ne cessent de marquer leur attachement à la Révolution. Ils ne sont pas contre-révolutionnaires mais ultra-révolutionnaires. C'est ce que montre, de façon particulièrement saisissante, ce texte de la garde nationale de Léguillac-de-Cercles, dont nous avons vu le comportement. Attaqués, les mutins rétorquent, légitimité contre légalité :

« Disant qu'en exécution des décrets de l'Assemblée nationale sanctionnés par notre grand Roi qui ont dissout le joug des fardeaux et de l'esclavage que supportaient en de temps immémorial les braves laboureurs et autres de cette nature, ils ont enfin gagné la liberté, ils ont aboli tous les droits

^{53.} Poussou, 1983, p. 208.







^{50.} ADD. 1 L 155.

^{51.} AN, D XXIX, 64.

^{52.} AN, D XXIX, 5, 69.



honorifiques des grands et autres de ce genre qu'ils s'étaient appropriés sans titre, enfin d'après la connaissance de tous les décrets qui se sont répandus, ont fait cesser les mauvaises habitudes qui se sont introduites dans le régime ancien ».

Conclusion

Il y a bien plusieurs étés de la Révolution de Dordogne, qui sont autant d'étapes du processus révolutionnaire. L'été de 1789 a vu s'effondrer l'Ancien Régime et la Grande peur a donné aux paroisses libérées à la fois le sentiment de leur indépendance et la conscience de la nécessité de se protéger. Cela a conduit à l'organisation des comités locaux et à la naissance des gardes nationales, institutions pour lesquelles la communauté rurale s'est appuyée sur ses cadres traditionnels : nobles, curés, bourgeois. Elle les a souvent confirmés à l'hiver avec les municipales. Bien loin de cette sorte de consensus communautaire, l'été 1791, celui de Varennes, du mouvement des métayers et de l'émigration, approfondit la radicalité paysanne.

C'est en ce sens que l'été 1790 est un tournant : au moment où se met en place la nouvelle administration, l'éclatement de 1789 des anciens territoires et l'individualisme des communautés rurales constituent bien le cadre d'une action paysanne dont la teneur politique présente une vision de la Révolution bien éloignée de l'édification d'une rationalité libératrice, telle qu'on la construit à Paris. Mais, et c'est un enjeu politique d'avenir, c'est, davantage que l'affrontement, la compétition autour de conceptions de la Révolution, qui font le fond de l'évolution politique de la Dordogne et nourrissent une évolution politique, qui trouve son terme dans l'écrasante victoire de la Montagne aux élections de 1792, où elle emporte en Dordogne neuf sièges sur dix.

G.M.

Bibliographie

Aubisse Eugène, 1939. « La Fédération à Excideuil (1789-1792) », Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (BSHAP), t. LXVI.

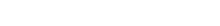
BOUTIER Jean, 1979. « Jacquerie en pays croquant. Les révoltes paysannes en Aquitaine (décembre 1789-mars 1790) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 4.

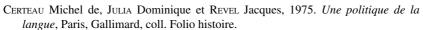
Boutier Jean, Boutry Philippe, 1992. Atlas de la Révolution française, 6, les sociétés politiques, Paris, EHESS.

Bussières Georges, 1892. « Le constituant Foucauld de Lardimalie », La Révolution française, t. XXII.

Bussières Georges, 1989. *La Révolution en Périgord*, Le Bugue, PLB (1^{re} éd. Paris, Lechevallier 1877-1885), préface Anne-Marie Cocula.

Carves Louis, 1896. « Liste des ci-devant nobles qui ont protesté contre le décret du 19 juin 1790 », BSHAP, t. XXIII.





Combet Michel, 2002. Jeux de pouvoirs et familles. Les élites municipales à Bergerac au XVIII^e siècle, Bordeaux, FHSO.

Faurichon de La Bardonnie Louis, 1983. Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgourdin : Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797), Bordeaux, Archives départementales de la Gironde.

LABROUE Henri, 1915. La Société populaire de Bergerac pendant la Révolution, Paris, Société d'histoire de la Révolution française.

Lafon Charles, 1937. « Célébration de la première fête de la fédération à Bourdeilles (14 juillet 1790) », *BSHAP*, t. LXIV.

LEPETIT Bernard, 1995. Atlas de la Révolution française, t. 8, Paris, École des hautes études en sciences sociales.

Mandon Guy, 2012. 1789 en Périgord, la Révolution et les chemins de la liberté, Bordeaux, Sud Ouest.

Poussou Jean-Pierre, 1983. Bordeaux et le Sud-Ouest au XVIII^e siècle, croissance économique et attraction urbaine, Paris, EHESS.

ROCAL Georges, 1933. Croquants du Périgord, Paris, Floury.

TACKETT Timothy, 1997. Par la volonté du peuple, Paris, Albin Michel.

Verneilh-Puyrazeau M. de, 1836. Mes souvenirs de soixante-quinze ans, Limoges, imprimerie de Barbou.

VILLEPELET Robert, 1912. « Périgourdins condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire, BSHAP, t. XXXIX.

Journal patriotique de la Dordogne, année 1791.





320

Antoine Desmon-Fonboisse, un officier de santé à Quinsac (Dordogne) de 1814 à 1838

par Jean Marie CAZAURAN et François REIX

Antoine Desmon-Fonboisse (1783-1838), natif de Quinsac (Dordogne), après des études de chirurgie à Paris et avoir servi dans l'armée d'Italie, s'installe à Quinsac avec le diplôme d'officier de santé. Ce dernier lui a été délivré par un jury médical départemental, à la vue de son diplôme de docteur en chirurgie obtenu en 1812 à Rome, alors département français, et de ses états de service. À partir d'un « Livre-Journal » de 1824 (livre de comptes en fait), nous avons une idée de son activité professionnelle : surtout de la médecine, peu de chirurgie, pas d'obstétrique, avec un rapport financier correct si les clients honorent le médecin. De plus, il est propharmacien et, à l'aide de documents (inventaire après décès et contenu de la dernière commande à une droguerie), nous constaterons la place du médicament dans la médicalisation des populations dès le début du XIX^e siècle dans la campagne périgourdine et nous discuterons de la place de son intervention dans la fabrication des médicaments.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord - Tome CXLV - Année 2018

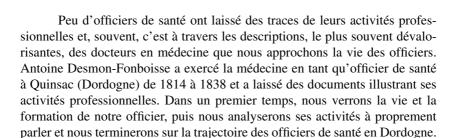
Après l'approche de la vie professionnelle d'Antoine Desmon-Fonboisse, nous apporterons quelques éléments concernant l'officiat de santé, deuxième classe de médecins (1803-1892), et nous l'illustrerons de quelques exemples périgourdins.

L'image de l'officier de santé au XIXe siècle en France oscille entre l'acteur de santé, crotté et ignorant, dévalorisant l'art médical 1 et le contributeur indispensable à la médicalisation des populations françaises, en particulier dans les campagnes. Le Consulat, par la loi du 19 ventôse de l'an XI (10 mars 1803), rapportée au Corps Législatif par Antoine-François Fourcroy (1755-1809) et inspirée par Cabanis (1757-1808), de réorganisation de la médecine après la suppression des groupements associatifs professionnels (loi Le Chapelier de 1791) et la dissolution des facultés de médecine par la Révolution, professionnalise l'activité de médecin et crée deux ordres : les docteurs en médecine diplômés de l'une des trois Écoles de santé (Paris, Montpellier et Strasbourg) et les officiers de santé au parcours de formation plus disparate. Le monopole de l'exercice de la médecine est assuré par la loi : « Nul ne pourra embrasser la profession de médecin, de chirurgien ou d'officier de santé sans être examiné et reçu comme il sera prescrit par la présente loi ». L'article 23 de la loi permet la création du corps des officiers de santé. L'idée de deux catégories d'intervenants médicaux – les officiers de santé, peu formés, pour soigner les maladies simples des gens de la campagne, et le corps, plus savant, des docteurs en médecine pour la pathologie plus complexe des bourgeois - semble évidente aux législateurs, créant une élite médicale aux réflexes corporatistes et malthusiens sous la tutelle de l'État. De plus, en attendant les médecins issus des trois facultés (titre rétabli par le décret du 17 mars 1808), le groupe des officiers de santé accueille trois catégories d'acteurs de santé : d'abord les docteurs d'Ancien Régime, les chirurgiens reçus par les communautés et par les lieutenants du premier chirurgien du Roi et les chirurgiens de « petite expérience », ensuite les officiers nouvelle formule qui peuvent être reçus sur certificats (modalité vite abandonnée ayant entraîné des abus) et par passage devant un jury départemental (titres et épreuves) et enfin les médecins militaires des armées napoléoniennes qui obtiennent l'équivalence lors de leur retour à la vie civile.

Jusqu'à leur suppression en 1892 par la loi Chevandier, les officiers de santé cohabitent, entrent en concurrence et collaborent avec les docteurs en médecine.



La figure emblématique de l'officier de santé est Charles Bovary, personnage de Gustave Flaubert dans Madame Bovary (1857).



I. Antoine Desmon-Fonboisse

Antoine Desmon-Fonboisse (on écrit aussi Desmons ou Desmond) est né à Quinsac le 27 octobre 1783, fils de Jean Desmon-Fonboisse, qui se fait appeler Desmon sieur de Fonboisse avant la Révolution, et de Françoise Laret. Sa famille est considérée comme appartenant à la notabilité de Quinsac. Le coût d'études à Paris laisse supposer une aisance financière dans la famille.

Il suit pendant quatre ans, de 1800 à 1804, un enseignement de chirurgie à l'Hôtel-Dieu à Paris (les universités et les facultés ont été supprimées en 1792, mais un enseignement théorique et pratique, plus ou moins organisé, se maintient). Commissionné comme chirurgien sous-aide major, il intègre l'armée d'Italie en l'an XIII (1804), il est promu chirurgien aide major en 1812 et obtient le diplôme de docteur en chirurgie de l'École de médecine de La Sapienza de Rome en 1813. Demi-solde en 1814, il s'installe à Quinsac la même année ².

La qualité de sa formation est impossible à apprécier et l'inventaire après décès de sa bibliothèque donne une idée de ses lectures lors de sa période d'études, lors de son séjour à Rome et durant sa vie professionnelle.

La plupart des livres se rapportent à la médecine. Nous trouvons des journaux médicaux reliés en volume comme la Gazette de santé, la Gazette médicale de Paris ou le Journal de médecine de 1830 à 1838. L'anatomie et la chirurgie sont ses premiers pôles d'intérêt. Certains volumes datent de la période de formation: Nosographie chirurgicale d'Anthelme Richerand, Traité d'anatomie ou description de toutes les parties du corps par A. Boyer en 4 volumes, le Manuel de l'anatomie par J.-P. Maygrin, l'Histoire de l'état et du progrès de la chirurgie militaire par Briot. En 1832, il fait l'acquisition de De la médecine opératoire de Dupuytren en 4 volumes. D'autres parties de la médecine sont représentées: Précis théorique et pratique sur les maladies de langueur par Atibares, Nouvelle méthode pour manœuvrer les accouchements par



^{2.} Ces renseignements sur la vie d'Antoine Desmon-Fonboisse sont tirés d'une communication orale de M. François Reix lors de la séance du 3 décembre 2014 de la Société historique et archéologique du Périgord (SHAP) et publiés dans le *Bulletin* de la Société en 2015 (Reix, 2015).

J. J. Maygrier, Cours de médecine légale, théorique et pratique par J. J. Belloc, Des glaires, de leurs causes et de leurs effets par J. L. Doussin-Dubreuil, Traité des maladies des femmes par Joseph Capuron, Aphrodisiographie ou Tableau de la maladie vénérienne par Joseph Capuron, Recueil de recherches et d'observations sur les différentes méthodes de traiter les maladies vénériennes par Laffecteur, Recherches sur l'origine et le siège du scorbut et des fièvres putrides de M. Milman (traduit de l'anglais) et Éléments de physiologie d'Anthelme Richerand. Nous trouvons également les treize premiers volumes d'un abrégé des sciences médicales, un Traité de matière médicale de Schwilgue, médecin à Strasbourg, le Nouveau dictionnaire de médecine, chirurgie chimie et autres sciences accessoires à la médecine par le baron Ph. Nytten, un Manuel médical par C. J. de Schevigné, un Formulaire magistral et mémorial pharmaceutique par Cadet de Gassicourt... Après son installation, il a acquis deux publications d'un des maîtres de la pensée médicale à Paris, François Broussais (1772-1838), Histoire des phlegmasies ou inflammations chroniques et Examen des techniques médicales et des systèmes de nosologie.

De son séjour en Italie, il garde quelques livres : une *Grammaire* italienne et française, un livre en italien, Recettadi asservazioni sur l'efficacia del vessa amero auti-fébrile du docteur Salvaderini, et un livre bilingue, L'ami du beau sexe, de Vincenzo Catalani dont le tome trois, intitulé Catéchisme de médecine domestique relative aux enfants, semble être un écrit de vulgarisation médicale à l'usage des femmes s'occupant des enfants.

À côté des ouvrages médicaux, nous trouvons un *Dictionnaire* géographique par l'abbé Ladvocat dit Pierre Vosgien, les discours du baron Percy, un livre d'information *De l'agriculture ou la nouvelle maison rustique* par Louis D. B., les œuvres d'Homère en 4 volumes, un *Vocabulaire français* de Wally et les *Codes du royaume* (1819, 1829 et 1834).

Des ouvrages se rapportant à l'histoire récente – Napoléon et la grande armée en Russie par le général Gourgaud, Les fastes de la gloire ou la bravoure recommandée à la postérité, Histoire de la révolution française depuis 1789 par un témoin oculaire, Mémoires de Mr le comte de Monthosier sur la Révolution française 1755-1830 – peuvent laisser supposer un intérêt pour la période révolutionnaire et une nostalgie napoléonienne. Le notaire, dans l'inventaire après décès, signale « dans le petit salon à manger », accroché au mur, un portrait de l'Empereur.

Sa bibliothèque contient des ouvrages médicaux en nombre, acquis durant les années de formation mais aussi durant le temps de chirurgien des armées et ensuite lors de l'activité médicale dans la campagne périgourdine. Il ne peut pas être qualifié d'ignorant.

Il se marie le 10 mai 1815 avec la fille d'un officier de santé, Anne Duvaneau, et il a un fils, Ernest, né le 18 septembre 1824. Il est mort dans sa maison de Quinsac le 25 juin 1838, à l'âge de cinquante-quatre ans.





Officier de santé à Quinsac

La vie professionnelle d'Antoine Desmon-Fonboisse peut être vue à travers deux types de documents ³:

- Le livre de comptes de l'année 1824 (*Le livre-journal de M Antoine Desmon-Fonboisse, docteur en chirurgie à Quinsac pour l'année 1824*). Il est nommé *Registre 14* sans que nous ayons d'explication sur ce numéro qui ne correspond pas à la quatorzième année d'installation (fig. 1).



Fig. 1



^{3.} Ces documents sont la propriété de M. François Reix de Quinsac, il me les a confiés. Qu'il reçoive l'expression de ma gratitude.

 L'inventaire après décès. Il détaille la trousse médicale, l'inventaire des produits médicamenteux en stock et le contenu de la dernière livraison du droguiste-fournisseur de Limoges.

Il tient un livre-journal, qui est un répertoire de ses actions soignantes de l'année, pour l'aider dans sa comptabilité. Seul le livre de l'année 1824 nous est parvenu (le livre de 1815 est en trop mauvais état pour être exploitable). Il se présente sous la forme d'un registre, cartonné et relié, de 37 cm sur 26 cm, comportant 48 pages écrites recto-verso. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, 930 rubriques sont inscrites, chaque rubrique représentant une opération financière avec le nom du responsable-payeur, son adresse, le lien de parenté éventuel avec le malade, le type d'intervention, les médicaments prescrits et le total dû (fig. 2).

La majorité des rubriques commence par le terme : « Doit... ». Sept fois, il s'agit du terme « Avoirs » représentant une perception par le médecin : quatre fois en argent (50, 50, 23, 8 F), une fois un mélange d'argent (10 F) et de payement en nature (deux boisseaux d'avoine), valeur totale 15 F, et deux fois des payements en nature, dix boisseaux d'avoine d'une valeur de 15 F et deux boisseaux de froment d'une valeur de 12 F devant correspondre à un payement total ou partiel d'une dette ancienne. Une huitième rubrique est particulière : il s'agit d'un rappel de dettes qui semblent courir depuis l'installation en 1814 et qui s'élèvent à 93 F et 75 centimes même en tenant compte d'avoirs en nature. Il y a donc 922 actes médicaux, en fait 921 parce que la rubrique 734 existe deux fois, par erreur. Les calculs se compliquent quand, dans la même rubrique-facturation, apparaissent plusieurs actes ou concernent plusieurs personnes.

19	Badur du Bourg de A fandoux un vous (
**************************************	Sou fil & have ours de Siros dernifuge ling grans
19	Doit francois lunous du Bourg de st from une
	Comment Paris walf four da Bute Sour Ping frame
20	Ovoir de Jean Chadoin munior a lande de Dondenstigne Dent Boistian & fromme four to Congrete de Sondonstigne
	a raison de de grand le Boissan q

Fig. 2



Muni de tous ces éléments, régulièrement colligés, il est possible de faire une analyse de l'activité quotidienne d'A. Desmon-Fonboisse durant l'année 1824. Comme il est habituel à l'époque, la grande majorité des actes ont lieu au domicile du malade : au prix de la consultation, s'ajoute des frais de déplacement (on appelle souvent à l'époque ce type d'acte des « voyages »). Les interventions de nuit majorent les frais. À côté des voyages, il y a les visites, actes effectués au domicile du patient sans que soient perçus des frais de déplacement. Cela comprend des actes pratiqués dans le bourg de Quinsac, même si les limites du bourg ne sont pas définies, mais aussi des actes pratiqués à distance et parfois très à distance de Quinsac, comme un malade de Saint-Paul-la-Roche à près de 34 kilomètres (nous faisons l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un ancien de l'armée d'Italie). Les actes, qui ne sont pas des voyages ni des visites, ont lieu, à priori, au domicile du médecin : ce sont des consultations. Mais on peut se poser la question de savoir si, sous chaque rubrique, il y a une réelle consultation. Il faut tenir compte du fait qu'A. Desmon-Fonboisse est propharmacien et quand la facture est basse, en particulier inférieure au franc, il s'agit de la vente directe d'un médicament sans examen du malade. De même, pour compliquer l'évaluation de l'activité médicale, il y a des prescriptions pour l'ensemble de la famille et il est évident que le médecin n'a pas, forcément, examiné tous les membres de la famille. Malgré les nombreuses réserves, il est possible d'estimer son activité médicale (tableau n° 1).

	Nombre de voyages	Nombre de visites	Nombre de consultations	Maximum journalier	Minimum journalier	Moyenne quotidienne	Total
Janvier	34	0	30	5	0	2,06	64
Février	41	0	9	4	0	1,72	50
Mars	65	0	14	5	0	2,54	79
Avril	56	14	19	6	0	2,96	89
Mai	71	9	10	8	0	2,90	90
Juin	75	7	21	8	1	3,43	103
Juillet	79	10	2	8	0	2,93	91
Août	66	25	5	6	0	3,09	96
Septembre	54	13	3	6	0	2,33	70
Octobre	62	14	5	5	0	2,61	81
Novembre	60	6	6	4	0	2,40	72
Décembre	69	0	4	4	0	2,35	73
Total	732	98	128			2,62	958

Tableau n° 1. L'activité médicale en 1824.



Antoine Desmon-Fonboisse a pratiqué 958 actes alors que nous avons compté 931 rubriques-facturations. Huit fois, il a compté deux voyages parce qu'il examine deux personnes et il l'écrit. Les autres comptes doubles concernent des visites et il est donc compté deux consultations plus le ou les médicaments, mais dans le total facturé le chiffre attendu ne se retrouve pas. Peut-être écrit-il deux visites parce qu'il examine deux personnes mais ne compte qu'une consultation ?

La moyenne mensuelle d'actes est à 79, les écarts entre les mois ne sont pas très importants même si les mois d'hiver entraînent moins d'activités. Le maximum est le mois de juin avec 103 actes.

Comme on peut s'y attendre, les « voyages » représentent plus de 76 % de ses activités, les visites environ 10 % et les consultations les 14 % restants avec la réserve qu'un certain nombre sont des ventes directes de médicaments. La proportion entre les trois catégories d'actes est globalement la même d'un mois sur l'autre avec deux commentaires : en janvier, peu de « voyages » sont effectués, peut-être à cause des intempéries, et certains mois il n'y a pas de visites (?). L'activité quotidienne est variable : certains jours, et parfois pendant deux à trois jours, le médecin ne voit pas de malades. Le maximum quotidien ne dépasse pas huit et la moyenne s'établit à 2,6 malades par jour.

	Nombre de familles	Distance de Quinsac
Quinsac	56	
Villars	55	5 km
Saint-Front-la-Rivière	30	5 km
Champagnac-de-Belair	13	5 km
Saint-Pardoux-la-Rivière	8	8 km
Milhac-de-Nontron	6	10 km
La Chapelle-Montmoreau	6	9 km
Saint-Angel	6	5 km
Jumilhac-de-Côle	6	13 km
La Chapelle-Faucher	4	13 km
Saint-Pancrace	3	5 km
Saint-Pierre-de-Côle	2	13 km
Saint-Martin-de-Fressengeas	1	15 km
Sceau-Saint-Angel	1	7 km
Saint-Jean-de-Côle	1	13 km

Tableau n° 2.

À partir des rubriques « facturation », qui indiquent le domicile du responsable de la maison, l'étendue géographique de sa clientèle peut être







établie (tableau n° 2). La comptabilité se fait en termes de famille au sens large ou de maisonnée. Nous indiquons la distance entre les communes au départ de Quinsac par les routes actuelles, l'habitat dispersé de la Dordogne ne permet pas un kilométrage exact.

Deux fois, l'adresse n'est pas indiquée. La clientèle comprend 202 maisons. Plus on s'éloigne de Quinsac, moins on compte de maisons recourant à ses soins. La majorité de ses patients se trouve dans un rayon de 5 kilomètres (160 sur 202).

En 1824, nous ignorons la concurrence médicale dans l'environnement de Quinsac. On peut toutefois avoir une idée de l'offre médicale grâce à la liste générale de 1830, en ne tenant compte que des médecins diplômés avant 1824. À Quinsac, Antoine Desmon-Fonboisse a un confrère, officier de santé, reçu par jury médical en 1808. À Nontron (10 km de Villars), on compte 5 docteurs en médecine selon les formes nouvelles, à Villars un docteur reçu en 1821, à Thiviers 1 docteur reçu en 1812, des chirurgiens reçus avant la Révolution, 2 à Villars et 1 à Nontron. Parmi les officiers de santé reçus par jury, on en a un à Champagnac-de-Belair, un à La Chapelle-Faucher, un à Saint-Pardoux-la-Rivière, un à Saint-Jean-de-Côle, un à Saint-Martin-de-Fressengeas. L'offre médicale est importante et la concurrence sûrement rude.

Le livre-journal n'est qu'un livre de comptes avec la justification de la facture. C'est par l'analyse des justifications qu'il est possible d'approcher les activités médicales d'Antoine Desmon-Fonboisse en 1824. Parmi les 922 rubriques, il y en a 143 où le médecin ne donne aucune indication, ce qui veut dire qu'il n'a pratiqué aucun acte facturable ni vendu aucun médicament. Restent donc 779 rubriques avec une ou plusieurs indications de valeur variable. Dans 94 cas, il inscrit des soins sans en préciser la nature et dans 35 cas, il écrit avoir vendu une médication sans autre précision, cela correspond assez souvent avec les ventes directes de médicaments. Avec cette nouvelle réduction, il nous reste 650 rubriques exploitables médicalement, mais avec des réserves. Plusieurs interventions, plusieurs pathologies déductibles, plusieurs personnes soignées viennent compliquer nos interprétations.

Parmi les 650 cas « exploitables », on peut différencier les interventions et les médicaments.

La pose d'un vésicatoire se retrouve 94 fois sans autre précision sur le type d'agent vésicant. Les vésicatoires sont « un moyen thérapeutique employé dans le but d'établir sur un point du corps la révulsion [créer un autre état morbide pour guérir un premier mal] d'une maladie éloignée, ou simplement la dérivation d'un état morbide de voisinage ⁴ ». Les affections profondes ainsi traitées ne sont pas précisées.





Définition donnée dans Bouchut et Després, 1889.

Les sangsues, utilisées pour faire une saignée locale ou pour diminuer l'engorgement de la circulation capillaire, sont prescrites 63 fois en nombre variant de 6 à 20 animaux.

La saignée, utilisée comme moyen anti-congestif, est pratiquée 55 fois sans que nous sachions quel organe doit être soulagé.

Les sinapismes, cataplasmes rubéfiants n'allant pas jusqu'à la vésication, sont posés 13 fois.

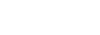
Vésicatoires, saignées, sangsues, sinapismes s'adressent à des affections médicales lesquelles semblent plus fréquentes que les actes chirurgicaux pratiqués par notre « docteur en chirurgie ». Il a noté : 6 ouvertures d'abcès, 2 luxations de l'épaule, 1 fracture de l'humérus, 1 fracture du fémur, 2 interventions ophtalmologiques (1 extraction de corps étranger et une ablation d'une excroissance), les poses d'un séton et d'un cautère et 2 avulsions dentaires. Cela représente peu de chirurgie mais sûrement que la concurrence des extra-légaux en matière de traumatologie osseuse, de dentisterie et d'ophtalmologie est particulièrement importante dans la campagne périgourdine. Dans l'inventaire après décès, en 1838, nous retrouvons l'instrumentation chirurgicale utilisable ⁵.

Dans un autre domaine très concurrentiel, l'obstétrique, pas le moindre accouchement n'est mentionné en 1824 par Antoine Desmon-Fonboisse. De même pour les appareillages, les ventes se limitent à un bandage herniaire, un suspensoir et de la « flanelle de santé ».

En tenant compte des interventions, des prescriptions et des médicaments, on peut proposer une classification, très grossière, du type de pathologie rencontrée par un officier de santé à la campagne en Périgord au début du XIX° siècle.

Ce qui semble le plus évident, est la prescription de quinine pour les fièvres paludéennes et cela 22 fois. La région de Quinsac n'est pas particulièrement marécageuse, mais on peut se poser des questions sur d'autres





[«] Une trousse composée :

De trois ciseaux, dont deux courbes et 1 droit, deux sont montés en argent le 3° en acier,
 Une « espatule » en argent, une pince en argent, en forme de ciseau, une sonde cannelée aussi en argent, de deux aiguilles à sonde de même métal, d'aiguille à suture aussi en argent, d'une sonde pour femme en même métal, de deux bistouris neufs montés en écaille, d'un bistouri monté en corne, d'un rasoir monté en argent et d'une lancette à abcès avec manche en corne.

⁻ Cinq lancettes ordinaires,

⁻ Un lancettier à six lancettes,

⁻ Deux grandes sondes en argent et leur étui en cuir,

⁻ Une clef de Garingeot [matériel pour avulsion dentaire] et un davier, le tout en argent,

⁻ Deux pélicans en acier [sorte de davier],

⁻ Une pince à charpie,

⁻ Un autre instrument de dentiste,

^{- 5} bistouris communs,

Une grosse pince en acier pour l'extraction des dents,

⁻ Deux ciseaux recourbés en acier.

⁻ Un trois quarts [trocart] en argent. >

La valeur estimée de l'ensemble est de 167 F.

thérapeutiques contre le paludisme, le prix de la quinine limitant son utilisation.

155 cas peuvent être rattachés à la sphère digestive avec des prescriptions vomitives, laxatives, purgatives, antalgiques.

La pathologie des voies aériennes vient ensuite avec 133 cas sans qu'il soit possible de différencier bronchite, pneumonie, tuberculose ou pleurésie.

La dermatologie avec 88 cas rattachables à cette spécialité arrive en troisième position par ordre de fréquence : maladies de peau (teigne familiale 6 fois, par exemple), pommades post-vésicatoires, applications maturatives pour des abcès cutanés (22 fois) et des indications indéterminées.

Les voies urinaires ne semblent être concernées que dans 23 cas.

À côté des attributions que nous venons d'envisager, des médications calmantes sont prescrites, 42 fois, qu'il s'agisse de calmants nerveux ou d'antispasmodiques. Les médications stimulantes sont au nombre de 12 et les reconstituants (mélange de dattes jujubes, de figues de Marseille et de raisins de Corinthe) sont au nombre de 15. Des médicaments antalgiques, sans précisions, se retrouvent 22 fois, les antithermiques 4 fois.

Un livre de comptes n'est pas une suite de dossiers médicaux et nos extrapolations n'ont qu'une valeur indicative : peu de chirurgie, des pathologies pulmonaires, digestives et cutanées.

Comme il s'agit d'un livre de comptes, nous avons la somme attendue en regard de chaque rubrique précédée du mot : « Doit ... ». Du total des recettes, il faut déduire les avoirs (162 F), qui correspondent à des paiements qui ne se rapportent pas forcément à 1824 (tableau n° 3).

	Recettes du mois	Nombre d'actes dans le mois	Valeur moyenne de l'acte
Janvier	224	64	3,50
Février	212	50	4,24
Mars	273	79	3,68
Avril	333	89	3,63
Mai	369	90	4,10
Juin	405	103	4
Juillet	388	91	4,26
Août	399	96	4,28
Septembre	273	70	3,90
Octobre	333	81	4,11
Novembre	426	72	5,91
Décembre	325	73	4,45
TOTAL	3960	958	4,25

Tableau n° 3. Les recettes attendues en 1824.





La recette totale s'élève à 3 960 F. Mais le paiement n'est pas assuré même si rien n'est indiqué en ce sens dans le livre-journal. La rubrique numéro 676 est éclairante sur les difficultés de paiement. Antoine Desmon-Fonboisse fait un arrêt de compte en date du 12 septembre 1824 où, même si on déduit deux petits cochons et un demi abonnement au *Minerve* du *Courrier Français*, il reste devoir 93,75 F, dettes qui traînent depuis 1814, date de l'installation du médecin. Nous ne savons pas si cette dette a été honorée par la suite. Les difficultés de paiement sont certainement importantes et le gain annuel ne peut pas être établi.

Dans un livre de comptes, une rubrique barrée d'une croix est, d'habitude, considérée comme un acte payé. Dans le livre de notre officier de santé, 26 rubriques sont rayées, représentant 130 F. Même en ajoutant les avoirs (162 F), cela ne fait pas une recette annuelle et le fait que 25/26 des rubriques rayées sont des mois de juillet et d'août augmente la perplexité quant à la signification des croix. Le paiement dans les années suivantes n'est pas inscrit dans le livre-journal.

Le fait qu'il soit propharmacien majore la facture. De même, la prépondérance des voyages augmente, par les frais de déplacement, la somme demandée. Curieusement, au mois de novembre, 13 déplacements de nuit sont facturés (il écrit « passé la nuit »), le plus souvent la facture atteint alors 10 ou 12 F.

La moyenne des actes dépasse 4 F et on peut comprendre les réticences à faire venir le médecin et seulement après avoir essayé d'autres thérapeutiques ⁶.

La rubrique numéro 930 permet de suivre un cas qui débute en 1823 et se termine dans les premiers jours de 1824. Il s'agit d'une fracture du fémur pour laquelle le praticien a compté 12 voyages : le premier pour la réduction de la fracture, puis un pour une saignée, deux pour des pansements, deux pour des douleurs, un pour des troubles digestifs, cinq pour des soins sans précision, un sans indication notée et un pour un traitement calmant. Le total de la facture est de 45 F. Quel sera le paiement ?

Après avoir essayé de cerner l'activité médicale d'Antoine Desmon-Fonboisse, nous allons voir, à travers les éléments du livre-journal et les documents extraits de l'inventaire après décès, les activités d'un propharmacien. En effet, la loi de ventôse de l'an XI autorise le médecin à vendre des médicaments s'il exerce loin d'une officine pharmaceutique : « Les officiers de santé établis dans les bourgs, villages ou communes où il n'y a pas de pharmaciens ayant officine ouverte, pourront fournir des médicaments simples ou composés aux personnes près desquelles ils seront appelés, mais sans avoir le droit de tenir une officine ouverte » (Titre II, art. VIII).





^{6.} Un rapport du sous-préfet de Sarlat en 1847 permet de situer les gains quotidiens des travailleurs : un forgeron peut gagner jusqu'à 5 F; un charbonnier 1 F; un maçon, charpentier, couvreur, menuisier, peintre 1,75 F; un tailleur, un cordonnier 1,25 F. Les travailleurs agricoles gagnent 1 F l'été et 0,70 F à 0,80 F l'hiver (Archives départementales de la Dordogne (ADD), 10 M 6).

Le matériel pour confectionner et conditionner les médicaments peut donner une idée de l'importance de son activité pharmaceutique. Lors de son décès en 1838, il a été répertorié « un mortier en marbre blanc avec son pilon en buis, un autre mortier avec son pilon en verre, une capsule à filtrer en verre ». Cela représente peu de matériel et, en particulier, il n'y a ni balance ni trébuchet. Y a-t-il des lacunes dans l'inventaire ? Les récipients inventoriés comprennent : 3 bouteilles d'un litre, 4 bouteilles de verre noir d'un demilitre, 10 bouteilles de verre noir d'un quart de litre, 5 petites fioles, 12 flacons en verre de diverses grandeurs avec bouchons de même métal (*sic*), 13 autres flacons de verre avec bouchons de liège, 3 petits bocaux en verre blanc, 4 autres en faïence, 5 petits pots en terre dont un rond, 3 petits pots de terre et 2 en faïence.

Grâce au livre-journal de 1824, il est possible de connaître les prescriptions médicamenteuses. À partir des 932 rubriques-facturation, nous avons la trace de 765 médicaments vendus. Il est possible, parfois avec des approximations, de faire trois groupes de médicaments : les produits végétaux simples ou préparés, les produits issus de l'industrie et les produits composés.

Parmi les produits d'origine végétale qui peuvent être vendus tels quels et qui proviennent d'un droguiste, nous avons les dattes, les jujubes, les raisins de Corinthe, les figues de Marseille, le lichen d'Islande (prescrit aussi en sirop et en pastille), le quinquina, la douce-amère, la moutarde en poudre, le citron, la fécule de pomme de terre et le séné émondé. Les préparations simples regroupent des sirops (de gomme arabique, de fleur d'oranger, de guimauve, de violettes, de fumeterre, de nerprun, de limon, de chicorée composé à la rhubarbe et sirop capillaire), des pommades, onguents, liniments et baumes (pommade antipsorique, pommade au garou, onguent populéum, onguent à la nicotamine, liniment camphré, baume nerval) et diverses préparations (eau de fleur d'oranger, teinture de benjoin, lavement purgatif au séné, emplâtre de ciguë, pastilles de jujube, eau de vie camphrée, pilules d'opium gommeux, pilule purgative à la scammonée). Toutes les préparations sont-elles de la main du propharmacien ?

Les produits issus de l'industrie chimique se divisent entre ceux qui se vendent tels quels (le sulfate de quinine vendu en grains ou en pilules, l'éther acétique, l'éther sulfurique, le nitrate de potasse, l'essence de térébenthine, le laudanum, l'extrait de Saturne (oxyde de plomb), la crème de tartre (bitartrate de potasse)) et ceux qui demandent une préparation (liniment ammoniacal, cérat ammoniacal, potion éthérée, pommade contre la teigne, potion de Rivière (bicarbonate de potasse)), avec là aussi la question de la part d'intervention du propharmacien.

Les produits composés peuvent être d'origine végétale, d'origine minérale ou mixte. Parmi les composés végétaux, nous trouvons une potion purgative (séné et rhubarbe), une potion calmante (opium, oranger, laitue), une



potion carminative (menthe, camomille, coquelicot), une potion vermifuge (séné et café), un sirop vermifuge (mousse de Corse, séné, angélique et acore), un liniment carminatif, un looch pectoral, une tisane pectorale, un lavement laxatif et un vin stomachique. Les produits composés minéraux comprennent un cérat soufré et saturné, un liniment antipsorique (soufre et chaux), une pommade anti-herpétique (mercure et soufre), un cérat antidartreux (mercure et soufre), les pilules de Plummer (soufre, mercure et antimoine). Dans la composition des produits composés dits mixtes entrent des plantes, des minéraux, des produits animaux et des produits industriels. Nous trouvons (nous ne les citerons pas tous) une potion vomitive (tartre stibié, ipéca, oxymel scillitique), une potion antispasmodique (fleurs d'oranger, éther sulfurique), un looch expectorant (plantes et antimoine), une potion diurétique (oxymel, menthe, scille, acide nitrique), un collyre détersif (rose, iris sulfate de zinc), un onguent basilicum (poix, colophane, cire et huile), un vin de Seguin (quina, opium, plantes et vin), le baume d'Opodeldoch (savon, alcool, camphre et ammoniac), l'éther cantharidé, un onguent digestif (térébenthine et œufs), la poudre de Selle (magnésie, rhubarbe, camomille, fenouil, soufre, tartre).

Ainsi, 95 médicaments différents ont été prescrits, certains une seule fois et d'autres de façon répétitive comme les potions purgatives, calmantes, vomitives, antispasmodiques ou carminatives. La diversité des produits de base et la complexité de certaines préparations interrogent sur la capacité d'Antoine Desmon-Fonboisse à être le seul préparateur. Pour l'évaluation de la part d'intervention du propharmacien, nous avons deux documents : l'inventaire après décès du stock médicamenteux et la dernière livraison de la droguerie Tardieu de Limoges.

Les produits constituant le stock au moment du décès en 1838 nous donnent une vision de la pharmacopée d'un officier de santé dans la première moitié du XIX^e siècle. Les articles issus du règne végétal dominent, 27 différents : gentiane, raifort, myrrhe, cochléria, copahu, amande douce, genièvre, camphre, hyacinthe, citron, guimauve, gomme arabique, quinquina, séné, manne, lichen d'Islande, semen-contra, jalap, populéum, saponaire, absinthe, blanc-rhasis, diacode, nerprum, noix vomique, lavande et iris de Provence. Il se procure ces produits auprès d'un droguiste-herboriste. Ils se présentent 19 fois sous forme de teinture, d'esprit, de baume, d'huile, d'extrait, d'essence, d'onguent, de sirop et dans de telles quantités qu'il est possible de se poser des questions quant à leurs lieux de fabrication. Confectionnait-il à l'avance des préparations de base ou avait-il des fournisseurs de produits d'origine végétale mais déjà élaborés ?

Les produits issus de l'industrie chimique sont au nombre de 12 : acide sulfurique, chlorure de chaux, précipité rouge de mercure, acétate d'ammoniac (Esprit de Mendérius), sulfate de quinine, éther, acide nitrique, pierre infernale (nitrate d'argent), crème de tartre (bitartrate de potasse), alun (sulfate d'alumine







et de potasse), sel d'Epson (sulfate de magnésie) et sel de Glauber (sulfate de magnésie également). Le propharmacien se procure ces produits industriels auprès de droguistes et les intègre dans des préparations.

Les produits composés sont moins nombreux mais pour la plupart prêts à l'emploi. Les mélanges de végétaux sont un élixir de longue vie, un sirop vermifuge et une teinture de myrrhe et d'aloès. Le miel devient du miel rosat après macération de roses et de l'oxymel après mélange à du vinaigre. L'industrie fournit la liqueur d'Hoffman, un mélange d'éther et d'alcool.

La valeur du stock comprenant produits de base, produits élaborés et produits composés s'élève à 116 F. Le médicament le plus cher est le sulfate de quinine, 14 F pour une once (31,25 gr).

Dans le stock, il y a de quoi fabriquer des produits élaborés et des produits complexes. Mais Antoine Desmon-Fonboisse est-il le seul à intervenir ? Le contenu d'un colis livré au moment du décès, et non ouvert, en provenance de la droguerie Tardieu de Limoges, peut nous éclairer.

Les produits végétaux de base comprennent de la casse fraîche, de la valériane sauvage et du jujube, mais aussi deux produits élaborés, directement vendables : de l'eau de fleurs d'oranger et du sirop de nerprum. Les produits animaux regroupent le miel rosat et la teinture de cantharides. Les produits issus de l'industrie chimique sont de l'ammoniac, de l'éther sulfurique, de l'extrait de saturne de Goulard (acétate de plomb) et une poudre antipsorique (pyrelaine de goudron). Les produits composés directement vendables sont au nombre de 5 : laudanum, onguent basilicum (poix, cire, colophane et huile), onguent d'Arcoeus (suif de mouton, térébenthine, élémi et axonge), pommade épigastrique (il n'est pas précisé si elle est à la cantharide, au garou ou à l'ammoniac) et des emplâtres diachylon simple (glaïeul, huile de mucilage et litharge).

La facture de la commande s'élève à 75,40 F.

Antoine Desmon-Fonboisse vend des produits de base qu'il se procure auprès de droguistes. Il a la possibilité de fabriquer des produits plus élaborés et aussi des produits plus complexes mais, du moins en 1838, le droguiste livre des produits élaborés et composés que le propharmacien vend sans intervention de sa part ou qu'il peut, éventuellement, assembler avec d'autres produits. L'image du propharmacien élaborant ses prescriptions doit être nuancée avec le développement du rôle du droguiste dans la fabrication de médicaments directement vendables par les propharmaciens et *a fortiori* par les pharmaciens d'officine.

Après avoir envisagé l'activité médicale d'un officier de santé dans la campagne périgourdine au début du XIX° siècle à partir d'un livre-journal, en fait un livre de comptes et de plus limité à l'année 1824, et avoir insisté sur l'activité de propharmacien illustrant les débuts de la transformation de l'art









pharmaceutique en un système de vente de médicaments, nous terminerons par l'appréciation du maire de Quinsac sur les qualités d'acteur de santé d'Antoine Desmon-Fonboisse. À la question 37, « La commune a-t-elle chez elle ou à sa proximité des officiers de santé et des sages-femmes brevetées ? Combien ? », de l'enquête Brard 7 de 1835, le maire répond : « Oui, un docteur en chirurgie très instruit et beaucoup employé ; un officier de santé ; des sages-femmes brevetées, non. » Tous les officiers de santé ne sont pas ignorants et crottés, dévalorisant la médecine.

II. Les officiers de santé en Dordogne

L'idée de deux classes (terme utilisé largement dans les textes et débats de l'époque post-révolutionnaire) de médecins, les praticiens de ville et les praticiens de campagne, n'est pas neuve. Déjà au XVIIIe siècle, nous trouvons les maîtres en chirurgie regroupés en corporation dans les villes et les chirurgiens « de légère expérience » dans les campagnes. De même, pour les médecins, les diplômés dits du « grand ordinaire » exercent dans les villes de faculté et ceux « du petit ordinaire » dans le reste du territoire. Durant les premières années de la Révolution, les réformes sont envisagées pour aussi bien les gens des campagnes et les artisans que les bourgeois. Avec Thermidor, les projets tournent autour de la dualité rural/citadin et avancent que les pathologies des gens de campagne sont plus simples et que des docteurs trop savants ne sont pas nécessaires. Ils n'obtiendront ni aisance ni considération à la campagne. Il est « dans la nature des choses » qu'il y ait deux catégories de citoyens et donc deux ordres de médecins pour les soigner. À la Chambre des députés, en 1825, Cuvier (1769-1832), commissaire du roi, défend l'existence de deux ordres de médecins en disant : « L'ordre inférieur des officiers de santé a toujours existé, il a toujours été nécessaire et il le sera toujours... 8 »

Rappelons qu'avec la loi du 19 ventôse de l'an XI (10 mars 1803), qui rétablit le monopole de l'exercice de la médecine aux médecins diplômés, sont appelés docteurs en médecine ceux qui sont diplômés par l'une des trois écoles de santé créées en 1794 (Paris, Strasbourg, Montpellier), 4 années d'études et un droit d'inscription à l'examen élevé.

Le titre d'officier de santé est accordé par les autorités préfectorales. Trois voies sont possibles pour obtenir ce diplôme. Dans un premier groupe, nous trouvons les praticiens diplômés d'Ancien Régime, médecins et chirurgiens, et





^{7.} Cyprien Brard (1786-1838), né à L'Aigle, élève de l'École des Mines (1804-1805), spécialisé en géologie, aide au Muséum d'histoire naturelle. Sa carrière d'ingénieur des mines le mène à Servoz en Savoie en 1813, au Lardin en 1816, à Fréjus en 1827 et à Alès en 1828. En 1832, il revient au Lardin et se voit confier, par le préfet Romieu, une enquête statistique sur le département de la Dordogne. Il pratique par questionnaires adressés aux maires des communes.

^{8.} Bescond, 1998.

ceux qui avaient exercé la médecine durant la période révolutionnaire avec ou sans formation. Un certificat signé par le maire et deux notables de la commune peut être suffisant. En 1807, la sous-préfecture de Nontron fait le point sur le corps médical de l'arrondissement : confirmation pour 7 chirurgiens d'Ancien Régime (par exemple Pierre Lapouillade, chirurgien à Nontron depuis 17 ans) et pour 3 médecins et aussi 28 régularisations sur certificats (par exemple Jean Baptiste Rousseau à Saint-Crépin-de-Richemont avec un certificat du maire et de deux adjoints). Le système des certificats a donné lieu à des abus, certificats de complaisance sur les stages « sous le docteur », pauvreté des formations dans la majorité des hôpitaux civils ou militaires, et il a été rapidement abandonné. Dans l'esprit d'un maire, il vaut mieux un praticien de qualité indéterminée

Dans un deuxième groupe, nous avons les officiers de santé reçus après passage devant un jury médical départemental, après 3 années d'étude dans les écoles de médecine ou dans les facultés des départements de la Seine, de l'Hérault et du Bas-Rhin, ou encore après 8 ans de pratique. Les jurys départementaux se réunissent quand le nombre de candidats est suffisant pour faire déplacer un docteur de faculté (Montpellier pour la Dordogne). Il est assisté de deux docteurs en médecine de Périgueux. De 1803 à 1854, les jurys médicaux de Dordogne ont reçu 153 officiers, 104 l'ont été de 1803 à 1817. Le 3 novembre 1812, sur 20 candidats, le jury en a reçu 17⁹. Le système des jurys médicaux est lui aussi critiquable. Les reçus deviennent des affidés des membres du jury, le nombre de reçus est variable, sans justification, les jurys n'étant pas annuels le candidat est déclaré reçu « sous conditions » et les contrôles ultérieurs quasi inexistants. Un décret du 22 août 1854 supprime les jurys médicaux : les candidats doivent désormais faire trois ans d'études dans une faculté de médecine ou une école préparatoire « sous la présidence d'un professeur de l'une des facultés de médecine », article 17 du décret, avec passage de trois examens. Pour illustrer le cheminement pour devenir officier de santé, nous avons le titre de réception de Joseph Lalande délivré par l'arrondissement de l'École de médecine de Montpellier, jury médical du département de la Dordogne. Joseph Lalande, natif de Périgueux, a 23 ans et, « après avoir exhibé la preuve de quatre années d'études tant sous divers docteurs qu'à l'hôpital civil et militaire de Périgueux et celle d'une année de service militaire en qualité de chirurgien sous-aide », il a subi trois épreuves, une d'anatomie, une « sur les éléments de la médecine » et une sur « la chirurgie et les connaissances les plus usuelles de la pharmacie ». Il est déclaré officier de santé en 1816, le titre est signé du professeur Berthe, commissaire de l'École





que personne.

^{9.} Calendrier des corps administratifs et judiciaires de la Dordogne, 1813.

de médecine de Montpellier, président du jury. Le titre est contresigné par le doyen de la faculté de médecine de Montpellier et par le recteur de l'Académie de Montpellier avant d'être enregistré par le préfet de la Dordogne en 1817 ¹⁰.

Une troisième voie pour accéder à l'officiat de santé existe sous le Premier Empire. Le service des armées recrute des élèves des hospices et des étudiants comme chirurgiens sous-aides. Les survivants se présentent après démobilisation devant les jurys pour recevoir le titre d'officier de santé. Antoine Desmon-Fonboisse se situe dans ce cas de figure.

Les listes périodiques des acteurs de santé publiées par la préfecture ¹¹ permettent de suivre l'évolution des différentes catégories de praticiens médicaux (tableau n° 4).

	1805	1836	1847	1851
Docteurs en médecine d'Ancien Régime	71	14	11	9
Chirurgiens d'Ancien Régime	144	16	15	1
Officiers reçus par jury	43	196	219	119
Officiers reçus sur certificats	137	22	21	9
Total des officiers	395	248	266	138
Docteurs en médecine nouvelle formule	0	128	192	181

Tableau n° 4. Répartition des praticiens de 1805 à 1851 en Dordogne (source : ADD, 5 X 5).

Les praticiens d'Ancien Régime, régularisés en priorité, disparaissent naturellement.

Les officiers reçus sur certificats assimilables à une régularisation ne sont nombreux qu'en début de période. Les officiers reçus par des jurys deviennent très largement majoritaires et ce sera la seule voie de renouvellement des officiers. Il faut attendre 1851 pour que les docteurs en médecine soient plus nombreux que les officiers de santé. La première moitié du XIX^e siècle correspond à une période de pléthore médicale.

Du fait du vieillissement et du non renouvellement par diminution des diplômés, le nombre des officiers de santé diminue : 122 en 1873, 23 en

338



^{10.} ADD, J 155.

ADD, 5 X 5.

1885, 13 en 1896. La suppression de l'officiat par la loi Chevandier de 1892 a été précédée par la quasi-disparition, sur le terrain, des officiers de santé. Il n'y en a plus sur les listes préfectorales après 1930.

Les docteurs d'Ancien Régime se répartissent entre les villes préfectures et sous-préfectures, les chefs-lieux de canton et les communes rurales. Ils sont particulièrement nombreux à Périgueux : 11 sur 24 praticiens en 1805. Les chirurgiens d'Ancien Régime, une majorité étant des chirurgiens de « petite expérience », exercent dans les communes rurales. Il en est de même pour les reçus sur certificats. Les reçus par les jurys médicaux vont vers les communes rurales, mais aussi les chefs-lieux de canton et certains tentent leur chance dans les villes ; à Périgueux, les chirurgiens sont des officiers de santé. Quand le docteur en médecine Henri Parrot (1811-1893) expérimente l'anesthésie à l'éther, en 1847, il pratique l'acte opératoire avec un officier de santé nommé Renaud, chirurgien à l'hôpital de Périgueux.

Le grade d'officier de santé est parfois le point de départ de lignées de docteurs en médecine. Le docteur Édouard Galy (1814-1887) (fig. 3),

premier président de la Société historique et archéologique du Périgord en 1874, a un grandpère officier de santé en Ariège et un père officier de santé à Périgueux, installé en 1808 comme chirurgien. Dans la liste des officiers de santé de 1805, nous trouvons les ascendants de docteurs en médecine de Périgueux, Pierre Brou à Cendrieux, Pierre Faure à Saint-Orse, Léonard Gaillard-Lacombe à Milhac, François Pindray à Mareuil.

L'officier de santé n'a le droit d'exercer que dans le département où il a été reçu. S'il veut changer de département, il doit repasser devant le jury départemental et payer une inscription. Cette possibilité explique la discordance entre le chiffre de reçus par le jury de Dordogne et le nombre d'officiers exerçant en Dordogne. Ils ne peuvent pratiquer les « grandes » interventions chirurgicales hors du contrôle d'un docteur en médecine, mais l'urgence ou des conditions particulières permettent des arrangements avec la loi.



Fig. 3. Le Dr É. Galy.



Les docteurs issus des facultés estiment que les officiers de santé sont « des confrères ignorants, pauvres et crottés, incompétents et encombrants, voire un véritable fléau pour l'humanité ¹² », dangereux professionnellement et pour l'image du médecin, mais aussi parce qu'ils acceptent des rémunérations bien inférieures. À Eymet, en 1836, l'officier de santé, J.-B. Lacoste, attaché à l'hospice depuis de nombreuses années, se plaint que la Commission veuille le remplacer par un docteur en médecine, membre de la Commission. Le sous-préfet de Bergerac demande que l'officier de santé soit rétabli dans ses fonctions qu'il a toujours exercées gratuitement. En plus d'un problème politique, il y a l'argument d'un diplôme de moindre valeur ¹³. Quand le docteur Achille Simon (mort en 1887), de Ribérac, dans son mémoire de 1864 pour la « régénération du corps médical », n'aborde pas le problème des officiers de santé, l'union de tous les médecins lui semble, probablement, plus nécessaire. La disparition progressive des officiers réduit l'importance d'éventuels conflits entre les deux classes de médecins.

Tout au long du siècle, s'opposent les tenants d'une seule catégorie de médecins, très diplômés, très bien rémunérés et honorés ¹⁴, et les tenants du maintien de deux classes pour des raisons socio-démographico-politiques et de prestige d'une classe par rapport à une classe inférieure. L'attitude libérale de l'article 23 peut être vue comme « l'expression d'une volonté des élites de médicaliser le peuple au moindre coût ¹⁵ » ou la nécessité de répondre aux demandes de soins de la population. Ces deux arguments se combinent très certainement.

Nous avons peu de témoignages sur la vie des officiers de santé exerçant dans des communes rurales. Henri Léon Vigier a obtenu son diplôme en 1841 par un jury à Périgueux et s'est installé à Miremont. Il est propharmacien et se déplace sur un âne. L'inventaire après décès montre quelques instruments de chirurgie, des livres anciens et des créances douteuses s'élevant à 800 F ¹⁶.

Le docteur Chaume, président de l'Association amicale des médecins de la Dordogne, publie, dans le bulletin de l'Association en mai 1914, un hommage à « Un officier de santé au siècle dernier ». Le nommé Mazalrey (1784-1856) est installé à Drayaux près de Lalinde. Il est issu d'une vieille famille de notaires et de maîtres en chirurgie. Après une formation inconnue, il se présente devant un jury départemental à Périgueux, obtient son diplôme d'officier de santé et s'engage dans l'armée impériale. Il participe à la





^{12.} PAGEOT, 2011, p. 120.

ADD, 1 X, hospice d'Eymet.

^{14.} Le Congrès médical de France, le 8 novembre 1845, émet le vœu que, dans la loi destinée à organiser la médecine et son exercice en France, ne soit reçu, aussitôt sa promulgation, qu'un ordre de médecins : les docteurs en médecine.

^{15.} FAURE, 1993, p. 16.

^{16.} Rougier, 2007

campagne de Russie, connaît le passage de la Bérézina et est décoré de la main de Napoléon. Il s'installe à Drayaux en 1814 ou 1815. C'est à partir d'un livrejournal portant sur les années 1835-1842 que l'on entrevoit la vie médicale de cet officier de santé. Sa clientèle s'étend sur 6 kilomètres à la ronde, il se déplace à cheval et soigne une population variée. Les pathologies notées pour chaque malade comprennent de nombreuses fièvres, des pneumonies et pleurésies. Il a noté une gonorrhée répertoriée sous X, deux tuberculoses. Adepte de la saignée, il est aussi propharmacien et fabrique ses propres remèdes et vins médicinaux. Il commence à utiliser la quinine, prudemment, c'est un médicament cher pour beaucoup. Il est payé en liquide et en nature. La visite est à 1 F et la saignée aussi à 1 F. Les luxations sont à 2-3 F, les fractures vont de 12 F pour la clavicule à 25 F pour la cuisse. Les abcès sont incisés pour 2 F. Un accouchement « par le bras » est facturé 30 F. Il devait toucher 125 F par mois. Le paiement en nature est, d'une part, des travaux domestiques ou sur sa métairie et, d'autre part, des denrées alimentaires. Le tailleur et le sabotier payent le médecin par des pièces d'habillement et des sabots. Le docteur Chaume termine son récit en cultivant la nostalgie : « S'il s'installait à Drayaux en 1914, il dédaignerait le cheval, achèterait une auto, appliquerait le tarif Dubief et se ferait probablement habiller à Bergerac ; mais... serait-il plus heureux! » Les quelques éléments que nous avons sur la vie professionnelle de cet officier de santé se rapprochent de la vie d'Antoine Desmon-Fonboisse.

Antoine Desmon-Fonboisse (1783-1838) a exercé la médecine avec le diplôme d'officier de santé à Quinsac de 1814 à 1838. Grâce à son Livre-Journal, de 1824, l'analyse de son activité soignante est possible. Sa clientèle peut être considérée comme importante pour l'époque et le lieu et, si toutes les factures étaient honorées, ses revenus mensuels seraient autour de 330 F. Son activité est essentiellement de la médecine, un peu de chirurgie et pas d'obstétrique. Par l'étendue de ses interventions médicales, il contribue à la médicalisation des populations de la campagne périgourdine chez laquelle commence à se manifester une demande de soins de santé. Il est de plus propharmacien et il vend à sa clientèle des remèdes variés plus ou moins complexes. La diversité de ses prescriptions place le médicament au centre du phénomène de la médicalisation. La part de son intervention dans la fabrication des médicaments demande à être discutée, les droguistes tendant à devenir les fabricants et les pharmaciens comme les propharmaciens des vendeurs. Notre officier de santé est certainement « crotté » mais pas si « ignare » que voudraient le faire croire les docteurs en médecine issus des facultés.

J. M. C. et F. R.





- Bescond Jacques, 1998. Génèse et devenir de deux ordres de praticiens en France. Les officiers de santé de 1803 à 1892, thèse de doctorat en épistémologie et histoire des sciences, Université Paris 7.
- BOUCHUT E. et DESPRÉS Armand, 1889. Dictionnaire de Médecine et de Thérapeutique médicale et chirurgicale, Paris, Félix Alcan éditeur, 5° édition.
- FAURE Olivier, 1993. Les Français et leur médecine au XIXe siècle, Paris, Belin.
- PAGEOT Pierre, 2011. La santé des Limousins et des Périgourdins au XIX^e siècle, Paris, L'Harmattan.
- REIX François, 2015. « Résumé de sa communication sur Antoine Desmond-Fonboisse (1783-1838), docteur en chirurgie à Quinsac, sa bibliothèque et ses instruments professionnels », BSHAP, t. CXLII, p. 20-21.
- ROUGIER Philippe, 2007. « Henri Léon Vigier dit Vignal (1818-1866), officier de santé à Miremont », *BSHAP*, t. CXXXII, p. 243-252.







Mystère autour de la collection Bernheim-Dauberville, disparue le 30 mars 1944 au château de Rastignac

par Guy PENAUD

Jacques Lauwick et Jean Bernheim (devenu Jean Dauberville¹) ont été entendus dans les années 1950 par les enquêteurs du Service régional de police judiciaire de Bordeaux, qui enquêtaient sur le pillage du château de Rastignac en 1944. C'est par leur témoignage que l'on sait mieux ce qui s'est passé le 30 mars de cette année à La Bachellerie, commune où est implanté ce château.



Par ordonnance du président du Tribunal civil de la Seine homologuant le décret transcrit le 5 janvier 1950.

Une collection de tableaux unique

Jean Bernheim², propriétaire d'une importante galerie d'art parisienne, se réfugia, après sa démobilisation, à Terrasson (Dordogne) – commune alors située en zone non occupée – avec sa femme Odette, née Chaligny³, et plusieurs membres de sa famille. Ils louèrent à Terrasson une demeure appartenant à M. Dufréchou, notaire dans ce gros bourg (fig. 1). La location prit effet le 1^{er} mai 1941. On notera que Jean Bernheim s'est installé à Périgord après le décès de son père, Joseph Bernheim dit Josse, survenu le 15 mars 1941 à Lyon.

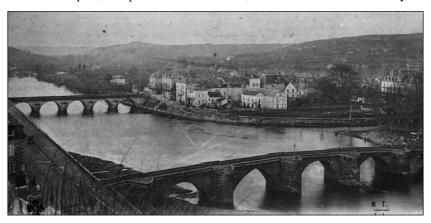


Fig. 1. Le bourg de Terrasson (coll. SHAP, fonds P. Pommarède).

Vers le mois de septembre 1940 (selon Jacques Lauwick) ou plus vraisemblablement en 1941 (selon Jean Bernheim), Odette Bernheim rencontra par hasard, sur le pont de Terrasson, Ghyslaine Fairweather. Elle et son frère, Jacques Lauwick, étaient propriétaires du château de Rastignac (fig. 2) où ils habitaient ⁴. Odette Bernheim, Ghyslaine Fairweather et Jacques Lauwick se connaissaient. En effet, la mère de ces derniers avait été en contact avantguerre avec la famille Chaligny.

Ils renouèrent leurs relations d'autrefois et les Bernheim vinrent souvent voir les Lauwick-Fairweather à Rastignac. Outre Jacques Lauwick, demeuraient dans le château, sa mère, sa sœur (Ghyslaine Fairweather), son beau-frère Harold Fairweather, et son neveu Cédric. Y logeaient également







Né le 24 septembre 1903 à Paris (16°) de Joseph Bernheim et de Mathilde Jeanne Julia Anaïs Adler, décédé sous le nom de Jean Dauberville le 2 juillet 1986 à Paris (16°).

^{3.} Née Viviane Marie Odette Chaligny, elle avait épousé Jean Bernheim le 15 février 1932 à Paris (17°), mais en divorcera le 29 mai 1946.

^{4.} Én effet, en 1817, Zénaïde Chapt de Rastignac avait apporté le château en dot à François Marie de La Rochefoucauld. Le comte Alfred de La Rochefoucauld, leur fils, avait vendu en 1877 le domaine à Auguste de Peyronny. Le fils de ce dernier l'avait légué en 1921 à ses cousins, le capitaine de vaisseau Lauwick et son épouse, qui en avaient fait donation en 1939 à leurs enfants.



Fig. 2. Le château de Rastignac à La Bachellerie (coll. SHAP, fonds P. Pommarède).

Amédée Batut, régisseur, son épouse Marie, une femme de chambre nommée Angèle Raffaillac, et une bonne à tout faire, Hélène Vandevyver, ainsi que sa fille alors âgée de 12 ans. À une centaine de mètres du château se trouvait une ferme habitée par Auguste Bourgoin, sa femme, ses deux fils et une belle-fille.

Jean Bernheim, étant de confession juive et craignant une perquisition des nazis, émit l'idée de confier au châtelain de Rastignac sa collection de tableaux de maîtres d'une valeur considérable. Il fit part, en 1942, de son désir à Jacques Lauwick de mettre en lieu sûr sa collection de tableaux qu'il détenait dans sa demeure de Terrasson.

Cette collection, universellement connue (avant-guerre, elle était estimée, selon ce que Bernheim avait confié à Lauwick, à 55 000 000 francs) comprenait les œuvres suivantes (d'après le *Répertoire des biens spoliés en France durant la guerre 1939-1945*, édité par le Bureau central des restitutions à Berlin, en 1947):

Pierre Bonnard : Arcachon : Deux femmes au bord de l'eau ; Le petit déjeuner ; Grand vase d'anémones.

Paul Cézanne : Portrait du Maître aux cheveux longs ; Paysage de Gennevilliers ; Le Jas de Bouffan ; Nature morte aux harengs bleus ; Paysage de neige ; Vase aux fleurs rouges ; Le Jugement de Pâris.

Édouard Manet : Torse nu ; Les amandes ; Roses et pétales ; Le bocal de cornichons.

Henri Matisse: Portrait d'une Odalisque au pantalon rouge.

Berthe Morisot: Femme en blanc.

Odilon Redon: Pégase.







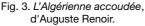




Fig. 4. La Goulue et son cavalier, de Henri de Toulouse-Lautrec.

Auguste Renoir : Les Roses mousseuses ; Portrait de Claude Renoir enfant ou Coco lisant ; L'automne ; Le vase d'anémones ; L'Algérienne accoudée (fig. 3).

Alfred Sisley: Bords de Seine; Louveciennes ou Marly-le-Roi.

Henri de Toulouse-Lautrec : La Goulue et son cavalier (fig. 4) ; En meublé ou la lettre ; En place pour le quadrille.

Vincent Van Gogh: Fleurs sur fond jaune.

Édouard Vuillard : Femme nue étendue se cachant le visage ; Vase de fleurs ; Bouquet champêtre ; Jeune fille assise à contre-jour ; Femme nue assise dans son cabinet de toilette.

soit trente-trois œuvres d'art inestimables.

Dans un premier temps, Jacques Lauwick lui objecta que son beau-frère étant de nationalité anglaise, il risquait, lui aussi, des perquisitions de la part de l'occupant et lui suggéra de cacher sa collection dans une ferme quelconque. Jean Bernheim lui rétorqua qu'il ne pouvait pas indiquer à un « vulgaire fermier » quelle était la valeur de ses toiles. Lauwick finit par lui donner son accord après que Bernheim lui ait donné l'assurance que sa responsabilité était entièrement dégagée s'il arrivait quoi que ce soit à sa collection.

Si bien que dans le courant de l'hiver 1942-1943 (rappelons que le 11 novembre 1942, l'armée allemande franchit la ligne de démarcation qui séparait la France occupée de la France dite « libre » depuis l'armistice de 1940), Jean Bernheim et son épouse se rendirent à Rastignac à bord d'un taxi







appartenant à M. Ballotte. Ils emportaient avec eux les tableaux enveloppés dans un papier goudronné, chaque toile étant séparée de la suivante par une feuille de papier de soie. Les toiles formaient quatre ou cinq paquets peu volumineux. En effet, il n'y avait pas les cadres.

Ils arrivèrent au château alors qu'il faisait nuit et remirent les tableaux aux Lauwick sans en faire un inventaire précis. Ceux-ci leur donnèrent l'assurance qu'ils les mettraient en lieu sûr et qu'ils veilleraient attentivement à leur préservation. Plus tard, ils devaient dire aux Bernheim qu'ils en avaient caché une partie dans le coffre d'un divan creux de l'antichambre du premier étage (selon Lauwick c'était la grande galerie du premier étage), une autre partie dans une grande malle au grenier.

Un peu plus tard, les Bernheim revinrent au château. En présence des Lauwick, ils déballèrent les toiles et ceux-ci les cachèrent plus soigneusement, les entreposant sous des objets de moindre valeur.

Jean Bernheim ayant quitté Terrasson en mars ou avril 1943 pour se rendre à Nice, son épouse, restée à Terrasson, continua à venir à Rastignac, et plusieurs fois, accompagnée de Ghyslaine Fairweather, elle tint à voir ses tableaux pour se rendre compte de leur état de conservation. La dernière fois ce fut le 19 ou 20 mars 1944; Cédric le neveu de J. Lauwick était présent ce jour-là.

Le pillage du château

Au tout début de l'année 1944, la Sipo/SD (abréviation de *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst*, police de l'État allemand et du parti national socialiste) de Périgueux eut, paraît-il, connaissance par une femme surnommée Suzanne et par le comte Jean Marie Léon de Bonnin de La Bonnière de Beaumont⁵, de l'existence d'une collection rarissime de tableaux cachée précisément dans le château de Rastignac. C'est du moins ce que Michael Hambrecht, ancien patron de l'antenne périgourdine du SD, a déclaré aux inspecteurs de la Police judiciaire de Bordeaux en 1953.

Les mêmes enquêteurs établirent que l'opération de récupération de ces tableaux fut montée par l'*Obersturmführer* (lieutenant SS) Thalmann, souschef de la Sipo/SD de la division Brehmer ⁶, qui traversa le Périgord et la Corrèze du 25 mars au 28 avril 1944 à la recherche de résistants et de Juifs. Thalmann appartenait au K.D.S. de Lyon, dont l'équipe détachée auprès de la division Brehmer était commandée par le *Hauptsturmführer* (capitaine SS) Fritz Hollert ⁷.







^{5.} Né en 1902, agent de renseignements à la solde des Allemands sous le nom de Paul Bru et exécuté par la Résistance du côté de Salles-de-Belvès en janvier 1944.

^{6.} Du nom du Generalmajor Walther Brehmer (1894-1967) qui la commandait.

Notons que Thalmann et Hollert seraient morts à Lyon lors d'un bombardement, le 26 mai 1944, en particulier du siège de la Gestapo, qui occupait l'école de santé militaire, située 14, avenue Berthelot.

Le 30 mars 1944, vers 8 heures, accompagné d'un sous-officier, de deux soldats et d'un chauffeur, Thalmann arriva, à bord d'une Peugeot 402, au château de Rastignac.

Il demanda aussitôt à J. Lauwick, après l'avoir faussement accusé de détenir des armes et d'assister les maquis locaux, de réunir sa famille et son personnel dans la cour du château où ils furent gardés à vue par une sentinelle en arme.

Pendant ce temps, le capitaine et ses subordonnés procédèrent à une minutieuse perquisition dans le château. Les personnes réunies dans la cour entendirent le bruit de portes et de meubles que l'on enfonçait. Devant les fenêtres, ils virent passer les Allemands qui avaient l'air de s'affairer. À aucun moment, les habitants de Rastignac ne purent se rendre compte de ce qui se passait à l'intérieur du château et, plus particulièrement, ils ne pouvaient voir si l'officier et ses hommes faisaient des ballots en vue de les emporter ultérieurement. Les occupants du château avaient remarqué que les soldats n'avaient apporté avec eux aucune caisse.

Dans la chambre du beau-frère de Jacques Lauwick, les Allemands trouvèrent un drapeau anglais qu'ils exhibèrent à une fenêtre.

Vers 12h30, certains des maîtres et des employés de Rastignac furent conduits à la mairie d'Azerat, à bord de la 402. D'autres (A. Batut et son épouse, Angèle Raffaillac, Hélène Vandevyver, sa famille, la famille Bourgoin) reçurent l'ordre de quitter les lieux et de rejoindre le village voisin, tout en évitant de se réfugier dans les bois. Personne n'eut la permission de pénétrer dans le château avant leur départ.

Le vacher, Henri Belanger, qui avait été invité à rester sur place, dut aider les Allemands à sortir du hangar les véhicules hippomobiles et automobiles. Ensuite, il dut accompagner deux soldats à la ferme. À son retour, il constata que de nombreux véhicules, dont une camionnette, se trouvaient dans la cour du château. Des soldats portant des ballots de toutes sortes les chargeaient à bord des voitures.

Il était 13 heures environ lorsque ce témoin quitta Rastignac. À quatre cents mètres de là, il aperçut les premières flammes qui s'élevaient au-dessus du château et de la ferme Bourgoin.

Après avoir été interrogés sur les relations qu'ils entretenaient avec les résistants locaux, les occupants du château furent conduits vers 17 heures à La Bachellerie, devant la maison du sénateur Marcel Michel, puis ils furent transférés dans l'ancien casernement du 35° d'artillerie à Périgueux. Après avoir été interrogés durant trois jours par le SD local, ils furent finalement libérés le 2 avril suivant, rien ne leur étant reproché.

Lors de leur retour à Rastignac, la famille Lauwick ne put que constater que le château et les communs avaient été entièrement brûlés. Par le voisinage, elle apprit que les Allemands avaient entretenu le feu pendant trois ou quatre jours.









Dans les décombres, les familles Lauwick et Fairweather retrouvèrent quelques pièces d'argenterie et des bronzes. En outre, H. Fairweather, arrêté à Clairvivre le 31 mars 1944 et conduit à Azerat pour y être à son tour interrogé, vit un soldat allemand sortir de sa poche une montre qui n'était autre que la sienne : elle avait été volée dans une cantine lui appartenant. Fairweather fut emprisonné à Limoges, avant d'être libéré.

Que sont devenus les tableaux ?

Selon des rapports de la Police judiciaire de Bordeaux en date des 20 juin 1953 et 8 juillet 1954 (en exécution des commissions rogatoires des 24 avril et 29 juin 1953 du capitaine Laveissière, juge d'instruction près le Tribunal permanent des Forces armées de Bordeaux), il fut établi que quatre camions avaient emporté des biens pillés à Rastignac.

L'ancien résistant Martial Faucon, qui a longuement enquêté ⁸, a pu recueillir le témoignage de Josette Gaudon, la fille d'un aubergiste d'Azerat dont la salle avait été réquisitionnée par les soldats allemands. « J'ai vu un tas de tableaux sur la table », raconte-t-elle, toujours traumatisée soixante-dix ans plus tard, par les massacres commis ces jours-là dans le voisinage.

Martial Faucon fait aussi état des souvenirs très précis d'Éliane Souchal, 14 ans à l'époque, qui habitait alors près du château :

« J'ai vu passer cinq camions. L'un d'eux s'est arrêté et j'ai pu apercevoir des fourrures et des objets qui venaient du château. Un officier qui parlait très bien français a dit à ma mère que ce n'était pas l'armée allemande qui faisait ça, mais une section chargée de collecter des objets de valeur pour les envoyer dans les mines de sel en Silésie. Je ne savais pas où c'était ».

Depuis, tous les historiens se demandent si la plus fabuleuse des collections avait été « récupérée » par les Allemands, ou si les toiles avaient fini en tout ou en partie dans le brasier.

La plupart estiment que toutes ces œuvres ont disparu dans les flammes, puisqu'aucune trace de ces tableaux n'a été jusqu'à ce jour repérée, même si Jean Bernheim-Dauberville a déclaré aux policiers, dans les années 1950, que « M^{lle} Rose Vaillant ⁹, conservateur des Musées, [lui] a dit avoir appris qu'un Cézanne avait été vu à Munich mais elle n'a pas donné l'origine de son



^{3.} Voir son ouvrage Brehmer à Azerat.

^{9.} En fait, il s'agit de Rose Valland (1898-1980) qui, à partir du 30 octobre 1940, à la demande du directeur des Musées nationaux, demeura en activité au Musée de Jeu de Paume, officiellement comme attachée de conservation, officieusement chargée de rendre compte des agissements des Allemands qui venaient de réquisitionner le musée pour y stocker les œuvres d'art spoliées à des collectionneurs privés.

information ». Elle confirma ce détail aux policiers de la P. J. en 1954 tout en ne pouvant pas indiquer la source de cette information.

Il a toutefois été établi par les policiers bordelais que les tableaux de la collection Bernheim disparus à Rastignac ne sont pas passés, comme cela aurait dû être le cas, selon les directives alors en vigueur dans l'armée allemande, par l'E.R.R. (*Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg*) implanté d'abord à l'hôtel Commodore (12, boulevard Haussmann) puis 54, avenue d'Iéna à Paris. Cet organisme fut chargé, à partir de 1940, d'importantes confiscations de biens appartenant à des juifs et des francs-maçons dans les territoires occupés par la Wehrmacht; tous les biens ou objets saisis devaient passer obligatoirement par ce service avant d'être envoyés en Allemagne. En outre, il est certain que Rose Valland ne les a pas répertoriés.

De ce fait, il paraît évident que, si les tableaux ont été volés à Rastignac, ils ne peuvent avoir constitué qu'une « prise de guerre individuelle », échappant ainsi à tous contrôles officiels qui auraient pu permettre de suivre leur trace.

Que sont-ils devenus?

Nul ne le sait. Il est un fait que, depuis 1944, aucune trace certaine de ces tableaux n'a émergé. Mais, il arrive que, de temps en temps, on découvre en Allemagne ou même en Russie des œuvres d'art disparues durant la seconde guerre mondiale. Il ne peut être exclu qu'un jour réapparaisse l'un ou l'autre des tableaux de la collection Jean Bernheim-Dauberville mystérieusement disparus le 30 mars 1944, lors du pillage et de l'incendie du château de Rastignac.

G. P.

Bibliographie et sources

BUREAU CENTRAL DES RESTITUTIONS, 1947. Répertoire des biens spoliés en France durant la guerre 1939-1945, Berlin.

FAUCON Martial, 2010. Éclairages inédits sur les crimes nazis en 1944. Brehmer à Azerat. Mémoria Éditions.

GILLOT Jean-Jacques et Maureau Michel, 2010. Résistants en Périgord. 1500 notices inédites et illustrées, Bordeaux, Sud Ouest.

Parisis Jean-Marc, 2014. Les Inoubliables, Paris, Flammarion.

Penaud Guy, 1999. Dictionnaire biographique du Périgord, Périgueux, Fanlac.

Penaud Guy, 2004. Les crimes de la division Brehmer, Périgueux, La Lauze.

Penaud Guy, 2013. Histoire de la Résistance en Périgord, Bordeaux, Sud Ouest.

PENAUD Guy, Archives personnelles.

Polack Emmanuelle et Dagen Philippe, 2011. Les carnets de Rose Valland: Le pillage des collections privées d'œuvres d'art en France durant la Seconde Guerre mondiale, Lyon, Fage Éditions.









Les grands zoologistes du Périgord, 4^e partie. Un géologue professionnel devenu zoologiste amateur, François Grandjean (1882-1975)

par Jean-Loup d'HONDT

Cette notice fait suite à trois précédents articles ¹ que nous avions consacrés à l'évocation de zoologistes institutionnels dont l'histoire, la vie ou les travaux avaient été liés au Périgord. Or il a existé de tous temps des naturalistes de haute compétence bien qu'amateurs, qui n'ont pas appartenu aux cénacles universitaires bien qu'ils les aient côtoyés, et dont les travaux ne sont connus que des spécialistes du domaine de recherche dans lequel ils ont exercé ; ceci même s'ils ont assuré par ailleurs des activités professionnelles qui leur ont valu la notoriété dans d'autres champs disciplinaires.



^{1.} d'Hondt, 2010, 2011, 2013.



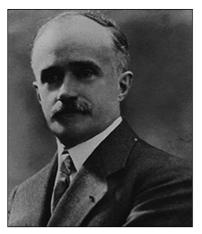


Fig. 1. François Grandjean.

Ces remarques s'appliquent au cas de François Grandjean (1882-1975) (fig. 1), méconnu des milieux universitaires tout en ayant travaillé très étroitement avec des chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, ayant même momentanément dirigé une revue scientifique internationale, et dont les spécialistes des Acariens s'accordent à reconnaître que les publications font autorité parmi eux.

Notre attention a été attirée sur le cas de François Grandjean, qui a fait une carrière scientifique en dehors des sentiers battus, par notre collègue

M. Mark Judson, maître de conférences au Muséum, que nous remercions de nous permettre ainsi de combler une lacune involontaire ; il nous a confié une première documentation qui a été en partie à la base de la rédaction de ce texte. Le portrait de l'intéressé qu'il nous présenté nous a effectivement rappelé un souvenir estompé, celui d'un visage et d'une silhouette de taille moyenne que nous avons dû croiser à deux ou trois reprises, dans les années 1968-1970, sur le trottoir de la rue Buffon, celui du laboratoire de Zoologie-Arthropodes du Muséum que dirigeait alors l'affable professeur Max Vachon, notre prédécesseur à la présidence de la Société zoologique de France, et dont il nous est agréable à cette occasion d'évoquer la mémoire.

Fils de cheminot né à Lyon le 17 octobre 1882, précocement orphelin, premier prix de physique et de chimie au Concours général, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des mines de Paris d'où il sortit ingénieur des mines, il commença sa carrière comme professeur à l'École des mines de Saint-Étienne, puis à celle de Paris, occupant les chaires de paléontologie, puis de minéralogie. Il décrivit à cette occasion la composition minéralogique du prosiphon (tube inhalateur provisoire des jeunes individus) des Ammonites et des Bélemnites 2 lors de recherches entreprises au microscope polarisant, et réalisa des études minéralogiques sur le squelette des Ammonites, sur les cristaux liquides et les suspensions.

Devenu inspecteur général des mines, il fut élu à l'Académie d'agriculture en 1932 et à celle des sciences en 1937, au fauteuil de Louis Pasteur. Il avait alors contribué à l'établissement de la carte géologique de France coordonné par Pierre Termier. Déplorant la modicité des moyens qui



^{2.} Respectivement sous-classe et super-ordre fossiles des Mollusques Céphalopodes.



lui étaient alors accordés pour réaliser ses tâches, il choisit de prendre une retraite anticipée pour s'intéresser, comme chercheur amateur, à une discipline très éloignée de ses activités professionnelles et moins prestigieuse, qui était devenue son « violon d'Ingres », l'Acarologie. Il avait en fait été attiré par la zoologie dès son jeune âge mais, en raison de ses qualités et aptitudes, il avait dû y renoncer sous la pression de son entourage pour entreprendre une carrière plus brillante. Il donna alors plus tardivement libre cours à sa vocation première.

« [Il put] désormais se consacrer totalement à son activité de naturaliste en travaillant dans ses laboratoires personnel, soit à Genève, soit dans sa maison de Mongaillard en Dordogne. L'ensemble de ses œuvres acarologiques (plus de cent cinquante titres) a été réuni dans plusieurs volumes édités en Hollande par Dr Van der Hammen ³. »

Il prospecta en particulier de 1924 à 1948 une propriété proche de Périgueux, Mongaillard, probablement le château de ce nom situé sur la commune de Coulounieix-Chamiers, qui appartenait à son épouse, Hélène Ouvré. Ayant déjà effectué des récoltes d'Acariens lors de précédents voyages alors qu'il était encore en poste, il les reprit, et il collecta ainsi du matériel en Europe (Italie, Espagne), en Afrique du Nord (Algérie, Maroc) et dans différentes parties du monde (dont la Chine et Madagascar). Il accumula ainsi une collection de référence qu'il mit à profit pour rédiger 247 publications sur les Acariens ⁴ totalisant environ 4 700 pages – des valeurs que n'atteignent pas toujours les chercheurs professionnels, et même quand il s'agit de leur seule activité et qu'ils l'ont conduite toute au long de leur carrière. Il a redéfini la terminologie utilisée en morphologie et en anatomie de ces organismes, établi une classification des Acariens fondée sur les homologies et analogies entre les types de soies, les appendices et notamment les pièces buccales, les glandes. Cette étude de chaetotaxie comparée de ces structures dans les différentes régions du corps aux divers stades de développement lui permit de passer en revue, en particulier, plusieurs genres et familles d'Acariens du groupe des Oribates (ensemble de petites familles détritivores, se nourrissant de substance végétale et se rencontrant sur les mousses et les lichens) ainsi que de réviser d'autres familles primitives ; il s'est notamment intéressé à la signification des dissymétries entre organes pairs, en particulier les mandibules.

« Les Acariens sont des animaux à huit pattes, en général minuscules, (le ciron de Pascal est un Acarien), dont chacun connaît quelques espèces plutôt désagréables comme les tiques et aoûtats.





Guignier, 1975.

L'un des ordres de la classe des Arachnides, relevant elle-même de l'embranchement des Arthropodes.

Il est un peu surprenant de voir un physicien ayant prouvé sa puissance de raisonnement et de découverte s'astreindre à un énorme et bien humble travail de systématique pour décrire de si nombreuses espèces d'animaux qui ne diffèrent que par d'infimes détails. Mais, en réalité, François Grandjean ne se contentait pas d'accumuler des observations brutes. Dans une série d'articles généraux à la fois originaux et profonds, il a clairement montré pourquoi il avait choisi cette voie particulière. "Devenu simple naturaliste, a-t-il écrit, j'ai pensé qu'on pouvait faire des découvertes ou du moins dégager des idées nouvelles sur l'évolution en étudiant de très modestes arthropodes". François Grandjean a compté, pour des centaines d'individus, le nombre de poils qu'ils possèdent sur telle ou telle de leurs pattes : il avait remarqué que ce nombre était variable et ce qu'il recherchait c'était une loi de répartition. "Ces poils, a-t-il écrit, sont presque toujours insignifiants. Pouvons-nous dire insignifiantes les lois qui les régissent ? Je ne le crois pas. Nous n'avons même aucune raison de penser que ces lois ne sont pas générales... les organes insignifiants sont les plus remarquables parce qu'ils nous offrent un meilleur terrain de découverte et d'étude".

Citons à titre d'exemple quelques-unes des idées originales de François Grandjean. Pour lui, un animal a deux sortes de vie, une individuelle et l'autre est celle de l'ensemble de ses ancêtres et de ses descendants. Il n'a conscience que de la première mais sans l'autre il n'existerait pas. D'où deux sortes de temps à considérer en biologie : celui qui mesure l'âge de l'individu et celui qui est compté le long de la lignée des ancêtres. L'évolution se produit pour chaque âge de l'animal le long de ce second temps. Les complications du développement d'un individu s'expliquent par les différences de l'évolution à des stades successifs de l'animal.

Grandjean a insisté sur la notion de probabilité d'existence d'un organe. "Ce qui se transmet d'une génération à l'autre, ce n'est pas un organe particulier, si constant qu'il nous paraisse, mais le milieu intérieur en bloc et par lui une chance pour un organe d'être construit". Souvent la probabilité est quasiment égale à un, comme pour les organes indispensables sans quoi l'animal n'existerait pas. Mais pour les organes insignifiants (comme les poils des pattes des acariens), il est possible d'observer les lois de cette probabilité héréditaire 5 ».

En 1958, il a ainsi proposé une nouvelle classification générale des Oribates, à présent acceptée par les acariologues au niveau mondial, fondée tant sur la morphologie et la biochimie des adultes que sur les stades de développement et les stases ; tous les caractères morphologiques peuvent ne pas être récapitulatifs de l'évolution de la lignée à laquelle appartient une espèce donnée, et sont simplement et de façon indépendante des expressions morphologiquement identiques mais d'origine indépendante, apparaissant au cours du développement. Les caractéristiques du développement d'un animal





Guignier, 1975.

ne constituent pas un raccourci de sa phylogénie ; les caractères observés peuvent être significatifs de régressions sans représenter des phénomènes récapitulatifs de formes primitives de la lignée. Ainsi des caractères peuvent parfois exister chez les adultes alors qu'ils ne se sont pas manifestés chez les larves, tandis au contraire que celles-ci peuvent parfois présenter des caractères d'évolution plus poussés que l'adulte.

Il a ainsi mis en évidence une évolution des caractères par « saltation », la probabilité de celle-ci, d'abord aléatoire, devient de plus en plus fréquente au sein d'une lignée évolutive, avant d'être génétiquement acquise par mutation. Sa méthode impliquait la comparaison de 500 caractères morphologiques, anatomiques, larvaires, ontogénétiques, pour une même espèce. Il a ainsi pu décrire de nombreuses espèces nouvelles et regrouper des ensembles d'espèces en des familles passées auparavant inaperçues. Très sévère dans ses jugements, intransigeant vis-à-vis de lui-même comme d'autrui, minutieux et perfectionniste, excellent dessinateur, il fut un remarquable observateur. Aussi lui fut-il proposé la direction de la revue scientifique *Acarologia*, consacrée à la publication de travaux sur son matériel biologique de prédilection. Il fut enfin un naturaliste complet, s'intéressant simultanément aux différents groupes, notamment entomologistes, de la faune d'eau douce. Retiré à Genève à la fin de sa vie, il y décéda le 22 janvier 1975, à l'âge de 93 ans.

J.-L. d'H. *

Remerciements: nous témoignons toute notre gratitude au Dr Mark Judson, spécialiste des Pseudoscorpions, mais également des Acariens et plus généralement de l'ensemble des Micro-Arthropodes du sol et qui, ayant eu connaissance de nos trois précédents travaux cités en référence, nous a aimablement proposé de nous confier une documentation sur François Grandjean afin de compléter notre panorama des zoologistes du Périgord. Nous remercions également très sincèrement M. Claude-Henri Piraud des judicieuses informations complémentaires qu'il a eu l'amabilité de nous faire parvenir.

Bibliographie

GUINIER A., 1975. « Notice nécrologique sur François Grandjean, membre de la Section de Minéralogie et Géologie », C. R. Académie des Sciences, t. 281 (27 octobre 1975), Vie Académique.



^{*} Directeur de recherche honoraire au CNRS, ancien président de la Société zoologique de France, ancien président de la section des Sciences et d'Histoire des sciences du CTHS.



- HONDT J.-L. d', 2010. « Pierre Gratiolet (1805-1865) et les grands zoologistes du Périgord. 1^{re} partie », *BSHAP*, t. CXXXVII, p. 365-378.
- Hondt J.-L. d', 2011. « Pierre Gratiolet (1805-1865) et les grands zoologistes du Périgord. 2º partie », BSHAP, t. CXXXVIII, p. 85-110.
- HONDT J.-L. d', 2013. « Les grands zoologistes du Périgord (*addendum*) », *BSHAP*, t. CXL, p. 363-366.
- Travé J. et Vachon M., 1975. « François Grandjean, 1882-1975 (Notice biographique et bibliographique) », *Acarologia*, t. XVII, 1, p. 1-19.







DANS NOTRE ICONOTHÈQUE*

Des mystérieux Gavaches en Périgord au XV^e siècle

par Brigitte et Gilles DELLUC

L'arrivée de migrants en Périgord, à la fin du Moyen Âge, est la conséquence de deux très grands malheurs : la Peste noire et les guerres de Cent Ans.

Ces « personnes déplacées » sont venues des pays d'oïl pour ranimer et restaurer la Guyenne, dépeuplée et dévastée. Certains ont même gagné le Périgord. Ce sont les mystérieux Gavaches.

Mais qui se cache sous cette bizarre appellation, non exempte d'un sens péjoratif?

Un pays ravagé

La Peste noire (bubonique, pulmonaire ou septicémique), venue d'Asie via Marseille, a ravagé l'Europe au milieu du XIVe siècle (1348-1352) ¹. En cinq années, elle va tuer le tiers, voire la moitié de la population : des millions





 $^{^{\}star}$ Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP (coll. Delluc).

BIRABEN, 1975-1976; AUDOIN-ROUZEAU, 2008 (Frédérique Audoin-Rouzeau est chercheuse au CNRS et archéozoologue; sous le pseudonyme de Fred Vargas, elle a écrit aussi un roman policier sur ce sujet, *Pars vite et reviens tard*).





Fig. 1. Le Triomphe de la Mort (abbaye de Brantôme).

de morts ². C'est, un peu partout, la terrible époque des danses macabres et peut-être aussi, croyons-nous, du monumental bas-relief rupestre qui orne le rocher de l'abbaye de Brantôme : *le Triomphe de la Mort* ³ (fig. 1). Le fléau persistera, à bas bruit, de façon sporadique, durant plusieurs siècles.

Les guerres de Cent Ans (1337-1453) viennent brocher sur le tout, ajoutant, en un siècle, des milliers et des milliers de morts et, surtout, la grande misère des pillages, des rançons, des exodes, des impôts... ⁴ Elles commencent et finissent en Périgord. Parmi les divers affrontements, la première bataille a lieu à Auberoche en 1345, à quelques lieues au nord-est de Périgueux ⁵ (fig. 2). La dernière est livrée le 17 juillet 1453, près de Castillon, sur le territoire de Lamothe-Montravel, en Bergeracois, entre Lidoire et Dordogne : elle voit la mort du baron Talbot, le chef des Anglais (fig. 3). Mais le traité de Picquigny





^{2.} Le qualificatif « noire », traditionnellement attribué à la Grande peste, désigne peut-être plutôt les terribles pestes septicémiques, compliquées de coagulation intra-vasculaire disséminée (CIVD), vite mortelles, avec des troubles de la coagulation et des hématomes disséminés, comme on le sait aujourd'hui.

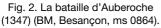
^{3.} Bourgeois ou paysan, moine ou soldat, nul n'est épargné par la Mort, disait, selon le marquis de Fayolle, cette sculpture, plus banalement baptisée aujourd'hui le Jugement dernier.

FAVIER, 1993.

DELLUC, 2012







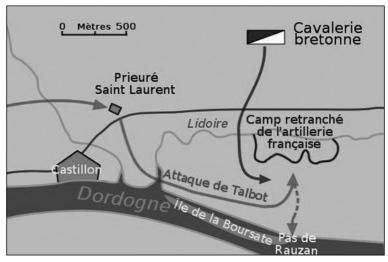


Fig. 3. La bataille dite de Castillon, à Lamothe-Montravel (1453).

n'interviendra qu'en 1475, au temps de Louis XI, et on se souviendra longtemps des méfaits des Grandes Compagnies de routiers, dont celle du célèbre Seguin de Badefols qui pille tout le Midi avant d'être empoisonné.

Repeupler le Périgord méridional

Aux XIII^e et XIV^e siècles, succédant aux sauvetés, où l'on n'était plus serf, voici des centaines de villes toutes neuves, les bastides. On les bâtit en Aquitaine pour repeupler et ranimer les pays désertés. C'est l'époque où l'abbé de Cadouin donne des terres aux Français pour construire la bastide de Castillonnès et aux Anglais pour édifier celle de Beaumont.

Mais qui sont les migrants venant habiter, ici ou là, les lieux abandonnés ? On les appelle parfois les *Gavaches* ou encore les *Gavats*. C'est le cas en Guyenne, en rive droite de la Dordogne et de la Garonne⁶. On désigne ces deux petites régions de re-peuplement, respectivement, sous les noms de Grande Gavacherie (autour de Blaye-Guîtres-Coutras), au nord, et de Petite Gavacherie (entre Sauveterre et Duras), au sud (fig. 4).

Mais le nom de quelques hameaux montrent que des Gavaches ont laissé un souvenir non loin de là. Par exemple en Périgord. Au nord, le canton de Saint-Aulaye est l'extrémité orientale de la Grande Gavacherie 7. Au sud,



Bossy, 2008; Dubourg, 2008.

Bossy, 2008.



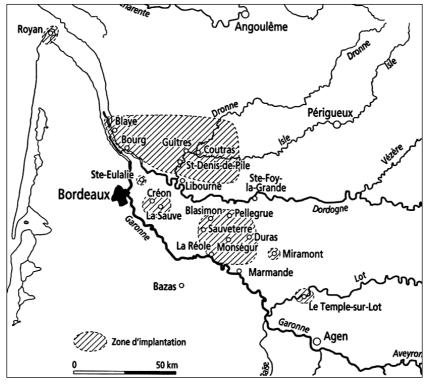


Fig. 4. La Grande et la Petite Gavacherie (d'après Dubourg, 2008).

un peu à l'est de la Petite Gavacherie, tout près de l'abbaye et de la sauveté (la Salvetat) de Cadouin, voici deux hameaux : *Gavat* et *Gavassoux* (selon la carte de Cassini, XVIII^e siècle). Inversement, la carte de Belleyme, au tout début du XIX^e siècle, les nomme *les Gavassoux* et *les Gavats* ⁸ (fig. 5), alors que le vicomte de Gourgues ne retient, pour Cadouin, un peu plus tard, que « *les Gavats* (combe, maison et fontaine) ⁹ ». Aujourd'hui, à Cadouin, on dit *les Gavachoux* et *les Gavats*. Entre les deux, s'élève une belle colline boisée très pentue, bien exposée au midi, encore couverte de vignes au XIX^e siècle : la Condamine. Ce nom évoque une terre en *condominium*, voire, par extension, un domaine franc de redevance, sinon de corvées : jadis on y défrichait et cultivait la terre, sous la protection des moines blancs de Cîteaux.

Alexis de Gourgues cite, en outre, toujours pour le même quart sud-ouest du Périgord : *les Gavachoux* ou *Guavachoux* (Saint-Georges-de-Montclar),

^{8.} Belleyme, feuille 30, 1804 à 1813 et Dainville, 1957.

^{9.} Gourgues, 1873.

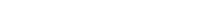




Fig. 5. Les Gavachoux et les Gavats, entre l'abbaye et la sauveté de Cadouin, séparés par la colline de la Condamine (carte de Belleyme, 1804 à 1813).

les Gavachoux (Sainte-Radegonde), et aussi *les Gavardies* (Saint-Médard-de-Mussidan) et *les Gaverroux* (Saint-Aubin-de-Lanquais). Ces lieux-dits ont donc gardé le nom de leurs habitants.

D'où venaient ces Gavaches?

Freddy Bossy, avec de nombreuses références, et Jacques Dubourg fournissent une longue liste des mots usuels du parler de ce « Pays Gabay ¹⁰ ». Ils fleurent bon la langue d'oïl. Par exemple, *godaille* (chabrol); *carabistouilles* (manigances); *gerbaude* (repas de la fin des grands travaux des champs); *cagouille* (escargot); *luma* (limace); *chagnée* (bois de chênes); *pirail* (estomac)...

Pour ces auteurs, les Gavaches des deux Gavacheries venaient d'une petite région à peu près incluse dans le triangle La Rochelle-Angoulême-Libourne. C'est l'aire linguistique du Saintongeais, pointe méridionale des pays de langue d'oïl entre le Limousin et l'océan (fig. 6).

^{10.} Gabay-e ou gabaï-e : variante de gabache (Bossy, 2008). Au début du XIXº siècle, le gavache était encore parlé par 20 000 personnes dans la Petite Gavacherie (Bourciez, 1896). Le mot *marot*, parfois *marotin*, mal documenté, désigne le parler gavache de Monségur dans cette Gavacherie du sud (Bossy, 2008).







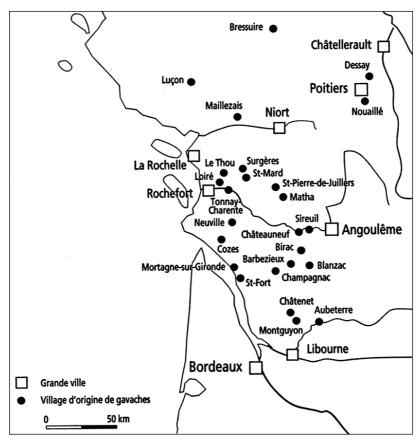


Fig. 6. Le triangle La Rochelle-Angoulême-Libourne (d'après Dubourg, 2008).

Au début du XX^e siècle, l'Instruction publique se préoccupait encore de ces immigrés :

« L'isolement né du défaut de communication explique la permanence, au milieu de populations différentes, d'îlots ethniques et linguistiques [...]. L'étymologie du mot *gavache* est très discutée, mais, ce qui est certain, c'est que ce nom a une nuance péjorative très marquée [...]. Il faut ajouter à cela que la population gavache, particulièrement défiante, se soustrait le plus possible aux investigations et a comme une mauvaise honte de son idiome natal [...]. Les marchands de volailles, de légumes, sont des fermiers des environs, des gavaches reconnaissables à leurs cheveux blonds [...]. Les Gavaches de Gironde, comme leur nom l'indique, n'ont donc pas de tout temps habité la contrée. Nous y voyons que le territoire gavache comporte environ 40 paroisses. 11 »

^{11.} J.T., 1934; GODEFROY, 1881.









Dans la Petite Gavacherie, par exemple, les Gavaches auraient été attirés par des abbayes (La Sauve-Majeure et Blasimon) ou des commanderies hospitalières (Queynac, Montarouch, Saint-Genès, Sallebruneau, Malromé, Buch, Saint-Ferme, Roquebrune). Un peu à l'est, il en fut sans doute de même pour les Gavaches qui ont donné leur nom à deux lieux-dits, à la fois tout proches et isolés – sur les hauteurs –, dominant l'abbaye de Cadouin.

Enfin, aujourd'hui encore, dans nos régions, certains édicules pourraient bien avoir été des constructions gavaches ¹² : notamment des puits couverts d'une rustique



Fig. 7. Un vieux puits dans l'île de Ré (DR).

maçonnerie de pierres, cylindrique à sommet pointu. On en retrouve d'analogues jusqu'en Dordogne ¹³ et dans l'île de Ré (fig. 7).

Il y a Gavaches et Gavaches...

En fait les Gavaches, *lato sensu*, ne se limitent pas au Pays Gabay évoqué ici.

Déjà en 1546, Rabelais, dans son *Tiers Livre*, faisait du *guavasche* (sans majuscule) ¹⁴ un simple vaurien. Théophile Gautier, dans *le Capitaine Fracasse*, s'exclame en 1863 : « Vous n'êtes que des veaux, des *gavaches* et des ruffians sans adresse, sans dévouement et sans courage ! Une vieille femme vous mettrait en fuite avec sa quenouille... »

Plus prolixe, en 1874, Émile Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, décrivait le *gavache* comme un « homme misérable et mal vêtu ; homme lâche et sans honneur. » Il citait Paul Scarron (*Virgile travesti*, V) ¹⁵ : « Il vous traiterait de *gavaches*. » Il avançait une étymologie espagnole du mot : « *Gavacho* : canaille, mot populaire d'injure que les dictionnaires ne mettent pas. Un muletier appelle son mulet *mulo gavacho* ; les Espagnols donnent par injure le nom de *gavachos* aux Français ¹⁶ ».

Bref, le mot *gavache* est donc péjoratif depuis longtemps, adouci parfois par le diminutif *gavachoux*. Mais, remarquent Chantal Tanet et Tristan Hordé, habituellement :

« La désignation d'un lieu ne se fait pas à partir d'un qualificatif, péjoratif ou mélioratif, appliqué à l'humain. Seuls les toponymes dits ethniques échappent à cette règle générale (ex. *Allemans*), et certains noms de rivières (ex. *La Pude*).



^{12.} Dubourg, 2008.

¹³ Catherine Schunck mentionne plusieurs puits analogues dans le canton d'Eymet, dont celui de Fonroque (*Bull. de la Soc. hist et arch. du Périgord*, t. XLV, 2018, p. 132, ill.).

¹⁴ C'est nous qui soulignons le mot gavache et ses équivalents.

^{15.} Parodie burlesque en vers de *l'Énéide* de Virgile (1646-1653), œuvre inachevée en 7 livres...

^{16.} On peut consulter également http://etimologias.dechile.net/?gabacho ou encore http://www.etymologie-occitane.fr/2011/09/gavach-gavatch-gavot/

Mais pourquoi pas ? S'agissant des micro-toponymes, on bute toujours sur le problème des attestations anciennes et des altérations de formes ¹⁷ ».

L'appellation *Gavache* va aussi migrer avec la géographie du Midi. On est souvent le Gavache de quelqu'un... Si, en Espagne, *los Gavachos* sont les Français des Pyrénées, en Roussillon, *les Gavachs* sont les Languedociens. Mais, en Languedoc, *les Gavachs* sont les Auvergnats. *Les Gavatx*, en Catalogne, c'est le surnom des montagnards pyrénéens, tandis qu'en Provence, *les Gavots* sont les habitants de la Haute Provence et les Alpins ¹⁸. En Médoc et dans l'Entre-deux-Mers, les *Gavaches* sont les voisins de langue d'oïl, donc les Saintongeais, les Charentais et les Poitevins... Remarquons que, curieusement, le *Gavache* semble venir plus souvent du nord que du sud...

De façon un peu simpliste, l'inévitable Albert Dauzat faisait des *Gavaches* des Pyrénées des « hommes du gave ¹⁹ ». C'était aussi l'idée de notre compatriote Jules Claretie, dans *Un chapitre inédit de Don Quichotte* : « Le *gavache* serait l'habitant de l'autre côté du gave et on le considère donc avec un regard de mépris... Pour le Béarnais, c'est l'Aquitain qui est *gavache* et, pour ce dernier, c'est le Charentais qu'on appelle *gabaye* ²⁰ ».

Des auteurs plus récents ²¹ et surtout le monumental *Französisches Etymologisches Wörterbuch* ²², donnent une étymologie plus précise au mot *gavache*. Il est formé à partir de l'étymon préceltique **Gaba* ou encore *gava*, *gaua* : goitre, gosier, jabot, gorge (*cf.* gaver). S'ajoutant aux autres acceptions géographiques déjà citées, le *FEW* fait du *Gavache* un homme gauche, maladroit, grossier, goinfre, souvent montagnard. Le *Gabach* parle mal une langue. Le *gavachon* est un mauvais terrain ²³ ; le *gavot* est un fromage fabriqué dans les Hautes Alpes, dont on devine, à mots couverts, qu'il ne devait pas être des plus savoureux...

Ce sont tous ces « sobriquets » que cite Frédéric Mistral ²⁴, confirmant que les Gavacheries sont bien des « contrées de Gascogne où l'on parle un dialecte de langue d'Oïl ».

Jadis, le goitre était fréquent chez les montagnards, vivant loin de la mer. Cette hypertrophie du corps thyroïde était liée à une carence en iode ²⁵. Elle

^{25.} L'iode de l'alimentation (poissons et fruits de mer surtout) est indispensable à la synthèse des hormones thyroïdiennes (thyroxine T4 et triiodothyronine T3). À titre prophylactique, le sel alimentaire est aujourd'hui souvent complété par l'addition d'iode.



364





^{17.} Chantal Tanet et Tristan Hordé, in litt., juin 2018.

^{18.} Ils dansaient la gavotte au XVII^e siècle.

¹⁹ Dauzat, 1951.

CLARETIE, 1898.

^{21.} Bossy, 2008.

^{22.} Wartburg, 1922-1967. Dans le FEW, chercher le préceltique *Gaba, en ligne.

^{23.} Dans Nègre, 1992-1998, « on relève une forme Gabart, anciennement Gavardo (mais b et v, deux sonores, pourraient difficilement s'échanger), nom d'un lieu et signifiant lande buissonneuse. Mais le mot est d'origine gasconne (d'étymon préceltique) et le r rend difficile un rapprochement avec Gavats » (Chantal Tanet et Tristan Hordé, in litt., juin 2018).

^{24.} MISTRAL, 1886.

pouvait entraîner une hypothyroïdie et, chez l'enfant, s'associer à un nanisme et à une déficience du développement cérébral : les « crétins goitreux » (fig. 8).



Fig. 8. Deux « crétins goitreux » au XVIIIe siècle (gravure du temps).

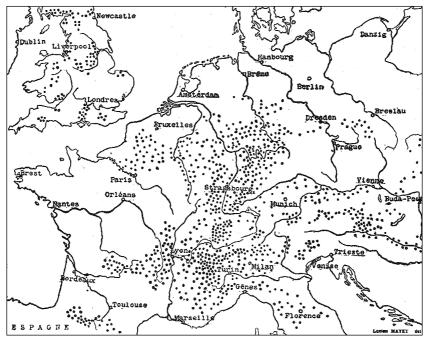


Fig. 9. Répartition en montagne des carences en iode au XIXe siècle (d'après Bircher).





365

)

Mais ce que l'on pouvait sans doute observer, jadis, chez certains malheureux habitants des Pyrénées, des Alpes ou de l'Auvergne (fig. 9), ne pouvait guère s'appliquer aux autres habitants de l'ouest de la France du XIX^e siècle. Le mot était donc devenu une simple injure aux origines oubliées...

B. et G. D. 26

Bibliographie 27

- Audoin-Rouzeau F., 2007. Les Chemins de la peste : le rat, la puce et l'homme, Paris, Tallandier.
- Belleyme P. de, 1804 à 1813. « Carte topographique de la Guyenne, Dordogne », feuille 30.
- BIRABEN J.-N., 1975 et 1976. Les hommes et la peste en France et dans les pays méditerranéens. t. I : La peste dans l'histoire ; t. II : Les hommes face à la peste, La Haye, Mouton.
- Bossy F., 2008. Anthologie gabaye et gavache, en ligne (avec nombreuses références et bibliographie).
- Bourciez, 1896. « La prononciation dans le gavache du sud », *Revue des universités du Midi*, II, p. 142-182.
- CLARETIE J., 1898. Un chapitre inédit de Don Quichotte, Paris, Floury.
- Dainville F. de, 1957. La Carte de Guyenne par Belleyme (1761-1840), Bordeaux, Delmas.
- Dauzat A., 1951. Dictionnaire des noms de famille et prénoms de France, Paris, Larousse.
- Delluc B. et G., 2012. « Auberoche. Première vraie bataille de la guerre de Cent Ans », BSHAP, t. CXXXIX, p. 103-126, ill. et cartes.
- Dubourg J., 2008. Les Gavaches, Bordeaux, Sud Ouest.
- FAVIER J., 1993. La Guerre de Cent Ans, Paris, Fayard.
- Godefroy F., 1881 et suiv. Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX^e au XV^e siècle, Paris, Vieweg.
- Gourgues A. de, 1873. Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, Paris, Imprimerie nationale.
- MISTRAL F., 1886. Lou tresor dóu Felibrige, ou Dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne, Occitanica, Mediatèca Enciclopedica Occitana. En ligne : occitanica.eu/omeka/items/show/4308.
- Nègre E., 1992-1998. Topographie générale de la France, Paris, Droz.
- T. J., 1934. « L'Instruction publique dans la commune de Chirac de 1833 à 1897 », *Bull. de la Soc. charentaise des Études locales*, 15, n° 145, p. 193-216.
- WARTBURG W. Von., 1922-1967. Französisches Etymologisches Wörterbuch, préceltique *Gaba, en ligne.

^{27.} Liste limitée aux références appelées dans le texte.





^{26.} gilles.delluc@orange.fr. Toute notre amicale gratitude va aux lexicographes Chantal Tanet et Tristan Hordé. Ils ont bien voulu relire le présent texte avec une minutie toute professionnelle, le compléter et nous indiquer plusieurs références spécialisées pour nourrir notre enquête.



PETIT PATRIMOINE RURAL

Le lavoir de Lespinasse à Veyrines-de-Vergt

Dossier réalisé par l'équipe de Vergt de la Pierre angulaire *

Descriptif

Le lavoir (fig. 1 à 3) est construit sur une plateforme terrassée dans le rocher calcaire sur une pente orientée au sud-est et probablement réalisée à l'origine pour localiser et dégager le griffon de la source. La falaise artificielle ainsi constituée, de 2 à 3 mètres de hauteur est orientée au nord-ouest. Le débit au mois de mars est de quelques litres par minute. Le cours d'eau sortant du lavoir passe par un petit bassin dont l'étanchéité, réalisée aujourd'hui en film plastique noir, est défectueuse. L'écoulement se perd ensuite dans les broussailles.

Le lavoir comporte trois bassins (fig. 4):

- le premier, dans lequel s'écoule la source présente deux sorties : en face de la source, une ouverture carrée qui permet de remplir le bassin principal (fig. 5) et sur le côté nord-est un tuyau métallique noyé dans la maçonnerie qui permet d'alimenter le troisième bassin construit en dérivation.
- le bassin principal, qui constituait le lavoir proprement dit, au sudest, se vide par une échancrure dans la berge de maçonnerie qui présente une rainure. Dans cette rainure, on glissait une planchette pour remplir le bassin (fig. 6).



Aliette Grelier, Marylène Beau, Josette Mayeux, Luc Mayeux. www.lapierreangulaire24.fr



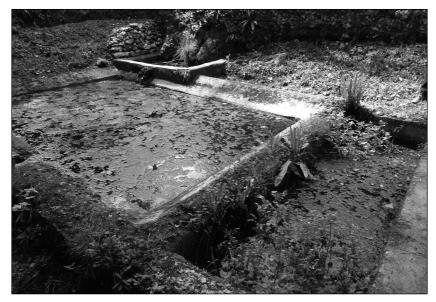


Fig. 1. Lavoir de Lespinasse, vue d'ensemble.

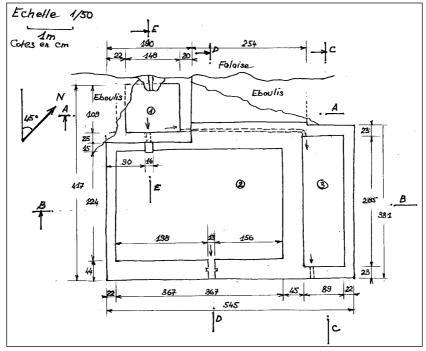


Fig. 2. Source et lavoir de Lespinasse, relevé.







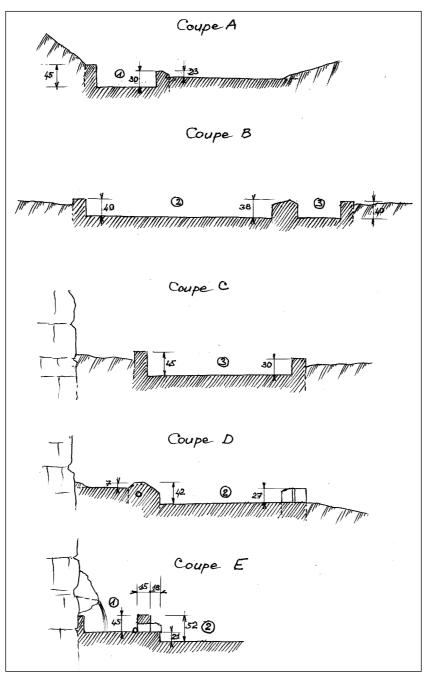


Fig. 3. Source et lavoir de Lespinasse, coupes.





Fig. 4. Les trois bassins du lavoir de Lespinasse, vus du chemin.



Fig. 5. Lavoir de Lespinasse, source et alimentation du bassin 2 (avant nettoyage).



Fig. 6. Lavoir de Lespinasse, système de vidange du bassin 2.

- le troisième bassin, en parallèle et au nord-est du bassin principal, est alimenté par la canalisation noyée dans la maçonnerie (fig. 7). La vidange est constituée par un tuyau traversant la paroi sud-est qui devait pouvoir être obturée par un simple bouchon. Il servait d'abreuvoir pour le bétail.

Entre la « falaise » et le bassin principal, au nord-est du premier bassin, se situe une aire maçonnée qui devait accueillir les lavandières, si on en juge par le profil de la paroi du bassin principal délimitant cette aire (fig. 8).

La maçonnerie des parois, réalisée en moellons de calcaire scellés au mortier de chaux, et le fond des bassins sont imperméabilisés et protégés par un enduit de ciment.

Historique

Ce lavoir est méconnu. La carte de l'IGN au 1/25000 n'en fait pas état, alors que le lavoir de Labattue, objet d'un dossier réalisé en 2010, beaucoup moins élaboré et situé à 750 mètres, est indiqué sur cette même carte. Le cadastre actuel l'ignore également. Seule la source est signalée sur ces différents documents.

Par contre, il est représenté avec ses trois bassins sur le cadastre ancien, ce qui est très exceptionnel (fig. 9). On remarquera que le dessin diffère quelque peu de la réalité, à moins que l'ouvrage n'ait été modifié par la suite.











Fig. 7. Lavoir de Lespinasse, alimentation du bassin 3.



Fig. 8. Lavoir de Lespinasse, aire maçonnée pour les lavandières.



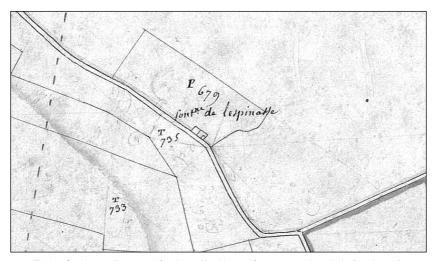


Fig. 9. Cadastre dit « napoléonien » (Archives départementales de la Dordogne).

Comme le lavoir de Labattue, c'est un aménagement privé, construit par les habitants du voisinage qui comporte plusieurs maisons bourgeoises : le château de Bourginel et la chartreuse des Tilleuls. Le propriétaire actuel du terrain est M. Granger, agriculteur, dont la famille exploite une table et chambres d'hôtes dans l'ancienne ferme du château de Bourginel.

Parmi les divers témoignages recueillis, celui de M^{me} Roby, qui nous a signalé l'existence de cet ouvrage, est particulièrement intéressant. Elle était employée au château de Bourginel à l'époque de la deuxième guerre mondiale et a utilisé ce lavoir. M. Lestang, ancien maire de Veyrines-de-Vergt, le connaît très bien et nous indique que la rambarde en fer forgé a été fabriquée par M. Fileyssant forgeron, frère du propriétaire du « château » de Fileyssant, situé à Fouleix.

Les archives de la commune de Veyrines-de-Vergt sont muettes à son sujet.

Le cantonnier de l'intercommunalité assure l'entretien au gyrobroyeur du chemin passant à proximité du lavoir, reliant la route départementale n° 42E2, à hauteur de Lespinasse, au Petit Moulin.

Devenir de l'installation

Le lavoir, situé sur un coteau sec inculte, est environné de broussailles. Lors de la réalisation de la carte de l'IGN, travail réalisé essentiellement à partir de photos aériennes, il était sans doute masqué par la végétation, ce qui expliquerait qu'il n'en soit pas fait mention. Les abords ont été défrichés





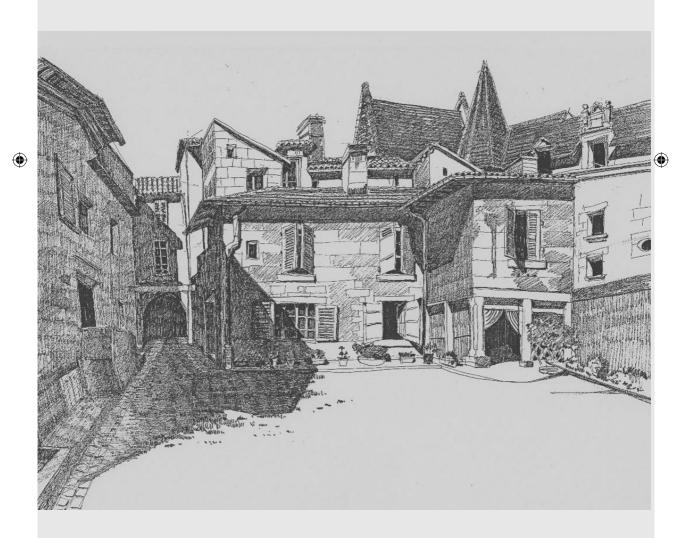
récemment et un bout de mur en pierres sèches a été monté sur le côté sud-ouest pour tenir le talus. Ces travaux ont été réalisés à l'initiative du propriétaire du terrain, à l'intention des clients de la ferme auberge. Le nettoyage des bacs a été réalisé entre deux de nos visites.

Le lavoir est peu éloigné du chemin de randonnée de la commune de Veyrines-de-Vergt et du bourg (moins de 1 km) et pourrait être incorporé dans une boucle du circuit passant par le Petit Moulin, la ferme de Lespinasse (puits, petit bâtiment d'élevage), le château de Bourginel et la chartreuse des Tilleuls et être signalé sur le CD42E2 par un panneau indicateur.





VIE DE LA SOCIÉTÉ





PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

4e trimestre 2018

3 octobre 2018 (Théâtre de Périgueux, salle André-Maurois)

- Deux destins hors du commun durant la Grande Guerre, par Guy Penaud
- Neuf petites grottes ornées oubliées de la vallée de la Beune, par Gilles et Brigitte Delluc
- La réédition des Ensevelis de Georges de Peyrebrune, par Jean-Paul Socard

7 novembre 2018 (Théâtre de Périgueux, salle Montaigne)

- Le chemin de croix et la stèle de sainte Thérèse de l'église de Carsac-Aillac, œuvres de Léon Zack (1892-1980), par Daniel Laonet
- Les « vraies » images de la Grande Guerre filmées par Léon Poirier, par Gilles et Brigitte Delluc
- La guerre de Cent Ans en Périgord, par Michel Dupuy

5 décembre 2018 (Théâtre de Périgueux, salle Montaigne)

- Le château de Ribagnac, par le P. Emmanuel Costisella
- L'histoire secrète d'un petit ruisseau : le Bélingou, par Gilles et Brigitte Delluc
- Sédiments : une entreprise éditoriale originale, par Romain Bondonneau









Le mot du président

En ce mercredi 5 septembre, notre compagnie a connu un moment important de son histoire. En effet l'ensemble des membres présents, moins deux abstentions, a accepté la vente de notre grand immeuble de la rue du Plantier et le transfert de notre siège dans la maison sise à l'entrée de la cour, dite « maison Eytier », dont nous restons propriétaire et qu'il nous reste à aménager et à... baptiser.

L'assemblée générale extraordinaire, convoquée en ce jour, a donc voté la délibération suivante :

Délibération

L'assemblée générale extraordinaire régulièrement convoquée le mercredi 1er août 2018 et faute de quorum le mercredi 5 septembre 2018 s'est tenue à cette dernière date à 14 heures dans la salle de réunion de la médiathèque Jean Moulin à Périgueux.

Vu les exposés préliminaires du président de la Société historique et archéologique du Périgord, monsieur Dominique Audrerie, et de son président d'honneur, monsieur Gérard Fayolle

Vu le rapport du trésorier de la société monsieur Cestac

Vu la délibération du conseil d'administration de la société en date du 11 juin 2018

L'assemblée générale décide :

- 1) La vente de l'immeuble sis au 16 et 18 de la rue de Plantier correspondant aux parcelles N° BL 147 et N° BL 145 du plan cadastral de Périgueux, avec les réserves indiquées ci-dessous, à la société « Invest Conseil » de Périgueux, au prix de 505 000 € net vendeur.
- 2) La SHAP reste propriétaire la maison dite « Eytier » avec une bande de terrain de 1,50 mètre de largeur tout au long de la façade Est sise sur la parcelle N°BL 145 et 147. Un nouveau découpage parcellaire sera établi pour prendre en compte cette décision impliquant la création d'une servitude de passage entre le portail d'entrée et la nouvelle limite de propriété de la SHAP.
 - 3) La SHAP conserve le droit d'usage de la cour.
- 4) La bibliothèque sera transférée dans la « maison Eytier » rénovée et adaptée aux normes requises pour une bibliothèque accueillant du public. Cette maison à rebaptiser









Nombre de membres présents : 125 Nombre de voix pour : 123

Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstentions : 2

du Périgord.

Cela représente, pour la vie de notre société, un changement important, mais cette décision était devenue obligatoire au vu de l'évolution de nos revenus et de nos dépenses. Mais cela doit aussi, et sans doute d'abord, être l'occasion d'un renouveau dans le droit fil de ce que nos anciens ont fait avec beaucoup de compétence avant nous.

Le programme qui nous attend est ambitieux : publications, sorties, conférences, colloques. Le site Internet, déjà bien riche, va continuer à se développer ; il accueille désormais la totalité du bulletin du GRHIN (groupe de recherches historiques du Nontronnais), accessible ainsi depuis notre site. C'est là une démarche de collaboration étroite avec une association sœur, qu'il nous faut poursuivre.

À cet égard, nous avons participé, aux côtés du Tribunal de Périgueux, du Barreau de notre ville et du département juridique de l'Université de Bordeaux, à l'organisation de la soirée du Droit d'octobre prochain, dont le thème cette année porte sur la constitution de 1958, son évolution et son rapport aux citoyens. Au mois de novembre, nous nous retrouverons à Saint-Méard-de-Drône à l'occasion de la restauration des remarquables peintures murales de l'église.

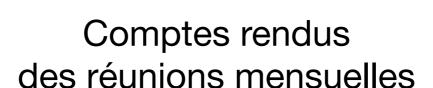
Le programme de nos manifestations à venir sera donné en détails via la lettre d'information et la presse. En particulier, il sera important de bien noter le lieu où se tiendront nos réunions du mercredi durant les mois prochains.

Mais tout cela n'a de sens que dans la mesure où nos travaux de recherche restent pertinents et de qualité. Pour cela, chaque membre de notre compagnie doit se sentir concerné et, dans la mesure de ses moyens, participer à l'œuvre commune.

Dominique Audrerie







SÉANCE DU MERCREDI 2 MAI 2018

Président : Dominique Audrerie.

Présents: 120. Excusés: 3.

Le compte-rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

M. Jean-Marie Barbiche, directeur de la médiathèque Pierre-Fanlac, vient nous souhaiter la bienvenue dans ses locaux et invite les membres de la SHAP, après nos conférences, à venir à la bibliothèque découvrir tous ses trésors. Notre président, Dominique Audrerie, le remercie chaleureusement de nous accueillir et confirme que la séance du mois de juin se fera également dans cet amphithéâtre. Il remet ensuite à Gérard Fayolle un cadeau, en remerciement pour tout le travail accompli, pendant ces années passées à la tête de notre compagnie. Un hommage est ensuite rendu à Jacques Lagrange suite à la réédition d'un livre *On l'appelait « Doublemètre »*, écrit avec Jean-Jacques Gillot. Notre président invite également tous les membres à se rendre à notre hôtel, rue du Plantier, à l'issue de la réunion pour la remise des Palmes académiques à notre collègue Pierre Besse (nommé commandeur) ; un vin d'honneur sera servi.

Suivent les communications du jour.

Armer la ville au XIV^e siècle : l'exemple de Périgueux, par Nicolas Savy

Les archives du consulat de Périgueux recèlent une très riche collection de comptes couvrant, en particulier, toute la première moitié de la guerre de





Cent Ans. Grâce à eux et aux multiples mentions détaillées qu'ils contiennent, il est possible de connaître la politique municipale qui fut menée pour assurer la défense de la ville durant cette période troublée. Ainsi peut-on se faire une idée relativement précise de l'équipement individuel porté par les habitants et des différentes armes blanches qu'ils utilisaient. Les textes se rapportant aux arbalètes éclairent un autre aspect des choses car, derrière l'évocation des différents types de ces armes emblématiques, se dessinent des utilisations spécifiques liées à des besoins militaires particuliers. Il en est de même pour les données concernant l'artillerie à balancier, qui apportent de plus des précisions techniques particulièrement intéressantes permettant de mieux connaître ces engins, de la même façon que pour les canons. Toutefois, bien au-delà des simples caractéristiques des divers types d'armement, les documents périgourdins, confrontés à ceux issus d'autres localités de la région, participent à la mise en évidence de la tactique de défense choisie pour le périmètre fortifié urbain. Du plus loin, avec les grandes arbalètes à tour, au plus près, avec les pierres jetées par les hourds et les mâchicoulis, c'est ainsi la combinaison réfléchie des moyens militaires utilisés qui apparaît dans toute sa logique. (résumé de l'intervenant)

Bas-reliefs, gravures et peintures des deux châteaux de Bourdeilles, par le Dr Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)

Ces éléments demeurent malheureusement ignorés des visiteurs : 1 - les bas-reliefs du château médiéval acquis par Philippe Le Bel en 1305 ; 2 - Les gravures du donjon de ce château ; 3 - les peintures du château Renaissance bâti par Jacquette de Montbron à partir de 1589. Les intervenants s'intéressent à ce sujet depuis 1968, date de leur exploration du niveau inférieur du donjon médiéval, à la suite du signalement de « traits gravés par des prisonniers » : d'où le nom d'« oubliettes » traditionnellement donné à ce lieu. On y descend par une ouverture circulaire au sommet de sa voûte. En fait, à l'origine, ce lieu fut sans doute bâti pour jouer le rôle d'entrepôt de denrées ou de glacière, car il n'y a pas d'aménagement du type latrine comme à Pierrefonds (Oise), mais seulement un jour de souffrance. En revanche, il a certainement été utilisé pour y enfermer des prisonniers à plusieurs reprises : ils ont sculpté une frise complexe dans l'axe du rai de lumière issu du jour de souffrance (avec un orant à la dextre bénissante, tenant le monde dans sa main gauche, une crucifixion, une Vierge à l'enfant, des cavaliers, des croix...), qui sont peut-être à rapprocher de l'élimination des templiers, au début du XIVe siècle, par Philippe Le Bel (BSHAP, 1968 et 1989, p. 171-176); un anarchiste a écrit « Vive Ledru Rollin » au milieu du XIXe siècle (BSHAP, 2017, p. 798-799). Dans la Grande salle, une embrasure de fenêtre conserve la gravure d'un chevalier en armes qui pourrait évoquer la mort d'Henri II en joute en 1559. En outre, les murs de tous les étages supérieurs du donjon sont couverts de gravures et de dessins à la sanguine : des croix, des arbalètes, des oiseaux,



des fleurs de lys, des pendus, des inscriptions, une tête de paysan coiffée du sayon à capuchon, deux personnages anguiformes qui s'opposent et même des personnages, dont un homme et une femme aux costumes caractéristiques des années 1555-1560, juste avant la mode de la fraise sous Henri II (BSHAP, 1977, p. 276-291). L'intervenant montre ensuite quelques-unes des 60 peintures cachées sous les tentures du Salon doré du château Renaissance. Elles dateraient de la fin du XVIIe siècle. Ce sont des petits tableaux peints sur bois figurant des paysages imaginaires pour la majorité, à la mode de la Renaissance italienne, mais certains, remarquables, représentent des châteaux des environs : les deux châteaux de Bourdeilles, le château de Ramefort et ceux de La Côte et d'Étourneau (ce dernier plus difficile à reconnaître étant données les transformations ultérieures) (BSHAP, 2000, p. 539-552). Pour terminer, l'intervenant montre trois bateaux dessinés à la sanguine sur le mur extérieur nord du château Renaissance au-dessus de la Dronne. En rêvant, on peut imaginer qu'ils évoquent soit les trois bateaux de Christophe Colomb en 1492, ceux de Jacques Cartier en 1535 ou même ceux de Villegagnon en 1555 au moment de sa fugace implantation dans la « France antarctique » du Brésil. (résumé des intervenants)

Gabriel Bouquier, un artiste périgourdin dans la tourmente de la Révolution, par Michel Roy

Gabriel Bouquier, le conventionnel de Terrasson, est moins connu que certains de ses contemporains, comme Maleville, Fournier La Charmie ou encore Roux-Fazillac. Il n'en demeure pas moins un personnage attachant, qui fut peintre et dessinateur, écrivain mais aussi un homme politique dont l'action méconnue mérite d'être citée. La connaissance du personnage doit beaucoup à l'un des fondateurs de notre société, le Dr Galy, qui fit en 1866 l'acquisition d'une grande partie de ses archives, au décès de la fille, et seule héritière, de Gabriel Bouquier : bon nombre de ces archives sont conservées à Périgueux, en particulier dans le fonds de la SHAP. Après des biographies réalisées à la fin du XIX^e siècle par le Dr Galy puis par Gabriel Lafon, puis la parution en 1912 d'une biographie critique signée par Eugène Defrance, Gabriel Bouquier est quelque peu retombé dans l'oubli. Mais depuis quelques années, à la suite de l'ouvrage de Françoise Soubeyran consacré à son voyage en Italie, Bouquier est reconnu en tant que l'un des maîtres du dessin de paysage et de ruines au XVIII^e siècle, et comme critique de l'époque du néo-classicisme en vogue à son époque. Nous présenterons Gabriel Bouquier en nous attachant aux trois périodes principales de son existence, qui représentent bien les différents aspects de son œuvre, mais aussi de sa psychologie.

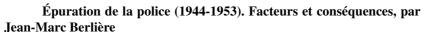
La jeunesse de Bouquier fut celle d'un fils de famille aisée, qui après une solide formation classique, décida – grâce à la fortune familiale – de devenir artiste : il passa ainsi plusieurs années à parcourir la région, armé de ses carnets de dessin, puis il se rendit à Paris où il fit la connaissance de

nombreux artistes et s'initia aux idées des Lumières. Il partit ensuite en voyage en Italie, durant plus de deux ans, et il en ramena la majorité des croquis de ruines et de paysages qui sont conservés dans notre iconothèque. Il revient ensuite à Terrasson, sa ville natale, où il va se « ranger » mais aussi, dans les années précédant la Révolution, développer une sensibilité particulière à la misère du monde rural périgourdin, qui le conduira à son engagement politique au moment de la Révolution.

En 1788, le voici chargé de rédiger le cahier de doléances des habitants de Terrasson, puis il participe pour le Tiers-État aux élections aux États Généraux. Il abandonne petit à petit son activité d'artiste peintre, pour s'engager dans la politique locale et devenir un orateur et surtout un auteur de pamphlets et de textes révolutionnaires. Il est élu en 1792 comme député à la Convention et, avec ses huit collègues de la Dordogne, il rejoint le groupe des Montagnards, et vote la mort de Louis XVI. Sur un plan personnel, il fera partie également du Club des Jacobins, où il retrouve son ami le peintre David, et où il poursuit son activité pamphlétaire, dirigée essentiellement contre l'Ancien Régime, le clergé et la religion. Il sera nommé membre du comité de l'Instruction publique, et c'est à ce titre que Gabriel Bouquier va être à l'origine de deux décrets importants : l'un d'eux concerne l'organisation de l'enseignement primaire obligatoire et l'autre porte sur la conservation et la restauration des œuvres du Museum national. Mais cette action politique sera brutalement interrompue après le 9 Thermidor : en effet si, contrairement à son mentor Robespierre, Gabriel Bouquier réussit à sauver sa tête, ce sera au prix de l'arrêt de sa carrière politique et d'une forme de déchéance qui le conduit à se retirer dans son village.

La dernière période de la vie de Gabriel Bouquier est marquée par cette retraite, et surtout par une conversion religieuse, qui le conduit à mettre sa plume au service de la religion et d'une violente critique de la Révolution et de sa propre action durant ses années de conventionnel : il accomplit ce virage idéologique avec autant de fougue et d'emphase qu'il n'en mettait au service des Jacobins. On ne peut que s'interroger sur cette brutale conversion : fut-elle la conséquence d'un dérangement mental ou bien d'un opportunisme politique sans vergogne? Nous ne le pensons pas : en fait, il nous apparaît que le personnage est aussi sincère quand il défend le peuple devant la Convention que lorsqu'il va peindre, à la fin de sa vie, le christ en croix qui décore l'église de Lavilledieu à Terrasson. Gabriel Bouquier était un idéaliste égaré en politique, un timide qui n'avait jamais réussi à se mettre en valeur comme artiste, mais qui dans la tourmente révolutionnaire a laissé libre cours à ses passions et à sa verve. Il l'a payé quelques années plus tard en étant envahi par un sentiment de culpabilité qui explique son attitude de profonde contrition, dont le meilleur symbole est cette figure du christ en croix de Lavilledieu, dont la lumière contraste curieusement avec la noirceur de l'autoportrait de l'artiste, réalisé sans doute vers 1780, qui est conservé au MAAP. (résumé de l'intervenant)





« L'absence d'épuration » de la police souvent mentionnée, voire déplorée, depuis l'après-guerre trouve son origine dans le flou qui a entouré un épisode trouble, en réalité violent et aux conséquences profondes. Cette impression erronée tient également à une confusion entre épuration administrative et épuration judiciaire. En dépit des dysfonctionnements de l'appareil judiciaire à la Libération, beaucoup de policiers ont vu leurs affaires classées après des internements administratifs très longs, d'autres ont échappé à une condamnation. Plusieurs centaines d'autres ont été condamnés et souvent lourdement. Quant à l'épuration administrative elle fut plus profonde qu'on l'affirme encore aujourd'hui.

Les causes d'une épuration longue et violente. L'ambiance de la Libération a largement contribué au caractère violent et passionnel des règlements de compte qui l'accompagnent. Elle a également poussé à amplifier l'épuration d'une police, qui avait constitué un pilier de l'ordre nouveau, incarné la partie visible de la collaboration et un régime liberticide fondé sur l'exclusion et la répression. L'épuration fut l'engagement des policiers eux-mêmes qui ont des comptes hiérarchiques, syndicaux, politiques, professionnels, à régler et trouvent là l'occasion de les apurer.

L'épuration : une révolution culturelle, un séisme durable pour le monde policier. La police – surtout la Préfecture de police – vit des accusations parfaitement calomnieuses coûter leurs carrière ou leur liberté, et parfois la vie, à des policiers finalement moins compromis que leurs accusateurs. Si l'épisode de l'épuration constitue un traumatisme profond dans l'institution, il constitue surtout un séisme durable puisqu'il représente le renversement de valeurs qui constituent le cœur de la culture professionnelle policière. Le nouveau pouvoir de la Libération, bien conscient de l'effet dévastateur qu'aurait une stricte application de l'ordonnance du 27 juin, reconnut – par l'article 3 de l'ordonnance du 28 novembre 1944 – une « excuse absolutoire » pour les fonctionnaires ayant agi exclusivement sur ordre : il n'y a ni crime, ni délit à la charge des auteurs et complices lorsque les faits n'ont comporté de leur part que la stricte exécution d'ordres ou d'instructions reçus sans aucun dépassement de ceux-ci, ou de l'unique accomplissement d'obligations professionnelles, sans participation volontaire à un acte antinational. Le zèle et l'obéissance, qui avaient fait jusqu'alors de la police un instrument et un rempart essentiels des régimes successifs, sont devenus des fautes que l'on risque d'expier lourdement. L'épuration rompt le pacte qui liait les policiers au pouvoir ; elle introduit un doute dont une évidente conséquence est une fragilisation du pouvoir politique. (résumé d'Huguette Bonnefond, secrétaire générale, l'intégralité de la conférence de l'auteur est déposée à la bibliothèque de la SHAP)



M. le Président,

MM. les Présidents d'honneur,

M^{mes} et MM. les membres du conseil d'administration et vous tous chers collègue de la Société historique et archéologique du Périgord,

 M^{mes} et MM. amis de M^{me} et M. Pierre Besse et la famille de M^{me} et M. Besse,

M^{me} Bernadette Besse, M^{me} et M. Frédéric Besse et leurs filles M^{lles} Louisa et Roxane, M. Robert Besse, le frère,

Et des parents absents aujourd'hui mais présents dans vos cœurs et qui sont fiers et heureux du parcours du collègue que nous fêtons,

Et Vous, M. Pierre Besse.

C'est un moment de joie, de partage, de reconnaissance que nous vivons ici, cet après-midi, avec notre ami Pierre Besse... et grâce à lui.

Chers collègues et amis, vous appréciez, estimez notre collègue, mais, en réalité, vous ne connaissez qu'une partie de ses compétences, car telle est sa discrétion et j'ajouterai son abnégation. Une vraie compétence, dans la modestie, une belle qualité que vous possédez M. Besse. Vous le voyez lors des réunions mensuelles, toujours serviable, efficace, n'intervenant que pour nous expliquer, avec des images vidéos à l'appui et très pédagogiquement, de nouvelles applications, fruit d'une réflexion sur l'avancement de ses recherches afin que, nous tous, nous puissions nous enrichir grâce au site Internet qui devient de plus en plus célèbre : www. shap.fr. Mais, savez-vous que, nous aussi, au cours des conseils d'administration, nous avons droit, en primeur, à des démonstrations ô combien claires, explicites, que nous écoutons religieusement, béats d'admiration... (notamment moi) et que, ravis, nous approuvons avec enthousiasme, bien sûr, car indispensables aux utilisateurs de la richesse de notre bibliothèque. N'hésitez donc pas, allez sur ce site et vous serez convaincus par sa facilité d'accès et son extraordinaire richesse. Vous mesurerez alors, si c'était nécessaire, le travail, la patience de M. Besse et son talent inné. Talent inné? Certainement, mais cela ne suffit pas. Alors, je vais vous livrer quelques aspects de sa vie privée.

M. Pierre Besse, vous êtes né à Thiviers, de parents agriculteurs qui savaient que, par un labeur acharné, efficace, une honnêteté sans faille et une vraie serviabilité, dans le respect et la modestie, la considération d'autrui, voire l'affection et l'amour, peuvent permettre tout simplement de vivre dans une atmosphère faite de sagesse et de bonheur. C'est ce que vous vous êtes efforcé de transmettre tout au long de votre vie, chez vous et autour de vous et ici.

Vous avez fait vos études à Thiviers, école primaire et collège, puis à l'école normale de Périgueux, Mérignac et Montpellier (1963-1967) pour terminer par l'I.P.E.S. à la faculté de sciences de Montpellier.





384

Vous êtes nommé en 1972 professeur certifié de mathématiques au lycée Laure-Gatet (Périgueux) où vous faites toute votre carrière. Certes, vous enseignez au lycée mais aussi au collège Laure-Gatet car, c'était important pour vous de vous rendre compte du niveau des élèves et de poursuivre leurs cursus en maths, dans de bonnes conditions jusqu'au bac, avec rigueur, sévérité, efficacité mais bienveillance. Un de vos anciens chefs d'établissement, membre de la SHAP, peut en témoigner.

C'est cette conscience professionnelle qui vous a valu d'être promu chevalier puis officier dans l'ordre des Palmes académiques.

Mais, n'oublions pas une certaine année où vous vous êtes marié avec celle qui fut la très jolie Reine incontestée du canton de Neuvic lors d'une félibrée (je sais, j'y étais).

C'est à Neuvic que vous habitez et vous y avez fondé, bien sûr, avec Bernadette, qui est aussi une collègue, une famille : 3 enfants, 7 petits-enfants qui sont des rayons de bonheur pour vous deux.

Attention! à partir de 1995, voici un autre grand tournant dans votre vie de professeur de mathématiques car elle va s'enrichir. Chers amis nous y voilà. Après un stage en informatique, vous devenez un formateur, ô combien compétent dans ce domaine, et assurez même, en plus, des cours d'adultes dans divers organismes de l'Éducation nationale, sur la demande de cette dernière. Vous voyez, chers amis, que cette passion pour l'informatique avec ses incessants progrès technologiques n'est pas née à la retraite de M. Besse en 2005.

M. Pierre Besse, vous avez d'autres centres d'intérêt heureusement pour vous... et pour nous! Vous devenez membre de notre Société en 1978, membre du conseil d'administration en 2009 et vous en faites encore partie. En réalité, vous êtes actif depuis 2007 et de plus en plus actif! Pourquoi? Et bien vous vous êtes rendu compte que la bibliothèque privée de la Société possédait des trésors culturels (avec 600 m linéaires de documents variés, parfois rares qui en font une des bibliothèques privées d'association les plus importantes de la région). De nombreux jeunes faisant des thèses y viennent car ils trouvent la matière à leurs recherches. Ses trésors, pour qu'ils soient plus accessibles aux membres, il fallait secouer les habitudes « de la maison », moderniser et faciliter ainsi les recherches et aussi le travail pour tous ici, travail qui ne serait plus fastidieux mais agréable. C'est à partir de cette époque, M^{me} Besse, j'en suis persuadée, que malgré tout l'amour que vous avez pour votre mari, vous avez souhaité que la Société et son informatique aillent au bout du monde! Mais il n'a jamais rien dit...

M. Besse, vous avez appliqué pour nous une affirmation des Anciens Grecs : « La mathématique c'est la philosophie, dont une partie, la logique, éclaire la pensée humaine ». Et j'ajoute afin que l'idéal du développement de la culture et de sa transmission puisse vibrer en chacun de nous et fructifier.







Conscient de vos connaissances en informatique, vous avez effectué de lourds et longs travaux sur le site Internet. Pour vous c'était un devoir, dans la suite de votre profession. Voici : 1. Création du site Internet en 2007 (2° version en 2013) ; 2. Mise en ligne de la Mémoire du Périgord, du catalogue de la bibliothèque ; 3. Numérisation et mise en ligne de quelques richesses des collections de la SHAP : iconothèque (2 000 clichés), notices Brugière (5 000 pages), cartes postales du père Pommarède (16 000), bulletins de 1938 à 1999 (plus de 30 000 pages), et actuellement « Bibliothèque numérique de la SHAP » et ses expositions virtuelles.

Imaginez, chers collègues et amis, toutes ces manipulations délicates, fastidieuses, des journées de travail ici, chez lui... (2 années sans discontinuité), des allers et retours Neuvic-Périgueux ! Et ce n'est pas fini, n'est-ce pas M. Besse, car vous « cogitez » toujours de nouvelles applications et notamment des projets d'expositions virtuelles pour attirer ainsi de nouveaux membres (...)

En conclusion, je préciserai que vous avez réalisé ce site Internet pour qu'il soit accessible aux membres de la Société, bien sûr, aux étudiants, à un public le plus large possible. Ce site est tel un long fil d'Ariane que vous déployez toujours et qu'il faut tenir sans s'égarer avec des arrêts fréquents qui offrent le bonheur de pouvoir accroître ses propres connaissances dans tous les domaines : préhistoriques, archéologiques, historiques, littéraires, scientifiques... Ce site est un trésor qui est fait de l'histoire de notre province et d'autres, il est une partie capitale de l'histoire de notre pays. Cette transmission doit être pérenne, il en va de l'avenir et du rayonnement de notre chère Société et de la culture.

Alors, au nom de nous tous, avec joie et émotion, je vous dis merci, un merci tout simple qui contient toute notre reconnaissance, considération et même affection... mais ne vous endormez pas M. Besse. Pierre ne t'endors pas, nous avons besoin de tes lumières ici.

Vous allez recevoir, pour vos services rendus à l'Éducation nationale, et la Société historique et archéologique du Périgord en est un solide et important maillon, sa plus haute distinction (à la demande du Président et de nous tous). J'ai cet honneur extraordinaire aujourd'hui...

M. Marcel Pierre Besse, sur proposition de M. le ministre de l'Education nationale, par décret du Premier Ministre, Je vous fais commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

Sincère affection Pierre.

Vu le président Dominique Audrerie La secrétaire générale Huguette Bonnefond









Président : Dominique Audrerie.

Présents: 102 personnes. Excusés: 3.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure d'ores et déjà sur notre site Internet. Il est adopté.

Nécrologie

- Robert Delayre
- Guy Talbot

Le président présente les condoléances de la SHAP.

Le président informe les membres que notre prochaine séance, le 3 juillet, aura également lieu à la médiathèque Pierre-Fanlac à 14 heures. Nos locaux n'étant plus adaptés à recevoir du public aussi nombreux, pour des raisons de sécurité, la mairie de Périgueux mettra à notre disposition certaines salles municipales ; nous vous en informerons en temps voulu. Par ailleurs, chaque premier mercredi du mois, de 10 heures à 12 heures, une permanence est assurée par notre président à notre siège du 18, rue du Plantier, afin de répondre à toutes vos questions.

Une assemblée générale extraordinaire aura lieu à l'automne concernant nos immeubles. Vous aurez donc le pouvoir de vous exprimer. Des réflexions avancées sont en cours, notaire et juriste nous aident, des solutions se profilent, en sachant que le siège de la SHAP restera toujours rue du Plantier. Nous sommes étranglés par nos finances et par les coûts d'entretien de nos locaux. Il faut savoir qu'un mur donnant sur la ruelle s'est effondré et qu'il nous en a coûté 7000 €. Notre premier rôle, en tant que société savante reconnue d'utilité publique, est de développer la bibliothèque, les colloques et les publications.

La liste des nouveaux membres est approuvée par l'assemblée. Suivent les communications du jour.

Aspects de l'*Histoire de Bergerac* (éditions Fanlac), par Michel Combet, Jean-Claude Ignace et Yan Laborie

L'Histoire de Bergerac publiée en novembre 2017 chez Fanlac (Périgueux) comble un vide. À la différence de Périgueux et Sarlat, la ville n'a pas suscité de synthèse historique même si depuis longtemps déjà des historiens ont œuvré pour éclairer nombre des aspects de celle-ci : ouvrages et articles du docteur Jean Rennes, de Gustave Charrier, de Henri Labroue, de







Robert Coq, ou plus récemment de Jacques Beauroy ou de René Costedoat, de Jean-Claude Ignace et de Yan Laborie, entre autres. Or l'histoire de Bergerac est singulière : parfois proche, mais souvent radicalement différente de celle de ses rivales périgordes. Son implantation au milieu de la plus riche plaine de la province et en bordure de la rivière Dordogne, voie de passage privilégiée ouverte vers Bordeaux et l'océan, n'y a pas que peu participé. Car la ville est née de la rencontre avantageuse avec la puissante rivière, au cœur d'une riche campagne nourricière. Privée, du Moyen Âge à la Révolution, de siège épiscopal, de compétences politico-judiciaires étendues, elle y a puisé les sources de sa prospérité : agriculture et commerce. Une ouverture plus précoce au monde aussi... Différente de celle de Périgueux ou de Sarlat, son histoire s'affirme aussi originale et « décalée » par rapport aux temps forts de l'Histoire de France dont elle a pu, à l'occasion, devenir l'un des épicentres... Bergerac l'Anglaise, Bergerac la Huguenote ne sont pas que des images d'un roman national, elles reflètent – et sans doute amplifient, voire déforment – une réalité.

Après une présentation géographique succincte mais nécessaire à sa compréhension, cette histoire s'articule autour de quatre grandes parties. Il y a d'abord un temps avant même la naissance de la ville. Car la présence humaine est attestée dès le paléolithique inférieur avec des sites remarquables qui témoignent d'une occupation parfois fugace et temporaire, mais quasi permanente jusqu'aux débuts de la période historique. Puis vient le temps, à partir des IX-X^e siècles, de la naissance d'une ville et, à travers fortunes et infortunes, celui de la construction et de l'épanouissement du fait urbain : alors que s'achève la guerre de Cent Ans, la ville s'est structurée et jouit de Statuts et Coutumes qui fixent les modalités, l'étendue et les limites de l'autonomie communale. Face à l'État central qui se construit et se renforce du XVIe siècle à la Révolution, Bergerac fait l'apprentissage de l'ordre, tandis que son commerce lui assure une prospérité relative et la première des places en Périgord, mais dans une province qui s'appauvrit (troisième partie). Commence alors l'époque où, du début du XIXe à nos jours, se mettent en place les cadres administratifs et institutionnels, les conditions nouvelles du développement dans une économie sans cesse en mutation, qui orientent le destin de la ville contemporaine entre son passé et son avenir, tandis que les événements bouleversent parfois la vie quotidienne des Bergeracois. Au total, la richesse de l'histoire de Bergerac, son destin si plein, malgré des hauts et des bas bien naturels, font qu'il ne s'y trouve pas de période vide ou inintéressante. (résumé de Michel Combet)

Restituez à l'abbaye de Cadouin son gisant d'Hélie de Gontaut de Badefols, par le Dr Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)

Le gisant d'Hélie de Gontaut, baron de Badefols, sénéchal de Béarn et maréchal de camp d'Henri IV, couvrait la sépulture de ce personnage dans le chœur de l'abbatiale de Cadouin. À une date indéterminée, il a été scié



388

et retourné pour former le pavement du chœur de l'église. En 1876, il est redécouvert et, en 1882, il est transporté dans l'angle nord-ouest du cloître, près de la porte Renaissance, manifestement en attente d'un meilleur emplacement. Vers 1955-1960, à la suite d'une malheureuse confusion entre les Gontaut Badefols et les Gontaut Biron, le gisant fut transféré indûment dans le bascôté nord de la chapelle de Biron, semble-t-il par le conservateur régional des Bâtiments de France, Max Sarradet, mal conseillé par le géologue Paul Fitte : ils s'étaient sans doute appuyés sur une plaquette publiée à Périgueux et comportant une erreur dans le titre, commise en 1882 par l'abbé Goustat. Au milieu des années 1980, les travaux dans le chœur de l'église de Cadouin avaient ouvert la sépulture où demeuraient les restes de ce baron de Badefols, et conduit les Amis de Cadouin, avec le soutien de l'architecte des Bâtiments de France, Jean Beauchamps, à demander le retour du gisant en son lieu d'origine, prévoyant même sa destination dans l'absidiole nord (BSHAP, 2008, p. 711-717). Malgré une argumentation indiscutable et un bon projet pour accueillir le gisant, les démarches n'ont pas encore abouti. Pourtant, il est incontestable que ce gisant appartient à l'abbaye de Cadouin. En effet, Hélie de Gontaut, baron de Badefols, avait demandé à être enterré dans l'abbaye. Ce qui fut fait lorsque, « combattant hardiment les ennemis de la religion, du roi et de la patrie », il mourut emporté par un boulet de canon au cours des années 1590, lors d'une bataille conduite par Henri IV (Blignières et col., 2014, Généalogies *périgourdines*, tome V, p. 112-113). (résumé des intervenants)

Figures connues et inconnues de Cénac et Domme, par Anne Bécheau

Parmi les seize personnalités évoquées dans son ouvrage *Figures* connues et inconnues de Cénac et Domme, l'intervenante a choisi d'en évoquer deux.

Le destin de Bertrand d'Abzac (v. 1375-1439) est étroitement lié au château du Roy à Domme, une forteresse médiévale âprement disputée pendant la guerre de Cent Ans. Bertrand d'Abzac naît vers 1375 dans une grande famille périgourdine, sans doute au château de Montastruc, près de Bergerac. Son père est Adhémar d'Abzac, seigneur de La Douze, de Montastruc, de la Cropte, de Bellegarde, de Beauregard, de Siorac et du château Barrière à Périgueux, un bien qui lui vient de sa femme Guillemette de Boniface. La jeunesse de Bertrand se déroule dans un climat de violence, en pleine guerre de Cent Ans, son père ayant consacré sa vie à défendre le parti français. Au début du XVe siècle, Bertrand hérite de Montastruc et Bellegarde et achète des rentes dans les juridictions de Siorac, Bigaroque et Castelnaud, ce qui le fait à la fois vassal du roi de France et du roi d'Angleterre. Mais il fait le choix du parti anglais, même s'il épouse en 1414 Jeanne de Beynac, issue d'une famille puissante de la vallée de la Dordogne ralliée au parti français. Son beau-frère Pons de Beynac lui confie la garde du château de Domme-vieille à

Domme, une position stratégique importante entre le Périgord méridional et le Quercy. En 1415, Bertrand est gouverneur du château de Castelnaud pour le roi Charles VI et, quelques années, plus tard lieutenant général du roi d'Angleterre pour la province de Guyenne... Il navigue au gré de la conjoncture politique. Il va même pouvoir acheter à son beau-frère le château de Domme en échange de la dot de sa femme restée impayée. Mais en 1438 sa vie bascule. Cette année-là, les Français, conduits par Jean de Carbonnières de Jayac, s'emparent par surprise du château. Bertrand, sa femme Jeanne et son frère Archambaud sont faits prisonniers. Les 14 et 15 septembre, une capitulation est signée à Gourdon entre Jean d'Armagnac, vicomte de Lomagne, pour le roi de France Charles VII, et Jean et Gantonnet d'Abzac, les frères de Bertrand. La ville et le château de Domme sont remis au roi et les d'Abzac négocient la liberté de leur frère Bertrand à condition que celui-ci se range du côté français. Mais, comme il possédait encore des biens sous suzeraineté anglaise, Bertrand refuse de trahir son camp. Son exécution est alors décidée et tous ses biens confisqués. Il est emmené à Montignac puis conduit à Limoges pour y être décapité le 11 mars 1439. Son corps est inhumé à La Douze. Quelques mois après l'exécution de Bertrand d'Abzac, Charles VII remit à Jean de Blois, seigneur de Laigle, vicomte de Limoges et comte du Périgord, la garde et le gouvernement de la ville de Domme et du château, qui prit alors le nom de château du Roy.

À Domme, a-t-on gardé le souvenir de Patrick Geddes (1854-1932), un citoyen écossais qui imagina la création d'un musée-belvédère dont la vocation était de favoriser une approche directe du monde grâce à une pédagogie libertaire très influencée par la mouvance anarchiste à laquelle il appartenait? En 1924, ce botaniste et géologue se rend à Domme chez son ami Paul Reclus. Il est séduit par le site et achète l'ancien moulin à vent qui domine la vallée de la Dordogne. Il veut y installer une tour comme celle que lui et Paul Reclus ont fait ériger en 1892 à Edimbourg, l'Outlook Tower. Mais le projet de Domme traîne. Geddes est très occupé par la création de l'université des Écossais de Montpellier, les conférences qu'il donne dans le monde entier et des projets urbanistiques en Palestine. En 1931, il envoie enfin à Paul Reclus les plans du Musée mais meurt quelques mois plus tard. Paul Reclus poursuit le projet et le musée-belvédère du Périgord Noir est inauguré en 1937. L'ancien moulin à vent a été entièrement transformé et restauré. Une structure en béton octogonale de 8 mètres de diamètre a été construite dans la partie haute pour offrir une vue panoramique. Un toit conique couvert de tuiles romanes couronne le musée-belvédère. Dans le moulin lui-même les deux étages ont été aménagés pour recevoir des bibliothèques. Dans la salle du haut une carte à grande échelle avec la trace de l'horizon visible a été disposée ainsi qu'une autre à plus petite échelle orientant l'Europe occidentale par rapport à Domme. Au centre de la pièce, un globe orienté, une demi-sphère creuse donnant le dessin du monde entier, comme si la terre était transparente et se présentait sous les pieds des visiteurs, des reliefs de la région et une vitrine



sur la préhistoire à Domme. Le pourtour de la salle comprend huit angles sur lesquels sont accrochés des panneaux consacrés à différentes disciplines : cosmographie, géographie, préhistoire, histoire, flore, faune, hommes, arts, cultures et industries, tourisme... Huit petites vitrines exposent même des silex prêtés par Denis Peyrony, instituteur et préhistorien aux Eyzies. Paul Reclus meurt en 1941 et le musée est plus ou moins abandonné par manque de personnel qualifié. En 1944, les Allemands y pénètrent par effraction et laissent ouvertes les fenêtres du haut, livrant ainsi la pièce des cartes et des collections aux intempéries. En 1946, le colonel Bouet, qui avait participé aux travaux de Paul Reclus, est élu président du Syndicat d'initiative. Il tente de faire revivre le Musée et de sauver ce qui peut encore l'être. Il fait dresser un inventaire des collections mais l'entreprise n'est pas poursuivie. En 1954, malgré les protestations du Congrès interuniversitaire géographique français, la municipalité décide de démolir le musée et de réhabiliter l'ancien moulin. (résumé de l'intervenante)

Vu le président Dominique Audrerie La secrétaire générale Huguette Bonnefond

SÉANCE DU MERCREDI 4 JUILLET 2018

Président : Dominique Audrerie.

Présents: 98 personnes. Excusés: 4.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure d'ores et déjà sur notre site Internet. Il est adopté.

Nécrologie

Jean Peyromaure de Bord
 Le président présente les condoléances de la SHAP.

Le président ouvre la séance et informe les membres qu'une assemblée générale extraordinaire aura lieu le mercredi 1er août 2018 à 14 heures à l'amphithéâtre Jean-Moulin (médiathèque Pierre-Fanlac à Périgueux). À défaut du quorum, l'assemblée générale extraordinaire sera reportée au mercredi 5 septembre 2018 à 14 heures à l'amphithéâtre Jean-Moulin. L'ordre du jour sera le suivant :







- Installation du nouveau siège et de la bibliothèque dans la maison du 18 rue du Plantier à Périgueux (24000)

La liste des nouveaux membres est approuvée par l'assemblée.

Des remerciements sont adressés à notre collègue peintre Danilo Grébénart pour le don de deux tableaux.

Suivent les communications du jour.

Un nouvel outil pour notre site Internet : le Carrefour des Chercheurs, par Pierre Besse

Forum ouvert à tous, permettant de diffuser des informations et d'apporter rapidement des réponses à des questions posées. Plusieurs rubriques sont disponibles : « manifestations » pour les annonces d'évènements culturels, « recherches » pour des questions historiques diverses, « publications » pour des annonces de parution de livres ou de sites, « boîte à idées » pour des suggestions. Ce forum est modéré pour éviter les dérapages et polémiques inutiles. Pour terminer, l'intervenant invite les responsables associatifs à créer eux-mêmes leurs annonces (accompagnées éventuellement de documents). (résumé de l'intervenant)

Le renouveau d'un château : le château de Commarque, par Hubert de Commarque

Le château de Commarque est situé sur un rebord de la falaise de la rive gauche de la Grande Beune, affluent de la Vézère. Il est face à l'abri du Cap Blanc, proche des sites préhistoriques des Eyzies, centre de la Vallée de l'Homme.

Autrefois, Commarque était un site fortifié, *castrum* qui regroupait de nombreuses maisons fortes indépendantes, possédant enclos fermés de murs et de fossés. Elles étaient assemblées sous l'autorité de la tour maîtresse, de plan carré, bâtie à la fin du XII^e siècle, propriété du seigneur de Commarque, en partie rebâtie au XIII^e par Mainard de Beynac, puis surélevée au XIV^e par l'un de ses successeurs. Un logis seigneurial fut construit puis un véritable château. Ce site comprend également une chapelle, dédiée à saint Jean, érigée au-dessus de l'entrée, lui apportant une protection complémentaire. Il eut un destin très chaotique, ce de la guerre de Cent Ans jusqu'à la fin du XVI^e siècle où il fut complètement abandonné.

La nature reprit ses droits, il fut envahi par la végétation, voire la forêt, et ce pendant plus de 300 ans, et servit de carrière pour l'un des propriétaires. Hubert de Commarque put racheter le site et y consacra son énergie depuis plus de cinquante ans, encore aujourd'hui mais aidé de ses enfants. Il fit renaître les maisons fortifiées, le four banal, la chapelle, les habitats troglodytiques dans la falaise. Mais la reconnaissance d'une grotte ornée de







la période magdalénienne, en août 1915, par l'abbé Breuil, préhistorien, et par l'archéologue Pierre Paris, fut un moment exceptionnel. Cette cavité, étudiée par Brigitte et Gilles Delluc, comporte des dizaines de figures (15 000 ans avant J.-C.) dont un magnifique cheval en bas-relief. Trop étroite, elle ne peut se visiter. Grâce à une scénographie, elle peut se découvrir dans une des salles basses, entièrement restaurée et consacrée à la préhistoire. Les corps des logis seigneuriaux ont subi une très grande restauration et ont permis d'aménager des lieux pour des expositions, des concerts...

L'aventure de la famille et du château est loin d'être terminée et nous réservera encore bien des surprises mais la protection de la nature et de l'environnement reste leur préoccupation principale. (résumé d'Huguette Bonnefond, secrétaire générale)

Le Dr Fernand Linarès (1850-1938), médecin du sultan du Maroc et « honorable correspondant » du Quai d'Orsay, par le Dr Gilles Delluc

Voici l'histoire, au XIX^e siècle, d'un Périgordin au Maroc, bien avant Lyautey... C'est aussi l'histoire d'un Limeuillois qui a laissé une empreinte durable dans son village. Fernand Linarès est en effet un jeune Périgordin, issu d'une famille médicale de Limeuil. Après des études au lycée de garçons de Périgueux, il fait son service militaire comme infirmier en Algérie et poursuit ses études médicales à Toulouse puis à Paris. Il devient médecin militaire, affecté à Oran, puis dans différents postes dans l'Ouest algérien car il parle arabe. En 1877, il est envoyé en mission au Maroc, de l'autre côté de la frontière, à Oujda, lors d'une épidémie de choléra. À partir de 1879, il fait partie de la Mission militaire française au Maroc, pays étranger qui ne deviendra protectorat qu'en 1912. C'est ainsi que Linarès est appelé à soigner le sultan et son entourage, y compris les femmes de son harem, et devient un familier des palais de Meknès et de Rabat. Il traite notamment la fièvre typhoïde du sultan, le furoncle du Grand Vizir et la variole à Rabat en 1882 par la vaccination... Il suit le sultan dans ses expéditions, à cheval et en tenue arabe, notamment dans le Tafilelt : il en écrira le récit. Il devient le confident et le conseiller du sultan. En 1886, il est promu médecin-commandant, puis, plus tard, colonel. Il est aussi agent officieux des Affaires étrangères, « honorable correspondant » du Quai d'Orsay... Après 30 ans de services, il prend sa retraite à Limeuil en 1902 dans sa maison familiale. Mais sa vie ne s'arrête pas là. Il achète les restes du château, aménage là-haut un véritable palais dans le goût mauresque et organise les jardins qui dominent le confluent de la Vézère et de la Dordogne. Dès le début de la première guerre mondiale, il sert sur l'Yser et la Somme, puis dans les hôpitaux de Brive et de Bergerac, et enfin dans l'hôpital bénévole du Bugue. En 1917, il est rayé des cadres de l'armée, mais continue à s'occuper de la commune dont il est maire à plusieurs reprises jusqu'en 1927. C'est lui qui a signé la déclaration officielle de la découverte de







393



la station préhistorique de Limeuil en 1909. Il meurt en 1938 à l'âge de 87 ans et est enterré dans le cimetière de la chapelle Saint-Martin de Limeuil. (résumé de l'intervenant)

Mai 68 en Périgord, par Jean-Michel Linfort

Mai 68, épisode houleux de la vie nationale qui tourna à la crise de régime, fut souvent ressenti, après coup, comme une parenthèse ou une péripétie dans l'histoire politique et sociale du département de la Dordogne. Pour un aperçu très général de ce mouvement contestataire, on retiendra 3 aspects : sa place dans l'histoire des luttes sociales du département, son issue électorale et ses conséquences sur la vie politique, sa présence ambivalente dans la mémoire collective.

Au plan social, ce fut un évènement hors norme par sa détermination, son ampleur et sa durée. Avec mai 68, le Périgord a connu le plus grand mouvement social de son histoire, déclenchant une mobilisation bien supérieure à celle de 1936, quelque 40 000 salariés grévistes rassemblant le secteur privé et le secteur public sur un total de 70 000 salariés.

Au plan politique local, on assiste au volte-face d'une opinion publique lasse et effrayée. Le 23 juin, aux élections législatives, Yves Guéna va s'imposer dans la 1^{re} circonscription face au chef de file des communistes en Dordogne, Yves Peron. Mai 68 marque cet autre tournant historique dans la vie politique locale qu'est le retrait définitif de vieilles figures du radical-socialiste comme Georges Bonnet ou Henri Laforet.

Enfin, sa présence est ambivalente dans la mémoire collective. Mai 68, 50 ans après évoque toujours une période exceptionnelle et heureuse. À chacun son mai 68, car il n'a pas toujours le même goût : le goût du bonheur, le goût d'inachevé. Le Périgord pratiqua l'art du grand écart avec le maintien en finale du pouvoir gaulliste au plan national et local. Il est toutefois une particularité qui n'échappa pas à la Dordogne : la présence fulgurante au gouvernement d'un Périgourdin, Yves Guéna, en proie aux soucis de l'heure : le maintien de l'État. (résumé d'Huguette Bonnefond, secrétaire générale, l'intégralité de la conférence de l'auteur est déposée à la bibliothèque de la SHAP)

Vu le président Dominique Audrerie La secrétaire générale Huguette Bonnefond







Admissions Nouveaux membres

ADMISSIONS du 26 février 2018. Ont été élus :

- M. Houssemaine Michel, 7, coteau du Priorat 24610 Saint-Martin-de-Gurson, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Gérard Fayolle.

ADMISSIONS du 4 juillet 2018. Ont été élus :

- M. de Commarque Hubert, château de Commarque, 24620 Les Eyzies-de-Tayac (réintégration).
- M. Woreczek René, Le But, 24110 Léguillac-de-l'Auche, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Gérard Fayolle.







Samedi 24 novembre 2018 9h30-12h30 / Église de Saint-Méard-de-Drône

À l'occasion de la seconde campagne de restauration des peintures murales de l'église de Saint-Méard-de-Drône, et avant que cet ensemble soit reconnu comme l'un des plus importants ensembles religieux peints du XVI^e siècle en France, il a paru nécessaire à la SHAP d'organiser un colloque sur place.

Le colloque se tiendra en l'église de Saint-Méard (chauffée).

9h30. Accueil

9h45. M. Gérard Caignard, maire de Saint-Méard-de-Drône, et M. Claude Ribeyrol Le contexte administratif et politique des restaurations des peintures

10h15. M. Dominique Peyre, conservateur, DRAC Nouvelle-Aquitaine Les restaurations des peintures

11h. P. Jean-Marc Nicolas, Commission diocésaine d'Art Sacré *La signification de cet ensemble peint*

11h45. M^{me} Pauline de Poncheville, historienne de l'art Les particularités des peintures de Saint-Méard-de-Drône

Tarif: 5 € (gratuit pour les membres de la SHAP)

Déjeuner à l'auberge de Saint-Victor (20 €).

Réservation obligatoire au 05 53 06 95 88 (nombre de places limitées)

Renseignements et programme : www.shap.fr / 05 53 06 95 88 / shap24@yahoo.fr





Entrées dans la bibliothèque et revue de presse

ENTRÉES DE LIVRES

- Leriche-Andrieu Françoise, *Itinéraires romans en Auvergne*, éd. Zodiaque, 1978 (don de Nicole Pigot).
- Roberts J.-M. et Westad O. A., *Histoire du Monde*, 3 volumes, éd. Perrin, 2016 (don de Jean-Pierre Boissavit).
- Béguière Alain, *Mythes d'Alios*, éd. Marges en Pages, 2017 (don de l'éditeur).
- Clédat Léon, *Manuel de phonétique et de morphologie romanes*, éd. Librairie ancienne Édouard Champion, 1925.
 - Berry André, Bernart de Ventadour, éd. Rougerie, 1958.
- Belperron Pierre, La Joie d'amour. Contribution à l'étude des troubadours et de l'amour courtois, éd. Plon, 1948.
- Stronski Stanislaw, *La légende amoureuse de Bertran de Born*, éd. Librairie Ancienne Édouard Champion, 1914.
- Bonnet Henry Marc, *Histoire des ordres religieux*, éd. Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je », 1949.
 - Maurois André, Climats, éd. France Loisirs, 2006.
- Zumthor Paul, *Histoire littéraire de la France médiévale VIe-XIVe siècles*, éd. Presses Universitaires de France, 1954.
 - Signol Christian, Les Enfants des Justes, éd. Pocket, 2014.
 - Fanlac Pierre, Amour du Périgord, éd. Pierre Fanlac, 1986.
- Grébénart Danilo, *Le capsien des régions de Tébessa et d'Ouled-Djellal Algérie*, éd. Université de Provence, 1976 (don de l'auteur).

- Grébénart Danilo, *Les premiers métallurgistes en Afrique Occidentale*, éd. Errance / Les Nouvelles Éditions africaines, 1988 (don de l'auteur).
- Grénénart Danilo, *La région d'In Gall Tegidda n Tesemt (Niger)*. *Le Néolithique final et les débuts de la métallurgie*, éd. Institut de Recherches en Sciences humaines (Niamey), 1985 (don de l'auteur).
- Forrier Michel, *Edmond Rostand 1868-1918*, éd. Gascogne, 2018 (don de l'auteur).
- Vizerie Bruno, *Léonce Bouliaguet. Un écrivain d'avenir*, éd. de la Rue Mémoire, 2016 (don de l'auteur).
- Gillot Jean-Jacques, Lagrange Jacques, *On l'appelait Doublemètre*, éd. Les livres de l'Îlot, 2018 (don de Jean-Jacques Gillot).
- Pommarède Pierre, *Le Périgord des églises et des chapelles oubliées, tome III, Richesses insoupçonnées*, éd. Pilote 24, 2007 (don d'Éric Pradeau).
- Morala André, *Les silicifications des bassins versants de la Dordogne et de la Vézère*, éd. Musée national de Préhistoire, 2017 (don de l'éditeur).
- Tanet Chantal et Hordé Tristan, *Les noms de lieux et de lieux-dits du Périgord*, éd. Sud Ouest, 2018 (don des auteurs).
- Baux Étienne, Verdun Christian, *Alain de Solminihac*, évêque de Cahors de 1636 à 1659, éd. Edicausse, 2018 (don de l'éditeur).
- Seignolle Claude, *Polymeron périgordin, Contes populaires du Périgord, volume 1, Bestiaire de Gurson*, éd. Intermuse, 2018 (don de Michel Houssemaine).
- La Borie Guillemette de, *La dernière héritière*, Paris, éd. Calmann Levy, 2018 (don de l'auteur).
- Laboratoire départemental d'archéologie, département du Val de Marne, *Pierres à Témoins*, exposition du 20 décembre 1991 au 13 mars 1992 (don de Solange et Jean-Pierre Bidaut).
- Anonyme, *Livre d'Or de la Résistance et de la Libération*, Paris, éd. La Maison d'accueil de la Résistance, s. d. (don de Josette Mayeux).
- Guillaume Paul, *Les Martyrs de la Résistance en Sologne*, Orléans, éd. J. Loddé, s. d. (don de Josette Mayeux).
- Collectif, *Dordogne-Périgord en 101 sites et monuments*, Bordeaux, éd. Le Festin, 2016 (coll. hors-série) (don Solange et Jean-Pierre Bidaut).
- Delluc Brigitte et Gilles, *Rendez-vous à Lascaux*, Bordeaux, éd. Sud-Ouest, 2018 (don des auteurs).

ENTRÉES DE BROCHURES, TIRÉS-À-PART ET DOCUMENTS

- Le trufficulteur, n° 102, 1er tr. 2018 (don de Jean-Charles Savignac).
- Revue mensuelle de l'urbanisme français, Bordeaux et l'Aquitaine Maritime, mai-juin 1934.
- *l'Humanité*, 25 octobre 1944 : « Leur Barbarie, en Dordogne, ils pendaient en riant… » (don de Josette Mayeux).





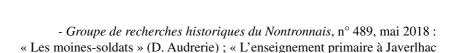


- Grébénart Danilo, « La grotte sépulcrale des Barbilloux, Saint Aquilin, Dordogne », extrait de *Gallia Préhistoire*, t. 23, 1980 (éd. CNRS) (don de l'auteur).
- Sténographie condensée des paroles prononcées par le général Weygand [...] à Dakar, le 29 octobre 1940, tapuscrit (don de Josette Mayeux).
- Berlière Jean-Marie, *L'épuration de la police (1944-1953) : Facteurs et conséquences*, résumé de la conférence du 2 mai 2018 (don de l'auteur).
- Araucanie-Patagonie, Revue de presse (« Après les deux premiers mois de règne du règne du nouveau Prince Frédéric 1^{er}, élu le 24 mars 2018 [...] liste des publications parues à ce jour »).
- Henry-Lormelle Diane, Rapport d'intervention. Château de Neuvic, Neuvic-sur-l'Isle. Étude et consolidation d'urgence des peintures murales et enduits de la « chambre d'Henri IV ». 21 mars 2018, tapuscrit, 2018 (don de la Fondation de l'Isle).
- Cazauran Jean-Marie, *Trajectoires des acteurs et des structures dans l'organisation d'un système de santé en Dordogne de 1803 à 1939*, Thèse de doctorat en Histoire, 2 volumes, Université Bordeaux Montaigne, 2018 (don de l'auteur).
- *Spéléo Dordogne*, hors série n° 5, 2010, « Danilo Grébénart. Spéléo et peinture » (don de Danilo Grébénart).

REVUE DE PRESSE

- Lo Bornat, janvier-février-mars 2018 : « Au soulei Perigord e autras obras » de Marcel Fournier, Majoral du Felibrige.
- Groupe de recherches historiques du Nontronnais, n° 480, août 2017 : « La fontaine Sainte-Marguerite à Javerlhac » (J. Maudet).
- Groupe de recherches historiques du Nontronnais, n° 482, octobre 2017 : « Les églises à coupoles du Ribéracois » (S. Laruë de Charlus), « Genèse d'un livre : Nontron oublié » (M^{me} Clavaud).
- Groupe de recherches historiques du Nontronnais, n° 483, novembre 2017 : « Notre sortie vers les églises à coupoles du Ribéracois, église de Cherval, église de Bourg-du-Bost, église de Coutures ».
- Groupe de recherches historiques du Nontronnais, n° 484, décembre 2017 : « Hommage à Louis le Cam » (F. Gérard), « Notre sortie vers les églises à coupoles du Ribéracois, église de Saint-Victor, église de Grand Brassac, église de Bourg-des-Maisons ».
- Groupe de recherches historiques du Nontronnais, n° 485, janvier 2018 : « Assemblée générale ordinaire », « Grandeur et décadence de Jomelière » (O. Plazer).
- Groupe de recherches historiques du Nontronnais, n° 488, avril 2018 : « Le Piémont à Nontron » (H. Lapouge), « Grandeur et décadence de Jomelières » (O. Plazer).





- Groupe de recherches historiques du Nontronnais, n° 490, juin 2018 : « Camille Chabaneau » (Marcel Fournier) ; « L'enseignement primaire à Javerlhac de la Révolution à l'Empire, suite n° 2 » (O. Plazer).

de la Révolution à l'Empire » (O. Plazer).

- Aquitaine historique, n° 133, 2018 : « Les bustes de Marianne et les colonnes commémoratives de la Révolution (24) ».
- Aquitaine historique, n° 134, 2018 : « Le bestiaire médiéval sculpté » (I. Labatut) (bouc bicorporé du portail de l'église de Sergeac) ; « Le château de Sallegourde à Villenave-d'Ornon » (G. Leconte).
- Lamonzie d'antan et de demain, n° 46, décembre 2017 : « Histoire des protestants de la vallée de la Dordogne » (C. Landel).
- Hautefort, Notre Patrimoine, n° 50, janvier 2018 : « Conférence de J.-F. Gareyte, le retour du roi en Araucanie, des révélations », « Introduction au livre de raison de Jehan Raffailhac » « le château de Champien » (P. Villot), « Annales de l'hospice de Hautefort du 28 mars 1887 au 3 décembre 1900 ».
- Hautefort, Notre Patrimoine, n° 51, juin 2018 : « Conférence de Jean-Michel Linfort du 21 avril 2018 » (M. Massénat) ; « Conférence de Rémy Durrens le 7 mars 2018. Pierre de Belleyme cartographe périgourdin » (M. Hamelin) ; « Le souvenir français » (Général C. Boisson) ; « Sigismonde-Charlotte-Laure d'Hautefort » (P. Villot) ; « Histoire de poires et de poiriers » (D. Blondy) (extraits du livre de raison de Jehan de Raffailhac) ; « Une superbe bible au château de Hautefort » (T. McDonald).
- Église en Périgord, avril 2018 : « Souvenir de Marguerite Ebérentz, résistante à Périgueux » (J.-C. Peteytas).
- Bulletin du GRAHC (Coutras), n° 48, février 2018 : « Le moulin de Penot après la Révolution » (D. Redon), « Le cinéma dans les petites villes et les campagnes de l'entre-deux guerres au début des années 1960. Quelle place dans l'ouverture culturelle des ruraux ? » (C. Marache).
 - Mémoire de la Dordogne, n° 29, mai 2018 : « 68 en Dordogne ».
- Bulletin de l'association Wlgrin de Taillefer, n° 43, avril 2018 : « Bernard Lesfargues 1924-2018 » (A. Delpérier) ; « Heurs et malheurs du château de Montréal en quête de ses origines » (P. Belaud) ; « Histoire de la piscine municipale de Villamblard » (J. Fourloubey) ; « Économie domestique d'autrefois » (Y. Gault) ; « Les réfugiés politiques espagnols au XIXe siècle dans l'arrondissement de Bergerac, 1^{re} partie : l'accueil » (M. Paoletti) ; « Monument en péril » (château du Maupas).
- Le Festin, n° 106, été 2018 : « Les vies du prieuré de Merlande » (F. Costantini).









COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

Colloques historiques et archéologiques du Périgord (CHAP)

Des colloques d'une demi-journée sont désormais organisés par la Société historique et archéologique du Périgord. Ils se tiennent le samedi matin en fonction de la disponibilité des organisateurs et des intervenants. Ils sont annoncés sur le site Internet de la SHAP.

- Un CHAP aura lieu le 24 novembre 2018 de 9h30 à 12h30 dans l'église de Saint-Méard-de-Drône : présentation des peintures murales de l'édifice. Ces peintures sont déjà, avant même la fin des travaux de restauration, l'un des plus beaux ensembles de peintures murales du XVI^e siècle en France. Voir le détail du programme des conférences p. 396.
- Un CHAP aura lieu le 12 janvier 2019 au Théâtre de Périgueux pour fêter le 1 600° anniversaire de la création du royaume wisigoth, sous le titre 418 Mille six centième anniversaire de la proclamation du Royaume Wisigothique d'Aquitaine. Quatre communications sont d'ores et déjà programmées. Le programme sera publié dans la 4° livraison de notre Bulletin et sur le site de la SHAP www.shap.fr
- Un CHAP sur le thème *Révolution et ruralité en Périgord* est en cours d'organisation pour 2020.

Les numéros à thèmes

- La 4^e livraison de notre *Bulletin* sera consacrée à la guerre 1914-1918 sous le thème : *De la guerre à la paix*.
- Un numéro thématique sur le repli des Alsaciens en Dordogne en 1939-1940 est prévu pour la 4° livraison de 2019. Les articles doivent être fournis au





comité de rédaction avant le 1^{er} juin 2019. Voir l'encadré d'annonce : *BSHAP*, 2018, p. 136.

- Des numéros thématiques sont envisagés sur les thèmes suivants : « Les usines et les fabriques en Périgord » ; « Les vieilles familles commerçantes ».

Courriers des lecteurs

- M. Alain Le Ner (alain.le-ner@orange.fr) a recueilli, au fil du temps, diverses informations concernant Léo Magne, en particulier lorsqu'il s'est intéressé à son livre sur *L'extraordinaire aventure d'Antoine de Tounens* pour écrire un article sur le même sujet pour le *Cahier Orllien*, n° 14 (collection 2002-2003) ou pour répondre récemment à M. Klaus Peter Powland. Elles viennent s'ajouter ou compléter la notice de Guy Penaud.

Léo-Raoul Magne est né le 3 juin 1898 à Carlux (ADD, 5 E 80/15). Il est mort le 31 août 1977 à Montignac (renseignement fourni récemment par la mairie de Montignac). Son fils Jacques Magne, qui partageait son temps entre la Dordogne et la région parisienne, dans une lettre du 23 mai 2003, écrivait à Alain Le Ner : « Après la guerre, celle de 14-18, qu'il termina avec la Croix de guerre (et bien des illusions perdues), Léo Magne, Montignacois d'origine, devint instituteur en Périgord, puis cheminot où il finit comme inspecteur divisionnaire de la SNCF. Pendant l'Occupation, il fut membre du Réseau Goëlette des Forces Françaises Combattantes. Revenu au pays natal à sa retraite, il devint correspondant du journal Sud Ouest, président de l'Union départementale des Syndicats d'initiative de la Dordogne, fondateur des Amis de Joseph Joubert, animateur des Amis d'Eugène Le Roy ».

M. Alain Le Ner ajoute qu'il a trouvé des traces, sur Internet, d'une correspondance entre André Maurois et André Breton à propos de Léo Magne, en tapant tout simplement ces trois noms.

- M^{me} Barbara Sibille (Conservation du Patrimoine, Conseil départemental Dordogne-Périgord, Conservation des antiquités et objets d'art, DRAC Nouvelle Aquitaine), à la suite de l'article d'Olivier Geneste (*BSHAP*, 2018, p. 217-226), nous adresse une note complémentaire sur Jean Chaminade :
- « Un corpus reconstitué et reconnu monument historique. À la lumière des travaux d'Olivier Geneste sur le sculpteur Jean Chaminade (mort en 1726), la commission régionale de l'architecture et du patrimoine (CRPA 3° section, des objets mobiliers) réunie le 5 juin 2018 a voté l'inscription au titre des monuments historiques de dix retables-tabernacles périgourdins de cet artiste. Les commissions des monuments historiques qui avaient précédemment protégé des pièces comme l'autel-retable-tabernacle de Saint-Romain et Saint-Clément, classé en 1914, avaient distingué la qualité exceptionnelle de ces ouvrages, sans en connaître l'auteur. Depuis 1914, dix-neuf tabernacles avaient ainsi été soit inscrits soit classés au titre des monuments historiques. L'inventaire raisonné de 2009, l'attribution à l'artiste, l'identification de











Fig. 1. Saint-Cirq, église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte, tabernacle à ailes, fin du XVIIe - début du XVIIIe siècle, attribué à Jean Chaminade, inscription MH du 5 juin 2018 (photo B. Sibille).



Fig. 2. Combéranche-et-Épeluche, église Saint-Jean de Combéranche, tabernacle à ailes, fin du XVIIIe - début du XVIIIe siècle, attribué à Jean Chaminade (mort en 1726), inscription MH du 5 juin 2018 (photo B. Sibille).







son style, la particularité de ses compositions et de son ornementation ont permis de caractériser sa production. Les qualités constitutives des œuvres ont été examinées séparément, et il a été décliné, lors de la présentation à la CRPA par Olivier Geneste, plusieurs formules d'exécution correspondant à l'importance de la commande et aux moyens financiers des commanditaires : formule monumentale, formule courante ou formule simplifiée (fig. 1 et fig. 2). La commission a retenu la valeur intrinsèque de chaque pièce et a reconnu l'intérêt même de l'ensemble qui constitue un corpus cohérent et identifié d'ouvrages du même atelier et principalement de la main de l'artiste lui-même, puisqu'il ne devait vraisemblablement employer qu'un ou deux apprentis ou compagnons.

Informations

- M. Kléber Rossillon et l'association « Sauvons la vallée de la Dordogne » lancent une pétition pour la défense du site de Beynac (Dordogne), soutenue en particulier par Stéphane Bern, Yann Arthus-Bertrand, Noël Mamère et Corinne Lepage. Pour plus d'informations, on peut téléphoner à M. Rossillon et M. de La Bretesche au 06 07 21 88 64 ou au 06 16 57 46 89.
- M. Dominique Gouyou-Beauchamps (dominique.beauchamps@ orange.fr) communique les informations suivantes concernant deux personnes susceptibles de vendre des lithographies de Sem. 1 M. Rémy de Lavison (r.delavison@gamail.com) vend deux albums consacrés à Marseille. 2 M. Jean-Yves Savina (savina-jeanyves@orange.fr) vend une édition de *La ronde de nuit*, une autre de *Un pékin sur le front*, un numéro de *L'Illustration* (janvier 1931), avec un hommage de Sem à Boldini, et une petite gouache sur bois de Sem figurant un portrait, peut-être un autoportrait.
- Le 4 octobre, aura lieu la « Nuit du Droit », organisée par le Conseil départemental de l'accès au droit 24 et notre Compagnie, à partir de 19 heures au Palais de justice de Périgueux, avec les interventions de nos collègues Alain Boituzat et Jean du Bois de Gaudusson. Le thème retenu est « Les 60 ans de notre Constitution 1958-2018 ». Ouvert à tous, entrée libre et gratuite.

CORRESPONDANCE POUR « COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{mc} Brigitte Delluc, vice-présidente, SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.



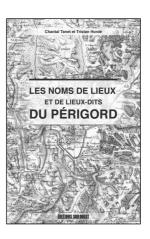




NOTES DE LECTURE

Les noms de lieux et de lieux-dits du Périgord Chantal Tanet et Tristan Hordé éd. Sud Ouest, 2018, 340 p., 20 €

Chantal Tanet et Tristan Hordé sont les auteurs notamment d'un dictionnaire Larousse sur les prénoms et ont collaboré au dictionnaire Le Robert. C'est dire leur compétence pour étudier les noms de lieux et de lieux-dits de notre Périgord. Mais les auteurs ne se sont pas limités à la toponymie ; ils évoquent aussi des épisodes de l'histoire, qui permettent de replacer les sites étudiés dans l'espace et dans le temps. L'ouvrage est passionnant et se lit sans difficulté grâce à un système de renvois. À consommer sans modération.



Le boulanger de Plaisance

Annie Herguido éd. Par Ailleurs, 2017, 167 p., 18 €

Notre collègue Annie Herguido a fait le choix de la fiction romanesque pour conter la vie d'autrefois à Plaisance, dans les campagnes du Périgord. Originalité du récit, celui-ci s'articule en plusieurs modes d'écriture permettant de varier les points de vue. Le personnage central de l'ouvrage est Alphonse, le boulanger de Plaisance, né à la fin du XIX^e siècle, qui raconte son enfance, son apprentissage dans la boulangerie familiale, sa guerre, son mariage avec Madeleine, la vie en zone libre, puis l'occupation allemande en novembre 1942. L'unique fille d'Alphonse et de Madeleine, Zizou, est fiancée à Charles, qui se destine au métier d'instituteur, mais doit partir pour les chantiers de jeunesse. Il ne tardera pas à rejoindre le maquis et participera à la libération de Périgueux.



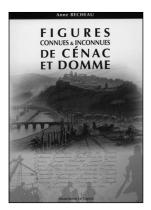
La paix revenue, le récit se termine en 1950, alors que le pays en pleine reconstruction requiert toutes les énergies. Alphonse, âgé de 57 ans, songe à développer sa boulangerie. Sa femme Madeleine est plus réservée. Leur petit-fils Victor est trop jeune pour assurer la relève, mais la vie continue.

Cette chronique de la vie quotidienne en milieu rural déroulée sur une cinquantaine d'années se lit agréablement. Aura-t-elle une suite ? ■ P. P.









Figures connues & inconnues de Cénac et Domme

Anne Bécheau

éd. Association Le Capiol, 160 p., ill., 18 €

Dans le prolongement d'un ouvrage, publié en 2009, consacré à l'histoire des communes de Cénac-et-Saint-Julien et Domme qui retraçait les événements marquants ayant marqué cette région, de la Préhistoire à l'après-guerre, et traité de l'économie, de l'enseignement ou de l'occupation humaine des différents lieux, notre collègue Anne Bécheau, historienne du Périgord, a souhaité approfondir l'évocation des femmes et des hommes mis en lumière sur ce territoire. De Bertrand d'Abzac à Lucien de Maleville, d'Auguste Lepère et Albert de Molènes à Albéric Cahuet ou Edmond Garrigou, la liste des seize personnes retenues comporte d'autres noms moins connus comme ceux de Geoffroy de Vivans, Richard de Boysson, Catherine Lancepleine,

Ernest Thélem ou Oswald Taillefer, qui nous entraînent du XIVe au XXe siècle, en nous proposant une riche galerie où se côtoient élus locaux, médecins, guerriers, magistrats, avocats, entrepreneurs, écrivains, graveurs...

Agrémenté de photographies des lieux évoqués ainsi que de portraits, assorti de références bibliographiques et des multiples sources consultées, l'ouvrage est d'une lecture agréable, d'une grande clarté grâce notamment à des sous-titres qui rythment les récits.

J.-C. S.



Qu'est-ce que l'art préhistorique ? L'Homme et l'Image au Paléolithique

Patrick Paillet

éd. CNRS, 2018, 350 p., 222 ill., XV planches couleurs, 24 €

Ce livre, bien illustré, présente une réflexion très complète sur les images de l'*Homo sapiens* pendant le Paléolithique supérieur. L'auteur, en 17 chapitres, commence par montrer l'originalité et la diversité des images qui ont envahi soudainement le quotidien des premiers Hommes anatomiquement modernes, il y a environ 40 000 ans. Chapitre après chapitre, en prenant des exemples très variés dans le monde européen de ces Hommes, il présente le décor et la fonction des objets d'art, les grottes et les pratiques symboliques, le langage des signes, l'expression de l'espace et du temps. Il s'interroge sur la pertinence des hypothèses, avancées depuis 150 ans, concernant la

chronologie, les datations et le sens perdu de ces images. Après avoir montré le grand intérêt des facsimilés de grottes ornées, tels celui de Chauvet, celui d'Altamira ou celui de Lascaux, qui passionnent le public le plus varié, il conclut avec optimisme que les techniques nouvelles d'études de ces œuvres sont de plus en plus efficaces pour comprendre comment elles ont été réalisées et pour tenter de les dater. Elles « dissèquent la matière mais préservent toujours la part d'ineffable contenue dans chaque œuvre... [Ces images] conserveront longtemps encore cet extraordinaire pouvoir de fascination et d'émerveillement. »

B. D.







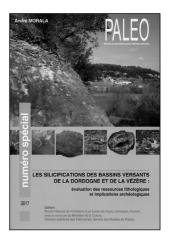


Les silicifications des bassins versants de la Dordogne et de la Vézère : évaluation des ressources lithologiques et implications archéologiques

André Morala (avant-propos de Paul Fernandes et préface de Pierre-Yves Demars)

éd. Musée national de Préhistoire (PALEO, numéro spécial), 2017, 110 p., ill.

Cet ouvrage, très bien illustré en couleurs (nombreuses cartes, tableaux et photos), est une synthèse d'un travail méthodique de recensement et de caractérisation des ressources en matières siliceuses en Aquitaine et plus précisément dans le triangle « classique » Dordogne-Vézère. L'auteur est un préhistorien qui travaille sur le terrain depuis des décennies et qui le connaît dans ses moindres détails. L'ouvrage est un bel outil pour tous ceux qui s'interrogent sur l'origine des matières premières exploitées par les Préhistoriques dans les nombreux



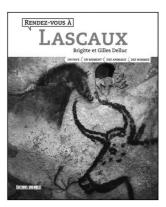
gisements de cette région, pour ceux qui ne veulent pas se contenter de l'expression « silex local » pour désigner l'origine des matériaux dans lesquelles les Hommes préhistoriques ont taillé leurs outils du quotidien. Il permet « d'identifier la provenance des sources lithologiques d'un site donné et d'en apprécier les principales caractéristiques conduisant à l'analyse comparative. Ainsi se lève un pan du voile sur la connaissance des comportements techniques et économiques de ces peuples anciens ». ■ B. D.





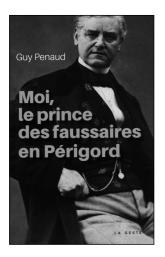
Brigitte et Gilles Delluc éd. Sud Ouest, 2018, 76 p., ill., 9 €

Ce livre est la nouvelle édition de l'ouvrage que les auteurs publiaient en 2015 chez le même éditeur, sous le titre *Connaître Lascaux*. Il en reprend la structure et la très riche iconographie, et il est mis à jour à la suite de l'ouverture du Centre International de l'Art pariétal (dit Lascaux IV). Simple et didactique à la fois, cet ouvrage nous présente la découverte de la grotte de Lascaux, son organisation spatiale et le très riche bestiaire qui caractérise ses ornements peints et gravés sur les parois. À travers cet art pariétal, et une tentative d'interprétation, les auteurs nous présentent la civilisation de l'homme du Magdalénien (environ 20 000 ans avant notre ère). Un complément indispensable, avant ou après la visite de Lascaux IV. ■ M. R.









Moi, le prince des faussaires en Périgord

Guy Penaud éd. La Geste, 2017, 185 p., 12,90 €

Avec un talent consommé d'enquêteur, Guy Penaud reconstitue la carrière et les exploits de Mary Cliquet (1844-1892), n'hésitant pas à se mettre dans la peau du personnage et à s'exprimer en son nom. Ce sont donc des mémoires que l'auteur nous donne à lire, ou plutôt des aveux, pour ne pas dire des confessions, dans lesquels Cliquet retrace sa rocambolesque carrière, depuis sa naissance en Normandie, ses succès sur la scène du théâtre parisien jusqu'à cette étude de notaire à Mareuil qui lui valut pendant des années la considération générale et une notoriété certaine. À l'aide de ses relations dans les milieux républicains, Cliquet fut même nommé maire de Mareuil en 1881, fonctions qu'il exerça avec éclat pendant un an, à la satisfaction générale, jusqu'au vote de la loi Ferry attribuant l'élection du maire au conseil municipal.

Pendant une décennie, ce séduisant personnage, tiré à quatre épingles, arborant des décorations étrangères usurpées, officiant dans son cabinet décoré d'un diplôme falsifié de licencié en droit dans un cadre doré, établit des centaines d'actes frauduleux et se lança dans d'audacieuses combinaisons financières versant scrupuleusement les intérêts dus à ses anciens clients avec l'argent frais déposé par les nouveaux venus, système de cavalerie plus tard développé par Charles Ponzi et Bernard Madoff.

Mythomane, Cliquet ? Sans aucun doute. Mais il se mêle à la psychologie du personnage une dimension littéraire qui amène à se demander si ce grand imaginatif, frustré de gloire littéraire, ne se serait pas résigné à vivre les aventures des personnages de romans ou de pièces de théâtre qu'il rêvait de faire triompher sur scène ou en librairie.

L'aventure prit fin le jour où son imposture fut dévoilée et Cliquet, prince des faussaires déchu, abandonné de tous ses amis, termina sa vie au bagne en Nouvelle-Calédonie où il se suicida.

P. P.

Ont participé à cette rubrique : Dominique Audrerie, Patrick Petot, Jean-Charles Savignac, Brigitte Delluc, Michel Roy.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.





